

Alphonse-Charles Dugas

La Nouvelle-Acadie et messire Jean Bro (1743-1824)
second prêtre acadien et
premier curé de Saint-Jacques-de-l'Achigan

Édité par Réjean Olivier

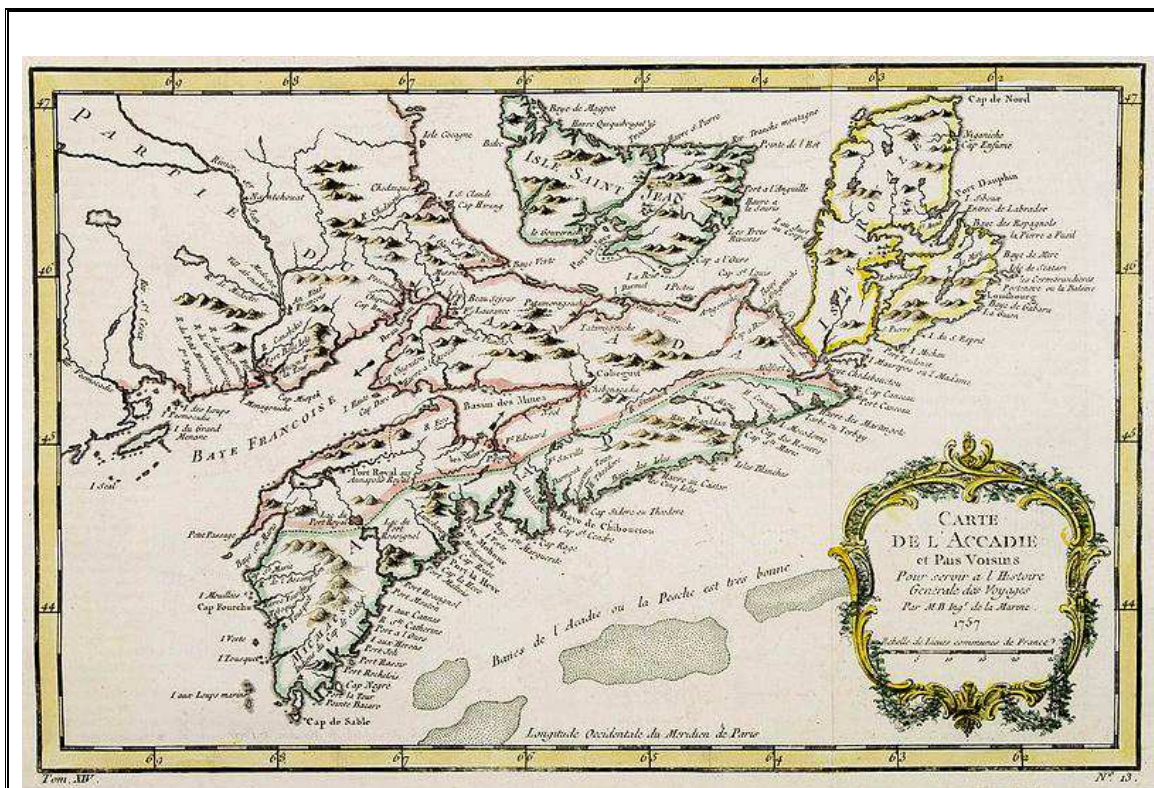
3^e édition numérique



Église de Grand-Pré et statue d'Évangéline (voir page 32)

Joliette
Édition privée
2012

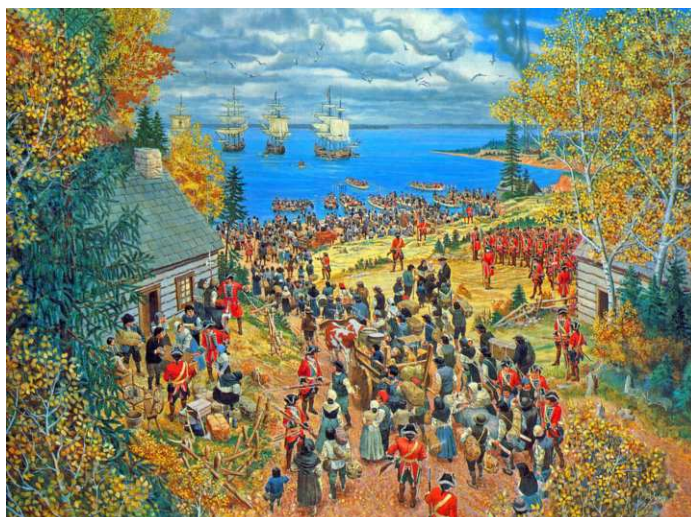




« Carte de l'Accadie et Pais Voisins » 1757



La Nouvelle-Acadie et messire Jean Bro (1743-1824),
second prêtre acadien
et premier curé de Saint-Jacques-de-l'Achigan¹



Les Acadiens arrivent à Belle-Isle-en-Mer au 28 novembre 1765
Tableau de Lewis Parker (Parcs Canada)

¹ « D'après la tradition, les mots *Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie* furent changés en *Saint-Jacques-de-l'Achigan*, vers 1835, lors de l'érection civile de la paroisse. Cette substitution s'explique-t-elle par simple analogie avec la paroisse alors contiguë de *Saint-Roch-de-l'Achigan*, ou encore parce que la rivière poissonneuse de l'Achigan coulait à proximité du « *grand Saint-Jacques* » ? Ces explications sont l'une ou l'autre fort plausibles.

Quoiqu'il en soit, en 1917, sur proposition de mgr Marcel Dugas, p.a., ex-curé de Cohoes, N. Y., et sur requête du conseil du village, on biffait ces mots *de l'Achigan* et on ne conservait plus que le nom de *Saint-Jacques* (Arrêté en conseil du 1^{er} mars 1917, *Gazette officielle*, vol. 49, page 638. Trois ans après, le conseil de la paroisse adoptait la même dénomination (Arrêté en conseil du 8 septembre 1920, *Gazette officielle*, vol. 52 p. 2086). Guy Courteau et François Lanoue, *Une nouvelle Acadie : Saint-Jacques de l'Achigan, 1772-1947*. [Montréal, Imprimerie populaire, 1949.] Page 190.

D'après Christian Roy, dans son *Histoire de L'Assomption* ([L'Assomption?]) : édité par la Commission des fêtes du 250e, [1967]), on rencontre le nom de *Saint-Jacques-de-l'Achigan*, aux registres civils, dans les années 1820.



Alphonse-Charles Dugas

La Nouvelle-Acadie et messire **Jean Bro** (1743-1824)
second prêtre acadien
et premier curé de Saint-Jacques-de-l'Achigan

Revu et annoté par Louis-Guy Gauthier

Édité par Réjean Olivier

3^e édition numérique



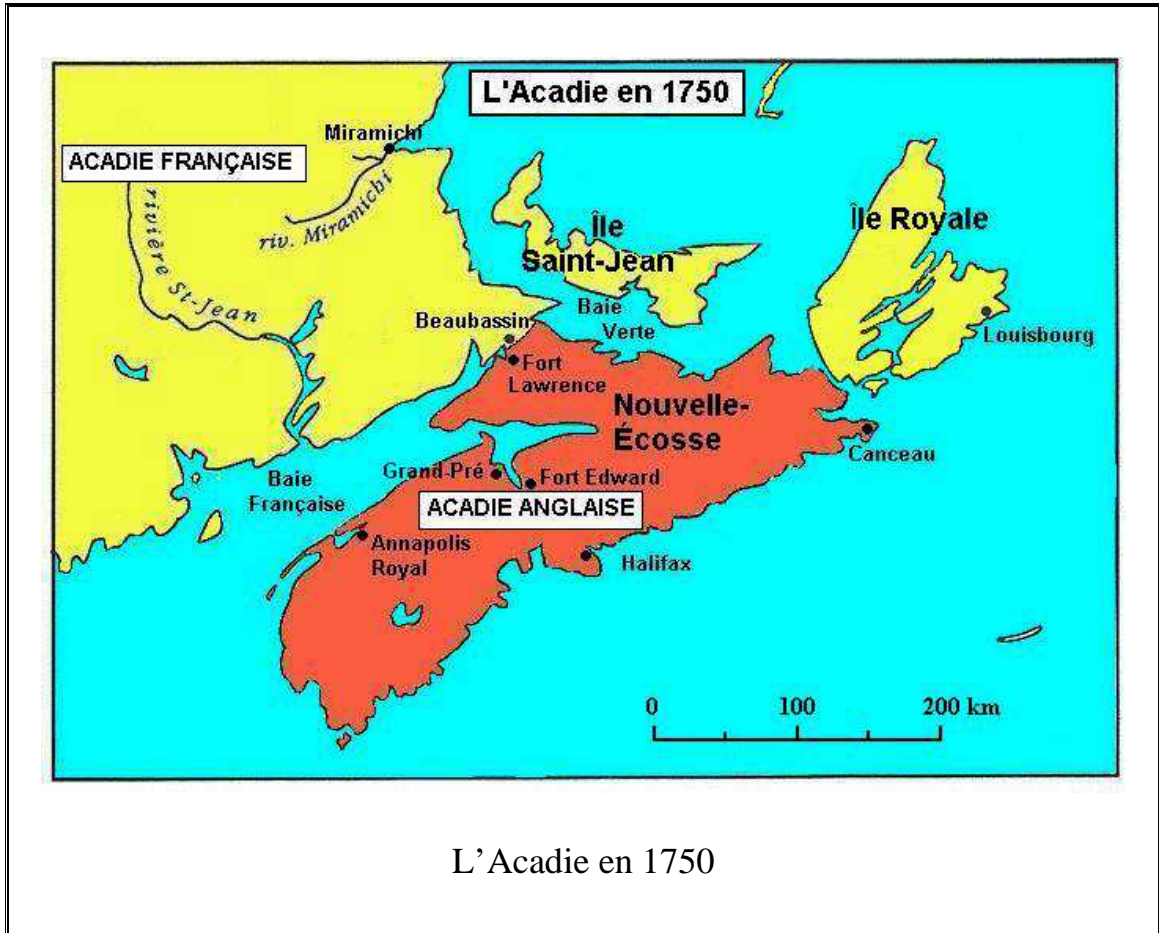
Église de Grand-Pré et statue d'Évangéline (voir page 32)

Joliette
Édition privée
2012

Dépôt légal : 2012
Bibliothèque et Archives nationales du Québec,
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-920904-42-2

Collection Œuvres bibliophiliques de Lanaudière, no 93



L'Acadie en 1750



Dédicace

Aux descendants des Acadiens de Saint-Jacques et de Sainte-Marie-Salomé

« Petite patrie si chère dont le nom prononcé frappe l'âme, ouvre des sources jaillissantes. Petite patrie, arche sacrée où l'homme dans son souvenir passe et repasse. Petite patrie, passerelle jetée entre deux mondes.

Tes érables étaient si beaux ; leur doux feuillage palpait de nids et les feuilles tremblaient d'extase quand le rossignol de minuit égrenait sa chanson divine. À l'ombre de tes tilleuls, ma jeunesse épia les proies du bonheur ! J'ai couru dans tes chemins, hanté ton église où mon âme, priante, se mêlait à l'encens et aux grondements des orgues. J'ai tout aimé de toi : terre, ciel, bois, moissons et les sapins neigeux qui tendaient leurs branches dans l'hiver inexorable. Et ces veillées pleines de rires, d'histoires et de tabac. Comme ils fumaient ton tabac avec délices, les gars, les grands gars de chez nous ! Richesse âcre ou mielleuse, suc de cannelle ou relents d'enfer emportant bouches et gosiers.

Petite patrie dorée par la lumière ou battue des grands vents, de la neige et de la pluie, ton image tremble en moi comme une gestation, un amour indicible. J'ai le désir de vous, grands ormes berceurs où mon enfance a ri à la lumière et, dans ma vieillesse solitaire, je tends vers votre ombre mes mains suppliantes. »

Extrait de : Dugas, Marcel. - *Salve alma parens*. - Suivi de deux articles par Jean-Éthier Blais au sujet de *Que sont mes amis devenu*. - Par Louis-Guy Gauthier. - Introduction par François Lanoue. - Édité par Réjean Olivier. – Joliette : Édition privée, 2007. – Pp. : 17-18.

- En quelques pages, Marcel Dugas fait une gerbe de sa vie, fruit de sa « petite patrie adorée », Saint-Jacques-de-l'Achigan qu'il appelle sa mère nourricière... Introduction par François Lanoue.

... « que toutes vos terres, vos habitations, vos troupeaux de toutes sortes – Sont confisqués, au profit de la couronne, et que vous-mêmes serez de cette province – Transportés dans d’autres pays, Dieu veuille que vous puissiez y vivre – Toujours en fidèles sujets, en peuple heureux et pacifique ! – Maintenant, je vous déclare prisonniers; car tel est le bon plaisir de Sa Majesté ! »

(Longfellow, H., Évangéline. Nouvelle traduction, préface de Paul Morin. Montréal, Bibliothèque de l’Action française, 1924. Page 33)

Préface

Le texte manuscrit de la biographie de Jean Bro est conservé dans les archives de Charles-Alphonse Dugas, chez les Clercs de Saint-Viateur. En 1984, nous en avons fait une première édition. Vingt-cinq ans plus tard, nous en présentons une nouvelle édition revue et augmentée de plus de 100 notes explicatives et de plusieurs photos.

Pour une chronologie de Jean Bro, on est prié de consulter la première édition.

Nous espérons que ce travail pourra rendre service aux chercheurs et aux amateurs d’histoire et de généalogie acadiennes.

Réjean Olivier,
bibliothécaire retraité et bibliophile



Déportation des Acadiens à Cherbourg

Tableau de Claude Picard, né à Saint-Basile (Madawaska), NB, en 1932
(Musée acadien de la citadelle, Belle-Île-en-Mer)

Voici donc les témoignages de la petite poignée d'Acadiens déportés à Cherbourg après la chute de Louisbourg le 26 Juillet 1758. On a vu que cette déportation s'est étalée dans le temps. On voit aussi leurs souffrances, les familles intentionnellement séparées, les nombreux morts, soit à bord des bateaux de transport où les conditions de vie étaient effroyables, soit même en arrivant en France où les familles sont décimées en quelques mois et où elles vivent dans la misère.

On sait aussi, au vu de l'histoire, que leur espoir sans cesse exprimé de pouvoir retourner dans leur pays a été déçu. En effet, en ce qui concerne Louisbourg, les Anglais démolirent systématiquement la citadelle et la ville dans les délais les plus brefs, ne laissant pierre sur pierre.

Ils furent quelquefois autorisés à se réinstaller en Acadie, mais jamais sur leurs anciennes terres, si riches, et qu'ils avaient su si bien mettre en valeur, qui furent très vite occupées par des colons écossais, implantés là par le gouvernement britannique.

Que sont-ils devenus tous ? Il serait sûrement possible de le savoir puisque les documents d'archives existent, soit en France, soit dans les contrées où ils ont fini par pouvoir s'installer, parfois très longtemps après leur arrivée à Cherbourg. Ce qu'on sait, c'est que très peu d'entre eux sont restés en France.

Le site internet cité pour la famille Daigle permet de suivre l'un d'entre eux dans ses pérégrinations. François Marie, jeune frère de Marie Rose, qui avait pourtant épousé une Cherbourgeoise non acadienne, après un séjour de quelques années au Havre, a émigré en Louisiane le 11 Juin 1785, ayant tenté sans succès l'aventure poitevine. En effet, dans le courant de l'été 1772, le Marquis de Pérusse des Cars, seigneur de Monthoiron, forma le projet de l'implantation d'une colonie d'Acadiens dans la région de Chatellerault.

La réalisation de ce projet, partant pourtant d'une très bonne intention, rencontra tant de difficultés que le problème ne fut définitivement résolu qu'en 1793 ! Peu d'Acadiens avaient eu la patience d'attendre (cf. La Revue des « Amitiés Acadiennes » n° 91).

En conclusion, on ne peut que déplorer le sort tragique de ces colons qui avaient fondé une vraie nation, victimes malgré leur courage de cette « guerre de 100 ans des Français d'Amérique » comme l'appelle Robert Sauvageau dans son Histoire de l'Acadie publiée chez Berger-Levrault.

Ils n'attendaient, au fil des ans, pas « grand-chose » de la France; on le sent dans ces textes. Ils restent encore maintenant à travers le monde un peuple Acadien, malgré la destruction de leur monde il y a presque 250 ans.

On ne peut que les admirer et raconter leur histoire qui est ignorée de la plupart des Français. Beaucoup d'entre eux vivent dans les provinces maritimes au Canada, l'ancienne Acadie, c'est-à-dire la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, seul état bilingue avec le Québec, la presqu'île de Cap-Breton où les Canadiens ont admirablement reconstruit, à l'aide des plans d'époque communiqués par la France, la forteresse de Louisbourg, l'Île-du-Prince-Édouard, et même l'état du Maine aux USA, ainsi que la Louisiane, où on les appelle les Cajuns et les îles Saint-Pierre et Miquelon, seules possessions françaises qui nous sont restées après la signature du Traité de Paris en 1763, après encore bien des mésaventures qui ne se terminèrent définitivement qu'en 1816. Ils s'efforcent, avec les difficultés qu'on peut imaginer, de maintenir l'usage du français. Aller leur rendre visite leur fait très plaisir et les touche beaucoup.

Paris, le 12 Mai 2000

Michèle Godret, née Clouet-Ucghn n° 27-2037 EGBMN-n° 157, Racines et rameaux français de l'Acadie, n° 92.

La cloche de Louisbourg²
Par Nérée Beauchemin (1850-1931)



Cette vieille cloche d'église,
Qu'une gloire en larmes encor
Blasonne, brode et fleurdelise,
Rutile à nos yeux comme l'or.

On lit le nom de la marraine,
En traits fleuonnés, sur l'airain,
Un nom de sainte, un nom de reine,
Et plus le prénom du parrain.

C'est une pieuse relique :
On peut la baiser à genoux;
Elle est française et catholique
Comme les cloches de chez nous.

Jadis ses pures sonneries
Ont mené les processions
Les cortèges, les théories
Des premières communions.

² Après la chute de Louisbourg, cette cloche tomba au pouvoir des vainqueurs. Elle fut transportée à Halifax au commencement du siècle et affectée, pendant plusieurs années, au culte protestant. Elle a été rachetée, grâce à une inspiration patriotique, et donnée à la Société archéologique de Montréal, qui l'a installée dans son musée, au château Ramezay.

Bien des fois pendant la nuitée,
Par les grands coups de vent d'avril,
Elle a signalé la jetée
Aux pauvres pêcheurs en péril.
À présent, le soir, sur les vagues,
Le marin qui rôde par là
Croit ouïr des carillons vagues
Tinter l'*Ave maris stella*.

Elle fut bénite. Elle est ointe.
Souvent, dans l'antique beffroi,
Aux Fêtes-Dieu, sa voix s'est jointe
Au canon des vaisseaux du Roy.

Les boulets l'ont égratignée,
Mais ces balafres et ces chocs
L'ont pour jamais damasquinée
Comme l'acier des vieux estocs.

Oh ! C'était le cœur de la France,
Qui battait à grands coups alors
Dans la triomphale cadence
Du grave bronze aux longs accords !

O cloche, c'est l'écho sonore
Des sombres âges glorieux
Qui soupire et sanglote encore
Dans le silence harmonieux !

En nos cœurs tex branles magiques,
Dolents et rêveurs, font vibrer
Des souvenirs nostalgiques,
Douce à nous faire pleurer.

Floraisons matutinales; poésies. Trois-Rivières, 1897.

Introduction

Aux paroissiens de la belle et grande paroisse de Saint-Jacques-de-l'Achigan et de tous ceux qui en sont originaires ! Honneur aux enfants de la vieille Acadie ! Déjà leur tige reverdie étend avec orgueil ses rameaux florissants !

1755 – 1917

Au mois de septembre prochain sonnera le dernier jour du cent soixante-deuxième anniversaire de la terrible expulsion du peuple acadien de ses paisibles foyers et de ses belles paroisses.

La circonstance est favorable, il me semble, pour affirmer hautement la renaissance providentielle de notre peuple. Et l'histoire de l'un de ses premiers prêtres, fondateur de l'une de ses premières et principales paroisses, pourra, malgré les lacunes, montrer l'action du Très-Haut opérant en faveur de ce peuple martyr de sa foi et de son patriotisme.

Et du même coup, la reconnaissance de tous les Acadiens volera vers le trône du Dieu de bonté qui une fois de plus, aura déposé les puissants³ de leur trône et élevé les humbles. (Luc, I, 52)

³ Armstrong, Lawrence (1664-1739), Corwallis, Edward (1712-1776), Lawrence, Charles (1709-1760), Winslow, John (1703-1774), Morris, Charles, arpenteur qui a conçu le plan consistant à encercler les églises acadiennes un dimanche matin etc. ACD



L'Acadie heureuse

Tableau de Claude Picard, né à Saint-Basile (Madawaska), NB, en 1932
L'un des six tableaux de l' « Histoire des Acadiens » commandés en 1987
par Parcs Canada pour le lieu historique national de Grand-Pré

Les premiers colons qui s'installent en Acadie au début du XVIIe siècle, viennent de Basse-Bretagne, de Poitou et de Touraine. Le peuplement, cependant est lent et en 1671, le nombre total des habitants d'Acadie n'atteint guère 400 âmes, entre hommes, femmes et enfants.

42 ans plus tard, toutefois, le recensement de 1713 constate que la population acadienne s'est accrue : deux mille cinq cents Acadiens sont censés.

En 1755, l'année tragique pour les Acadiens, il y avait 13 000 Acadiens.

Les Acadiens, c'étaient des paysans typiques, c'est-à-dire, des hommes calmes, de bon sens et de mesure, rudes, travailleurs, ennemis de la « vie sociale » et des amusements. Bon, à vrai dire, les labours des campagnards, ne les laissent jamais le temps de s'amuser. Le mode de vie de ce peuple était très simple : l'agriculture, l'élevage, la chasse ou la pêche.

Ils ne molestaient à personne, ils ne buvaient pas, ne sortaient ou presque du cercle de leurs propres gens. Ils travaillent, les hommes dans le champ, les épouses et les mères dans le foyer, tissant les toiles et les linges, faisant le ménage et nourrissant les enfants qui aident à élever le bétail et vont à la pêche. Ils sont honnêtes, respectueux, hospitaliers et soumis à l'autorité.

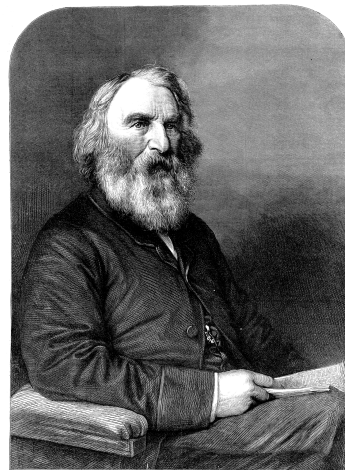
Finalement, ils sont religieux, fidèles à la foi chrétienne de leurs aïeux et de leurs pères. Ils ne peuvent renier la foi, c'est hors de leur nature calme et honnête.

C'est leur grand crime pour lequel ils seront punis en 1755, quand vient le Grand Dérangement – un euphémisme pour dénommer la violente déportation en masse de ce petit grand peuple.

Site web : [Grand Québec.com](http://GrandQuebec.com)

CHAPITRE I GRAND-PRÉ

Longfellow⁴ commence ainsi son *Évangéline* : « Dans les terres de l'Acadie, sur les rives du bassin des Mines, s'élevait dans un heureux isolement, au milieu d'une vallée fertile, le petit village de Grand-Pré. De vastes prairies qui s'étendent à l'est donnent au village son nom et fournissent un pâturage à de nombreux troupeaux. C'est là, au milieu de ces fermes, que reposait le village acadien... séjour de paix et de bonheur. – The home of happy. – Point de serrures à leurs portes, point de barreaux à leurs fenêtres, leurs demeures étaient ouvertes comme le jour et comme le cœur de leurs maîtres. »



Longfellow, The Illustrated London news, 17 juillet 1869

S'inspirant de ces nobles paroles du poète, monsieur d'Arcy McGee, dans un discours aux Communes d'Ottawa, ajoutait ce joli trait à la peinture déjà si belle de Longfellow : « Au cœur de la Nouvelle-Écosse, se trouve cette

⁴ Henry Longfellow (1807-1882) chantre d'*Évangéline*, naquit à Cambridge, Mass., en 1807 et mourut en 1882, après avoir écrit plusieurs ouvrages remarquables et avoir été professeur de langues. C'est le plus célèbre des poètes américains. [Wikipédia](#)

noble terre acadienne, célébrée par Longfellow dont la rime poétique se répète sur chaque vague qui vient se briser au pied du Cap Blomidon. » Son honneur le juge Ludger-Urgel Fontaine (1835-1892) de Joliette, parlant de Grand-Pré en disait : « Pour eux – les anciens Acadiens – le séjour du bonheur, ce n'était pas le Canada peuplé de Français, c'était la douce Acadie, avec ses plages retentissantes et son sol conquis sur les flots. » Rarement rayonnent autour d'un mot autant de joies et de peines qu'autour de Grand-Pré. C'était en quelque sorte le paradis terrestre du peuple acadien et Haliburton⁵ dans son histoire de la Nouvelle-Écosse⁶ dit que « cette petite société jouissait peut-être de tout le bonheur que comporte la fragilité de la nature humaine. »



La déportation des Acadiens en 1755 par Henri Beau (1900)
Collection du Musée acadien de l'Université de Moncton

⁵ Thomas Chandler Haliburton (1796-1865), député d'Halifax, juge en chef de la Cour suprême, publiciste, historien et romancier célèbre. Son histoire publiée en 1829 est appelée « le fondement de l'histoire de cette province; elle fait autorité. [Wikipédia](#) Voir aussi [Dictionnaire biographique du Canada](#), Tome IX.

⁶ [An historical and statistical account of Nova-Scotia illustrated by a map of the province, and several engravings](#). Halifax, J. Howe, 1829. 2 vol.

ÉVANGÉLINE DE LONGFELLOW (1847)

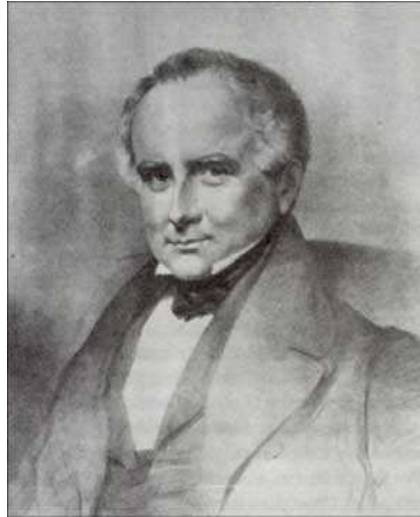
« Par un ami romancier Nathaniel Hawthorne, Henry Wadsworth Longfellow (1807-1882) rencontre, en 1840, le pasteur Horace Lorenzo Conolly, qui lui raconte une histoire vraie, celle d'un jeune couple de fiancés séparés par le Grand Dérangement et qui errent toute la vie pour ne se retrouver qu'au jour de leur mort.

Le poète, très marqué par cette belle et touchante histoire, s'écria : « C'est la plus belle histoire illustrant la fidélité et la persévérance de la part d'une femme qu'il m'ait été donné l'occasion d'entendre ou de lire. »

Evangeline, song of Acadia (1847) de Longfellow connaît aussitôt un succès considérable aussi bien en Amérique qu'en Angleterre. Ainsi, quatre-vingt-douze ans après la grande tragédie acadienne, les sujets de Sa Gracieuse Majesté Victoria s'apitoyaient sur la dramatique situation créée par leurs pères...

En France, la première édition de l'œuvre de Longfellow paraît en 1864, chez l'éditeur Meyrueis, dans une traduction de Charles Brunel. Dix adaptations différentes seront publiées et quinze éditions sortiront avant 1914, dans des traductions d'Auguste Malfroy, Jenny Bernard, Louis Depret, Charles Simond, Poullin, Hector Vaudreuil et Pamphile Le May, qui en 1912 publia à Montréal une traduction libre, en alexandrins, qui fait toujours autorité. »

Les Acadiens, citoyens de l'Atlantique, par Jean-Marie Fonteneau. Rennes, Éditions Ouest-France, 1996. Pp.; 297-300.



Thomas Chandler Haliburton (1796-1865)

Dans une partie de son livre A General description of Nova Scotia (1823), Haliburton décrit de façon pittoresque la déportation des Acadiens; par l'entremise de Nathaniel Hawthorne, ce récit fournit à Henry Wadsworth Longfellow le germe de son poème populaire, « Évangéline », et aux Acadiens une version de la déportation qui a contribué à transformer le mythe en histoire proprement dite.

À ce premier souvenir où se ravivent les joies d'antan, se mêle chez l'Acadien une tristesse profonde, celle de l'exilé, quelque chose d'analogue à l'amertume d'Adam à la pensée de ce jardin délicieux d'où la jalousie de Lucifer l'avait chassé.

« Qu'est devenu, se demande Longfellow, le village aux toits de chaume, et le foyer des fermiers de l'Acadie, ces hommes dont la vie s'écoulait paisible comme les ruisseaux qui arrosent la forêt, obscurcie par les ombres de la terre, mais réfléchissant une image du ciel ? » et il répond ainsi : « Elles sont désertes aujourd'hui, ces riantes demeures, et les fermiers sont partis pour toujours. » (Hélas! Ce n'est que trop vrai pour le pays d'Évangéline.) Ils ont été dispersés comme la poussière et le feuillage, lorsque le puissant souffle d'octobre les saisit, les fait tourbillonner dans les airs, et les sème au loin sur l'océan. Rien ne reste, que le souvenir, du beau village de Grand-Pré : « Naught but traditions remains of the beautiful village of Grand-Pré. »



Évangéline, Saint-Martinville (Louisiane)
Sculpture de Marcelle Rebecchini dévoilée en 1931

Une statue bien connue d'Évangéline se trouve à Saint-Martinville, en Louisiane. Selon une tradition louisianaise, le monument marquerait le tombeau d'Emmeline Labiche - qui serait la vraie Évangéline.

L'origine de la statue remonte à 1929, lors du tournage du film *Evangeline* produit par la compagnie Edwin Carewe de Hollywood. La célèbre actrice Dolorès Del Rio, qui joue le rôle d'Évangéline, est tellement impressionnée par l'histoire qu'elle offre de payer pour l'érection d'un monument en l'honneur de notre héroïne. La statue est même façonnée à l'image de l'actrice.

Le monument est posé près de l'église Saint-Martin-de-Tours, où se trouve un ancien cimetière qui remonterait à l'époque de l'exil des Acadiens. Cette statue devient immédiatement une attraction touristique, et son importance s'accroît à la suite de la sortie du film.

Site web du Musée acadien de l'Université de Moncton



Les Anglais déportent les Acadiens en 175

Tableau de Claude Picard, né à Saint-Basile (Madawaska), NB, en 1932
L'un des six tableaux de l' « Histoire des Acadiens » commandés en 1987
par Parcs Canada pour le lieu historique national de Grand-Pré.

Comme Grand-Pré est le principal théâtre de la déportation, au moins pour ce qui concerne notre récit, nous allons le faire connaître à nos lecteurs. Le bassin des Mines⁷ n'est que le prolongement de la baie de Fundy – l'ancienne baie Française de nos pères – de laquelle il est séparé par un étroit passage appelé le « détroit des Mines ». Comme la baie de Fundy, le bassin des Mines est fameux par ses marées qui s'élèvent à plus de cinquante pieds. Le district des Mines, chez les Acadiens, comprenait les paroisses de Saint-Joseph de la Rivière-aux-Canards, de Saint-Charles de Grand-Pré, de L'Assomption et de la Sainte-Famille, de Pigiguit (prononcez Pigigouït), c'est-à-dire tout le sud de la Baie.

⁷ Bras droit de la baie de Fundy, se terminant par la baie Cobequid.

Ce district est presque entouré de montagnes : les monts du nord terminés par le cap Blomidon⁸ immortalisé par Longfellow et les monts du sud sur les flancs desquels se déroulent de superbes vallées, arrosées par les nombreuses rivières qui vont se perdre dans la Baie. Peu importantes par leurs cours, au point de vue du commerce, ces jolies rivières répandent partout une fertilité extraordinaire; elles sont pleines de souvenirs historiques et patriotiques; c'est pour nous, fils des exilés, une partie notable de la patrie.



Vue des Mines à partir du cap Blomidon

⁸ Le cap Blomidon est situé le long de la rive sud-est de la baie de Fundy, à l'embouchure du bassin des Mines, où les marées sont parmi les plus hautes du monde. Encyclopédie canadienne, P. C. Smith. Le roman Au cap Blomidon de Lionel Groulx se passe à cet endroit : Au cap Blomidon par Alonié de Lestres (pseudonyme de Lionel Groulx). Montréal, Imprimerie populaire, 1932. 239 pages.

Depuis le cap Blomidon ou Porc-Épic, on voit les rivières Perrot (là-bas on écrit Péreau, mais je crois que ce nom lui vient de Perrot⁹, l'ancien gouverneur de l'Acadie (1685-1690) et que, par suite, il faut suivre l'orthographe de ce nom), aux Canards, des Habitants¹⁰, des Mines ou Grand-Pré (aujourd'hui Cornwallis¹¹) qui coule aux pieds de Wolfville, Gaspereau à laquelle se rattache un triste souvenir pour les Acadiens et une tache indélébile pour le peuple américain; Pigiguit (l'Avon) et Sainte-Croix. L'Avon est de beaucoup la plus importante rivière de ce bassin puisqu'à Windsor (l'ancien Pigiguit) elle mesure un mille de largeur.

L'ancienne paroisse de Grand-Pré érigée sous le vocable de Saint-Charles par mgr de Saint-Vallier¹² comptait en 1753, 1000 communiants et quatre lieues d'étendue selon le rapport de monsieur l'abbé de l'Isle-Dieu¹³. C'était

⁹ François Perrot (1644-1691) év. Madeleine La Guide, nièce de Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France; Perrot était aussi seigneur de l'île qui porte son nom à l'ouest de Montréal; mort à La Martinique. Jean-Jacques Lefebvre Le Canada, l'Amérique. Beauchemin 1957.

¹⁰ Il est fort amusant de voir comment les Anglais écrivent ces deux noms, surtout le dernier : « la rivière Dishabitants ou Habbersong ». ACD

¹¹ Edward Cornwallis (1713-1776) est natif de Londres. Après s'être enrôlé dans les forces militaires, il franchisa les rangs rapidement. En 1749, il était responsable de 2500 colons britanniques venus dans le havre de Chibouctou pour fonder la ville de Halifax. Lors de son séjour en tant que lieutenant-gouverneur de la colonie (1749-1752), il se lia étroitement avec Charles Lawrence qu'il admira beaucoup. Cornwallis mourut à Gibraltar alors qu'il était gouverneur de l'endroit. Site web L'Odyssée acadienne.

¹² Jean-Baptiste de la Croix de Chevreuses, monseigneur de Saint-Vallier, 14 novembre 1653, Grenoble, France – 26 décembre 1727, Québec. Élevé dans un château et chez les Jésuites, Jean-Baptiste de la Croix devient aumônier du roi Louis XIV. En 1685, mgr de Saint-Vallier devient évêque de Québec. Exigeant et autoritaire, il se querelle avec le séminaire, les gouverneurs, l'armée, les religieux... Pour plaider sa cause dans ces conflits, l'évêque multiplie les allers-retours en France. Malade, il revient à Québec en 1713. Il se réconcilie avec ses ennemis, mais les rancunes persistent et l'isolent. Mgr de Saint-Vallier mène une vie austère auprès des pauvres et des malades de l'Hôpital-Général de Québec mais il continue de créer des paroisses, d'écrire et de s'occuper de toutes les parties du diocèse. Musée virtuel du Canada.

¹³ Pierre de La Rue (1688-1779), abbé de l'Isle-Dieu, occupe le poste de grand vicaire général du Canada et des missions d'Acadie, de 1734 à 1777, sans même quitter la France. De 1739 à 1741, il remplace mgr Pierre-Herman Dosquet à la tête du vaste diocèse de Québec. Après le traité de Paris de 1763, par lequel la France cède sa colonie à l'Angleterre, il contribue à faire accepter la nomination de mgr Jean-Olivier Briand, les Anglais ne voulant pas au départ reconnaître la nomination d'un évêque catholique au Canada. L'abbé de l'Isle-Dieu continue d'exercer la fonction de vicaire général de Québec avec l'assentiment de Rome et de Versailles. Sa volumineuse correspondance est une

l'église-mère du district des Mines et les paroisses de Pitiquit et de la Rivière-aux-Canards en furent détachées plus tard au moment où l'entretien d'un missionnaire et du culte fut possible, comme on détache un fruit mûr de l'arbre qui le porte.



Mgr de Saint-Vallier (1653-1727)
Musée virtuel du Canada

Mais à l'époque de l'expulsion, Saint-Charles ne comprenait que les vallées des rivières des Mines et Gaspereau, deux vallées, à la vérité, riantes et splendides quant aux bâtisses, chemins et rivières, collines, culture, pâturage, terrains, vergers et jardins.

« Il y pousse plus de blé, raconte Dièreville¹⁴ que dans tout le reste du pays, par le dessèchement qu'on a fait de ses marais et Grand-Pré est animé par les nombreux troupeaux qui paissent le riche gazon. »

source de renseignements irremplaçable sur l'histoire du Québec au 18e siècle. Site web de la ville de Québec, [Répertoire des toponymes](#).

¹⁴ Écrivain normand qui fit le voyage en Acadie (1699-1700) et en fit la relation dans son ouvrage Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie ou de la Nouvelle France : dans laquelle on voit ... la description du país, les occupations des François qui y sont établis ... : ensuite de la relation, on a ajoûté le détail d'un combat donné entre les François et les Acadiens contre les Anglois. Rouen : Jean-Baptiste Besongne, 1708. 236, 7 pages. Dièreville, Voyage du sieur de Dièreville en Acadie / précédé d'une introduction et suivi de notes et d'extraits par L.U. Fontaine. Québec : A. Côté, 1885. lxxii, 243 p. ; 19 cm.



La Déportation des Acadiens

George Henry Craig (Halifax, 1854 – 1923, North Easton, Mass. U.-E.), La Déportation des Acadiens, 1893. Ce tableau illustre l'événement tragique à Grand-Pré en septembre 1755. On y voit le colonel John Winslow, à cheval, tenant dans sa main l'ordre de la déportation. Les hommes et les garçons acadiens sont alors gardés prisonniers dans l'église en attendant les navires pour les déporter dans les colonies anglaises du sud. (Université de Moncton, Musée acadien)

-
- Réédition : Dièreville, Voyage de Dièreville; édition abrégée par Ludger-Urgel Fontaine. Saint-Jacques, Québec : Éditions du Pot de fer, 1990. lxxii, 243 p. ; 28 cm. (Collection Le Bibliophile de la seigneurie 16) - Comprend des références bibliographiques.
 - Réédition : Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle-France... Montréal, Presses de l'Université de Montréal. 1997. 600 pages (Collection Bibliothèque du nouveau monde)
 - Voir aussi Dictionnaire biographique du Canada. Tome X.

Un prêtre¹⁵, mien ami (auteur de Le Tour du Mexique)¹⁶ au retour d'un voyage aux provinces maritimes, me disait : « J'ai visité les États-Unis, le Mexique, et je n'ai rien vu de plus beau et de plus enchanteur que les vallées de la baie Française ! »

Mgr de Saint-Vallier, dans sa visite de 1686, avait bien raison de dire : « La mission des Mines sera la plus considérable de toutes celles de l'Acadie puisqu'il y remarquait les deux sources dont Sully, ministre de Henri IV disait : « Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France, ces vraies mines et trésors du Pérou. » (Maximilien de Béthune, 1560-1641, duc de Sully, surintendant des finances du roi Henri IV)

Ces vastes terrains d'alluvion de la contenance de plus de 2000 acres en superficie enlevés à la mer, au moyen de digues puissantes dues aux travaux et à l'habileté des Acadiens présentent une ressemblance frappante avec ce qu'à Berthier, à Saint-Barthélemy et à Maskinongé on nomme le « Grand Nord ». Le premier, qui en Acadie, eut l'idée de construire des digues fut Menou d'Aulnay¹⁷, l'un des fondateurs et le meilleur organisateur de la colonie acadienne qui au dire de ses pionniers devait être une extension de la mère-patrie de ce côté-ci de l'océan.

Le village de Grand-Pré paraît avoir été bâti à mi-chemin entre le Coteau et le bassin des Mines. De cette église, témoin de la plus noire des trahisons, il ne reste plus que l'emplacement et quelques pierres de fondation à la surface du sol. Du côté droit, on peut voir l'excavation qui fut autrefois la cave du presbytère, un vieux puits et à quelques centaines de pieds, une légère excavation indiquant l'endroit où fut le cimetière.

¹⁵ Édouard-Émery Richard (1844-1904) dans son ouvrage en deux volumes Acadia (1895) dit : « Nous voyons par le rapport de Winslow que chaque famille du district des Mines avait en moyenne 23 bêtes à cornes, 30 moutons, 14 porcs et 3 chevaux. »

- Voir Dictionnaire biographique du Canada. Tome XIII.

¹⁶ A.-C. Dugas confond Édouard Richard avec Joseph-Alfred Lippé (1865-1915) auteur de : Le Tour du Mexique : journal de voyage publié à Montréal par Arbour et Dupont en 1907 (271 p., 21 feuilles de planches).

¹⁷ Dictionnaire biographique du Canada, tome I.



La déportation des Acadiens

Gravure réalisée par l'artiste Frank Dicksee pour le livre Évangéline;
a tale of Acadie de Longfellow (1882)

(Musée acadien de l'Université de Moncton)

Cette gravure sera reproduite en de nombreux exemplaires, qui décoreront bien des foyers acadiens. Plusieurs sont encore en circulation, et les demandes de renseignements du public à leur sujet sont fréquentes.

Évangéline : Le lieu, l'histoire et le poème, par Frank Dicksee, 1880, 19e siècle
Papier, 2.4 x 33.5 x 44.3 cm. Don de Laurie Landry, 1997-411

Monsieur R. A. Parker, gérant de Dominion Atlantic Railway, vient d'offrir au docteur Pierre-Armand Landry (1846-1916), président de la Société de L'Assomption, de donner gratuitement le terrain de Grand-Pré où était située l'église de Saint-Charles, à la condition d'y élever un monument. Dans une assemblée convoquée à cette fin, l'offre fut acceptée avec reconnaissance et l'érection d'un monument votée avec enthousiasme.

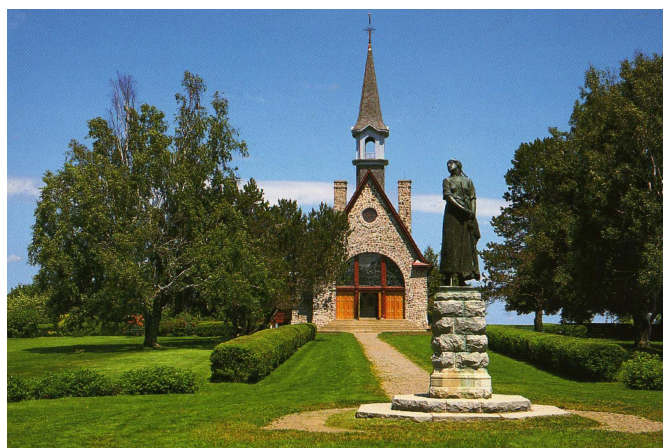


Déportation des Acadiens
Tableau de Claude Picard, 1956
Copie de Dicksee

L'ancien village ne comptait, paraît-il, qu'une vingtaine de maisons protégées par un fort appelé le « Vieux logis », en 1889, nous eûmes la bonne fortune de visiter Grand-Pré en compagnie de monsieur Herbin¹⁸ qui nous fit observer qu'une île reposait jadis en face de l'église, elle n'existe plus puisqu'elle est réunie à la terre ferme, bien qu'on la nomme encore Long Island. Outre ces vestiges d'un âge qui n'est plus et d'un peuple dispersé aux quatre coins du ciel, on voit encore, à Grand-Pré, d'énormes saules, témoins irrécusables de l'Acadie française; il s'en trouve huit formant rangée régulière devant l'église et deux autres en arrière. Ils sont là pour indiquer une ancienne construction. C'est ainsi que souvent à la campagne l'endroit d'une résidence disparue se trahit par de vieux arbres, un puits, une route abandonnée, une dépression de terrain. L'abbé Casgrain¹⁹ dit que ces saules mesurent plus de vingt pieds de circonférence.

¹⁸ John Frédéric Herbin (1860-1923), descendant d'Acadiens et auteur de plusieurs ouvrages fort estimés et l'un des plus fervents conservateurs de nos traditions nationales. Il vient de faire une découverte importante au sujet de l'église de Saint-Charles.

¹⁹ Henri-Raymond Casgrain (1831-1904), prêtre, écrivain remarquable et très fécond, fut grand ami des Acadiens en faveur desquels il a publié Un pèlerinage au pays d'Évangéline (1887), Une seconde Acadie (1894) et Les Sulpiciens et les prêtres des Missions-Étrangères en Acadie, 1676-1762 (1897).



Église de Grand-Pré et statue d'Évangéline

« En 1919, la « Société nationale l'Assomption » achète neuf mille pieds carrés de terrain pour construire une église, tandis que le sculpteur Louis-Philippe Hébert modèle la maquette d'une statue d'Évangéline. Cette statue, coulée en bronze à Paris, sera inaugurée en 1920 tandis que le site de Grand-Pré devient un « Memorial Park ». L'église sera bénie le 16 août 1922 par mgr Édouard-Alfred Le Blanc²⁰ (1870-1935), le premier évêque acadien (1912-). Ainsi fut reconstitué le premier haut lieu de l'Acadie historique en Nouvelle-Écosse, dont la visite est d'autant plus émouvante qu'elle évoque directement le passé des Acadiens de Belle-Île-en-Mer. »

Les Acadiens, citoyens de l'Atlantique, par Jean-Marie Fonteneau. Rennes, Éditions Ouest-France, 1996.

²⁰ Né à Saint-Bernard (N.-É.), Édouard LeBlanc entreprend à l'âge de 19 ans ses études au Collège Saint-Joseph de Memramcook. En 1891, il joint les rangs du tout nouveau Collège Sainte-Anne, puis, en 1895, lorsqu'est fondé le séminaire du Sacré-Cœur à Halifax, il s'inscrit aux études théologiques. Le 29 juin 1898, à l'âge de 27 ans, il reçoit l'onction sacerdotale des mains de mgr Cornelius O'Brien, archevêque d'Halifax. Il devient un des deux premiers Acadiens de la Baie Sainte-Marie à être ordonnés prêtre. Après 3 ans comme vicaire à Meteghan, le père LeBlanc devient curé de plusieurs paroisses du diocèse d'Halifax, dont celle de Saint-Bernard, son village natal. C'est à cet endroit qu'il entreprend la construction d'une imposante église en pierre.

En 1912, le Vatican nomme Édouard-Alfred LeBlanc évêque du diocèse de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick. C'est une grande victoire pour les leaders acadiens puisque LeBlanc est le premier Acadien à se voir confier un épiscopat. Il contribuera d'ailleurs grandement au développement de l'Acadie, participant à la fondation de la paroisse l'Assomption à Moncton, de la congrégation des religieuses de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, en plus d'être un acteur important pour la nomination du deuxième évêque acadien, Mgr Patrice-Alexandre Chiasson.

Grand-Pré était donc située dans le vallon qui sépare la rivière des Mines de celle de Gaspereau, mais plus proche de celle-ci que de celle-là. L'espace compris entre ces deux rivières qui sont larges comme L'Assomption à Joliette ou comme la Memramcook au village de ce nom, est de trois milles environ et Grand-Pré n'est séparé de la Gaspereau que d'un mille. Là, à l'embouchure de cette rivière, sont venus mouiller les vaisseaux américains et eût lieu l'embarquement cruel du plus grand nombre des malheureuses victimes de Saint-Charles et de Saint-Joseph. Il faut se rappeler encore que Edward Winslow²¹ dans ses lettres dit avoir aussi choisi la Pointe-à-Boudrot entre les Rivières-aux-Canards et des Habitants pour y prendre le reste des prisonniers marqués par le sacrifice.

Il est à remarquer que les anciennes paroisses acadiennes se composaient d'une multitude de petits villages où se groupaient les membres de la même famille; c'est ainsi qu'on nous a indiqué le site où s'élevait autrefois le village des Melanson dans la vallée de Grand-Pré, de la famille des Pierre Melanson, co-fondateur des Mines et ceux des Aucoin et des Michel dont parle monsieur Placide Gaudet et situés tous deux dans la paroisse de la Rivière-aux-Canards. Bâti, le village des Melanson à deux cents pieds du chemin royal, il ne reste plus que les caves des anciennes maisons.

Chaque propriétaire comme membre de la même famille possédait une bande de terrain partant de la rivière et atteignant au sommet du coteau de sorte que chacun avait sa part de digues, d'aboitiaux, de plaine et de colline. Sur le chemin royal du Coteau entre Grand-Pré et Wolfville se trouve la vieille église protestante, c'est-à-dire une église presbytérienne, bâtie en 1804 et plus loin, on salue avec respect la blanche petite église catholique desservie par le curé de Windsor (Pigiguit).

À la place de ce qui fut l'ancien Grand-Pré, se trouvent aujourd'hui les trois campagnes et villages de Wolfville, Grand-Pré et Hortonville.

Puisque nous sommes en plein pays d'Évangéline, nous allons dire un mot de ce magnifique poème de Longfellow auquel il a été donné pour titre le gracieux nom d' « Évangéline » et dans lequel il chante le bonheur et les mœurs douces et paisibles du peuple acadien.

²¹ Winslow, John (1702-74), lieutenant, capitaine, lieutenant-colonel, major-général, juge en chef. En 1755, on le désigne avec Scott pour seconder l'exécution des plans de Lawrence. On a de lui un Journal, où il expose les détails du Grand Dérangement. Ce fut le 4 septembre qu'il lut aux habitants de la Grand-Pré la proclamation de leur déportation « au nom du Roi George II » ; le 5, devant une table au centre de l'église, il leur lut le message final, les déclarant tous prisonniers. Site : Québec history. Voir aussi : Dictionnaire biographique du Canada. Tome V.

Ouvrons Rameau de Saint-Père et lisons : « Évangéline est la fille d'un riche cultivateur des Mines et ses fiançailles se célèbrent le 4 septembre 1755, la veille même de la proscription. Le lendemain éclate la funeste catastrophe, au moment même où le mariage venait d'être béni. Évangéline (Bellefontaine) est entraînée d'un côté et Gabriel (Lajeunesse), son époux, de l'autre et amenés tous deux en captivité en Nouvelle-Angleterre. Ils passent leur vie à se rechercher l'un l'autre mais sans succès; ce n'est qu'à la fin de leur existence qu'Évangéline et son époux finissent par se rencontrer dans un hôpital de Philadelphie où Évangéline, devenue en quelque sorte sœur de la charité, soigne les malade et retrouve son mari mourant sur un grabat. Ainsi ces époux d'un jour, unis devant Dieu, séparés par la proscription, se trouvent de nouveau rejoints devant Dieu en face de la mort, pour n'être réunis que dans le tombeau. Pour être une fiction, cette idylle n'en est pas moins touchante, vraisemblable et propre à faire connaître le peuple acadien et sa déportation sous son vrai jour. Le révérend père Philéas Bourgeois²², c.s.c., dans une conférence donnée le 27 février au centenaire de la naissance du poète dit qu' « Évangéline a été lue dans la chaumière du pauvre et dans le palais des grands jusque dans la plupart des pays d'Europe puisqu'elle a été traduite²³ en plusieurs langues et partout le poème de Longfellow nous a fait connaître, aimer et respecter. »

²² Bourgeois, Philéas (Philius)-Frédéric, prêtre catholique, professeur et écrivain, né le 17 novembre 1855 dans la paroisse de Pré-d'en-Haut, Nouveau-Brunswick, fils unique de Frédéric-S. Bourgeois et d'Osithe Boudreau ; décédé le 3 avril 1913 à Memramcook, Nouveau-Brunswick. (CyberAcadie)

- Voir aussi : Catta, Étienne, Le révérend père Camille Lefebvre, 1831-1895 et la renaissance acadienne. Saint-Joseph, N.B., Province acadienne des Pères de Sainte-Croix, (1983?). 3 tomes.

²³ Diverses traductions faites au Québec; en voici deux :

Longfellow, Henry Wadsworth, 1807-1882, Évangéline / traduction du poème acadien de Longfellow par L. Pamphile Lemay. 2^e édition, Québec, P.-G. Delisle, imprimeur, 1870. 192 pages.

- Réédité par Boréal dans la collection Poésie compact; classique, en 2005.

Longfellow, Henry Wadsworth, 1807-1882, Évangéline. Montréal: Éditions de l'Action canadienne-française, 1939. 88 p.: 19 cm. - (Contes et récits)

- Il est presque assuré que ce texte est la traduction de Paul Morin (catalogue Iris de la Bibliothèque nationale du Québec).



Philéas-Frédéric Bourgeois, c.s.c., fier descendant de ces Acadiens, est né un siècle après le Grand Dérangement des Acadiens. Il va en devenir l'un des plus fervents défenseurs.

C'est Longfellow qui l'a chanté mais l'idée première en revient, paraît-il, à l'abbé Connelly²⁴, plus tard archevêque d'Halifax, qui, en 1845, devisant avec Longfellow, lui propose d'écrire un poème sur la légende qu'on vient de lire; l'ouvrage fut commencé en 1845 et publié en 1847. Richard dans Acadia affirme que Thomas Chandler Haliburton²⁵ lui donna le même conseil. Il paraît que le poète hésita longtemps pour savoir de quel nom il baptiserait son nouvel ouvrage; finalement, il se décida pour Évangéline. Mais ce choix aussi bien que celui de Gabriel n'est pas heureux au point de vue acadien. Je ne crois pas que les registres des paroisses acadiennes ne renferment un seul exemple du prénom Évangéline et je n'ai rencontré qu'une fois ou deux celui de Gabriel. (On peut dire la même chose pour les patronymes Lajeunesse et Bellefontaine qui sont ceux de Gabriel et d'Évangéline.)

²⁴ Connelly, Thomas Louis, prêtre capucin, vicaire général du diocèse de Halifax, évêque de Saint-Jean, N.-B., archevêque de Halifax, né à Cork, Irlande, en 1814, décédé à Halifax le 27 juillet 1876. (CyberAcadie)

²⁵ Voir note 3.



Embarquement des Acadiens (Gravure de Émile Bayard)

Émile-Antoine Bayard, né à La Ferté-sous-Jouarre le 2 novembre 1837 et mort au Caire en décembre 1891, est un peintre, décorateur, dessinateur et illustrateur français.

CHAPITRE II LA TRAHISON DE GRAND-PRÉ

Ancêtres, levez-vous ! Par quels crimes horribles
Avez-vous mérité ces châtiments terribles ?
Dites, quels attentats, quels sacrifices affreux
Ont attiré sur vous les colères des cieux ?

Pour garder de la foi les saints enseignements
Et pour ne pas prêter de criminels serments,
C'est là votre forfait.
Contre une race inique,
Faibles, vous soutenez une lutte héroïque.

Vers de la poésie « Le Vieillard acadien », par Joseph-Octave Fontaine²⁶



Joseph-Octave Fontaine
Original en possession de Simone Brien et Jérôme Mireault,
Sainte-Marie-Salomé

²⁶ Joseph-Octave Fontaine (Saint-Jacques-de-l'Achigan, 1845 – Québec, 1890), célèbre avocat de Québec, fils de François (alias France) Fontaine et de Sophie Gaudet de Saint-Jacques-de-l'Achigan. On peut trouver le poème dans : Dièreville, Voyage du Sieur de Dièreville en Acadie. Saint-Jacques, Éditions du Pot de fer, 1990.

Parmi les prisonniers que la trahison du Bostonnais²⁷ venait de saisir comme dans un piège tendu à la bonne foi, au nombre de 418 dans l'église de Grand-Pré, figuraient Jean Bro²⁸ (1743-1824), premier curé de Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie devenu Saint-Jacques-de-l'Achigan (1774-1814), et Joseph-Mathurin Bourg (Bourque)²⁹ (1744-1797), deux garçonnets de douze ans et de 11 ans. Winslow avait ordonné aux chefs de famille « de venir à l'église le 5 septembre, un vendredi à 3 heures et d'amener avec eux tous leurs fils de dix ans et au-dessus. »

Bien que nés et résidant à Saint-Joseph de la Rivière-aux-Canards, ces enfants durent se trouver avec leurs pères au rendez-vous dans l'église de Saint-Charles de Grand-Pré, car l'acte de convocation signé par John Winslow en date du 2 septembre 1755, enjoignait sous peine de confiscation de leurs meubles et immeubles, aux habitants des rivières Perrot, aux Canards, des Habitants, des Mines et Gaspereau de se réunir dans l'église de la dite paroisse.

Ce plan qui voilait une perfidie sans nom, avait germé comme d'instinct, sous le souffle de Satan qui n'avait pu inspirer au traître un meilleur endroit qu'une église pour faire saisir des Acadiens en masse, ni fournir d'armes plus efficaces que la trahison contre les trop crédules victimes de la déportation.

Une fois l'église remplie, Winslow demeurant au presbytère où il était descendu le 20 août³⁰ s'y rendit lui-même, en fit fermer soigneusement les portes, puis s'avançant jusqu'au milieu du chœur, il adressa la parole dans ce sanctuaire, jusque là témoin des paroles de paix et de consolation, et il annonce aux prisonniers que « leurs terres, leurs maisons et leurs troupeaux sont confisqués au nom de la Couronne. »

²⁷ Nom donné aux résidents des colonies anglaises.

²⁸ Dictionnaire biographique du Canada. Tome VI.

²⁹ Dictionnaire biographique du Canada. Tome IV.

Voir aussi : « Mathurin Bourg, missionnaire », par Marie-Claude Ouellette, journaliste de Le Courrier de la Nouvelle-Écosse. Dans Le Trait d'union. 7 mars 2004. Supplément. Page 5.

³⁰ Les missionnaires, personnages embarrassants pour la circonstance, venaient d'être arrêtés : monsieur Claude-Jean-Baptiste Chauvreulx (1706-1760), sulpicien, aux Mines, (Dictionnaire biographique du Canada, tome III) monsieur Henri Daudin (1709-1756), à Port-Royal (Dictionnaire biographique du Canada, tome III), et monsieur Lemaire à la rivière aux Canards – les 4, 6 et 10 août sont envoyés en Angleterre, puis en France par Saint-Malo, après avoir été exposés aux railleries, au mépris et aux insultes de la population d'Halifax. Mgr William Walsh (1804-1858), archevêque d'Halifax (1844-1858) appelle ces vénérables prêtres « des missionnaires vraiment zélés et apostoliques. » (Mandement de 1855)



Winslow lit l'ordre d'expulsion des Acadiens

Tableau de Claude Picard, né à Saint-Basile (Madawaska), NB, en 1932
L'un des six tableaux de l' « Histoire des Acadiens » commandés en 1987 par Parcs
Canada pour le lieu historique national de Grand-Pré.

Et les échos longtemps endormis vont redire maintenant ces accents de haine et de tristesse d'âge en âge tant qu'il existera sur la terre un seul Acadien ! Quant à eux-mêmes, ils vont être bientôt transportés hors de la province, pouvant emporter leur argent et leurs menus objets de ménage. « Je ferai en sorte, ajoute-t-il, - l'avenir dira s'il parlait sincèrement – que chaque famille soit réunie dans les navires; dès maintenant vous êtes prisonniers de l'État³¹. « Et les échos longtemps endormis vont redire maintenant ces accents de haine et de tristesse d'âge en âge tant qu'il existera sur la terre un seul Acadien ! Cet ordre stupéfiant et barbare ne venait pas de la Couronne d'Angleterre. – C'est un fait qui paraît certain – mais émanait spontanément

³¹ Rien ne peut nous donner une idée plus exacte de la dislocation des familles, que la lecture des registres de baptêmes, mariages et sépultures, qui nous montrent souvent deux jeunes gens unis par le mariage à Port-Royal, y faisant baptiser la moitié de leur famille, tandis que l'autre partie est enregistrée dans nos livres de la province de Québec. Une femme est inhumée en Acadie et son mari va reposer dans le cimetière de Saint-Jacques de la Nouvelle-Acadie ou bien encore une famille de dix ou douze enfants dont la moitié disparaissent pour toujours.

du cerveau malade du féroce Lawrence³², gouverneur d'Halifax, et portait la date du 28 juillet 1755 où l'on prit la décision finale d'expulser les Acadiens et de purger la province de tous ces dangereux sujets. » -- « Si on les laisse aller où ils voudront, avait-il dit au Conseil, ils fortifieront le Canada (se bien rappeler alors que cette colonie était française). Pour cela il faudra les diviser dans les colonies où ils seront utiles, car pour la plupart, ils sont en bonne santé et forts; ils forment un peuple sain et vigoureux. »

Ce gouverneur écrivait à Winslow : « Vous devez avoir recours à quelque stratagème qui fera tomber les hommes, les jeunes et les vieux, en votre pouvoir; vous les retiendrez ensuite jusqu'à l'arrivée des transports, afin qu'ils soient tous prêts pour l'embarquement. »

Après la journée du 5 septembre, Winslow écrivit dans son journal qui nous est parvenu : « Ainsi finit le mémorable 5 septembre 1755, jour de grande fatigue et de trouble. » Ce fut sans doute un jour de fatigue et de trouble pour les exécuteurs d'ordre si cruels, mais les victimes elles-mêmes qu'on semble oublier, étaient-elles sur des lits de roses ? Et ce jour ne fut-il pas mille fois plus triste et plus lugubre pour elles ? C'est donc avec infiniment de raison que la sainte écriture appelle : « Dies irae calamitatis et miseriae dies magna et amara valde » - « Jour de colère, de misère et de calamité, jour mémorable et plein d'amertume ».

La révélation brutale de Winslow glace les prisonniers de terreur et d'effroi; ils ne peuvent en croire leurs oreilles et le premier moment de stupeur écoulé, ils demandent d'aller dans leurs familles, avertir leurs femmes et leurs enfants de ce qui vient de se passer, mais on ne leur permet d'y aller que par groupe de vingt à la fois : dix de Saint-Joseph et dix de Saint-Charles et pour vingt-quatre heures seulement. Sans plus tarder, les Anciens dressent dans l'église même une requête où brille au premier chef l'amour de la religion et de la patrie. « Nous désirons, disaient-ils, pratiquer notre religion pour la conservation de laquelle nous sommes contents de sacrifier tous nos biens. »

Ces nobles sentiments religieux ne leur viennent pas à l'heure présente de leurs prêtres qui eux-mêmes, sont déjà loin et prisonniers dans un port quelconque; mais ils naissent à l'envie de leurs cœurs ulcérés et tout vibrants d'enthousiasme religieux. Dans les cinq jours d'angoisse suivants, les yeux pleins d'inquiétude et de larmes, ne cessent d'interroger l'horizon du bassin

³² Charles Lawrence (Plymouth, 14 décembre 1709 – Halifax, 19 octobre 1760) était un officier militaire britannique qui, en tant que lieutenant gouverneur et ensuite gouverneur de la Nouvelle-Écosse, fut responsable de gérer l'expulsion des Acadiens de la colonie lors du Grand Dérangement.

- Dictionnaire biographique du Canada, tome III.

des Mines, pour y découvrir les autres bateaux dont on leur a parlé et au sort desquels on va confier leurs destinées.

Déjà trois vaisseaux : l'Indeavour, l'Industry et le Mary étaient entrés dans la rivière Gaspereau venant de Boston dans l'après-midi du 3 août. « Inquiets, dit Winslow, les Acadiens sont allés à bord des trois transports dans le but de connaître leur destination, mais j'avais dit aux capitaines de leur répondre que ces vaisseaux sont envoyés pour le transport des troupes en cas d'urgence. » Et ce qui donnait un vernis de vérité à cette réponse, c'est que depuis le 20 août, le capitaine avait établi son camp sur le terrain de l'église, son domicile au presbytère et son arsenal à l'église.

Deux autres transports, l'Élisabeth et le Léopard, venant encore de Boston, paraissent dans le lointain 4 et 6 septembre, défilent sous les yeux et vont aussi mouiller à l'embouchure de la rivière Gaspereau. Lawrence avait fait remettre aux capitaines de ces transports des lettres pour les gouverneurs des provinces du continent, pour les avertir de l'envoi de ce qu'il appelait les « French neutrals », les « Français neutres ».

Le premier embarquement qu'on leur en intime, tous ces jeunes garçons refusent d'avancer et de partir sans leurs pères, mais Winslow en saisit un et le lance de l'avant pendant que les autres sont poussés vers les navires à la pointe des baïonnettes. Tel on saisit un mouton par la laine ou les pattes et on le traîne en avant du troupeau pour inciter les autres à suivre et à courir à la mort.

Ce trajet de l'église à l'embouchure de la rivière Gaspereau fut une marche funèbre épouvantable où à la voix de ces adolescents se mêlent les prières, les cantiques et les cris déchirants de leurs mères, de leurs petits frères et de leurs sœurs accourus à l'autel du sacrifice et les suivant ou se tenant à genoux pour les embrasser au passage au cas où ils ne pourraient pas les accompagner ou les arracher à l'exil.

Mais l'embarquement général ne commença que le 8 octobre. Ce jour-là, on arrive de partout, toutes les avenues fournissent leur contingent; femmes, vieillards débiles, enfants, malades et infirmes, tous arrivent pêle-mêle et bon gré, mal gré, s'embarquent de même. Ce fut donc là le jour de grande séparation par excellence; jour si longtemps pleuré par les malheureux exilés et dont le souvenir fait encore bondir d'indignation et met à la torture tout cœur acadien qui, au premier abord, ne sait s'il doit maudire ou pardonner mais qui, dans tous les cas, ne peut jamais oublier.

Winslow note dans son journal du 8 octobre : « On commença à embarquer les habitants qui abandonnèrent leurs domiciles avec regret et malgré eux, les femmes dans la plus grande désolation, portant leurs enfants dans les bras, d'autres traînant dans des charrettes leurs parents infirmes et leurs

effets de ménage, le tout offrant un spectacle de confusion et une scène de détresse et de désolation. » Quatre-vingt familles sont placées à bord des vaisseaux l'Élisabeth et le Léopard. Pour éviter une plus grande confusion, il y eut déplacement des prisonniers et l'on réunit dans ces deux transports 420 personnes, c'est-à-dire 60 personnes de plus qu'ils ne pouvaient porter raisonnablement, à raison de deux personnes par tonne de capacité et tout cet équipage était de Grand-Pré. Trois autres navires, le Swan, le Hannah et le Sally and Mully reçurent le reste des habitants de la vallée de Grand-Pré et de la rivière Gaspereau au nombre de 462, ce qui forme un total de 882 déportés répartis en cinq transports. Quatre autres navires : l'Indeavour du capitaine Stone, l'Industry du capitaine Goodwin, le Mary du capitaine Dunning arrivés les premiers à la Gaspereau, auxquels furent ajouté le Prosperous du capitaine Bragdon venu directement de Annapolis Royal (Port-Royal), le 10 octobre, complétaient le nombre de 9 transports mentionnés plusieurs fois dans le journal de Winslow. Ces 4 derniers vaisseaux avaient ordre de recevoir le reste des habitants des vallées des rivières de la paroisse de Saint-Joseph-de-la-rivière-aux-Canards. Déjà occupés depuis le 10 septembre par un grand nombre d'hommes et de jeunes gens, ils sont dirigés vers la rivière aux Canards à une pointe appelée Pointe des Bourdot, entre les rivières aux Canards et des Habitants. Winslow, pour y recevoir le résidu de la population, c'est-à-dire 677 personnes qu'on destine aux côtes de la Virginie, tandis que les 5 premiers vaisseaux se dirigeaient vers le Maryland.

Et le 27 octobre, toute la flotte composée de 24 vaisseaux, les 9 de Grand-Pré et de Saint-Joseph, les 5 de Pisiguit et les 10 de Chignectou (Beaubassin et les environs) leva l'ancre et fit voile vers les côtes du continent, selon leurs destinations.

Y eut-il jamais une semblable flotte ainsi formée de tout un peuple en pleurs, arraché au sol natal pour être transplanté en masse sur une terre étrangère ? Je ne le crois pas et c'est ici un de ces moyens atroces que le genre humain ne connaissait plus depuis le temps des conquérants assyriens et que le protestantisme a la honte d'avoir réintroduits dans notre société chrétienne. Bancroft³³ dit quelque part dans son histoire des États-Unis : « Je ne sais si les annales du genre humain conservent le souvenir des souffrances aussi

³³ George Bancroft (3 octobre 1800 – 17 janvier 1891) était un historien et homme politique américain. Pendant qu'il était secrétaire de la Marine, il fonda l'académie navale américaine à Annapolis en 1845. Son œuvre la plus importante est l'History of the United States, from the discovery of the american continent.

amères, aussi longues, aussi criminellement infligées que celles qui accablèrent les colons français de l'Acadie. »

Winslow put enfin jouir du spectacle depuis longtemps préparé; le succès dépasse sans doute ses plus chères espérances; car, pour sa part, il vient d'expulser le joli nombre de 2,291 prisonniers.

Mais leurs misères ne sont pas encore assez amères, ni leurs cœurs assez meurtris, ni leurs âmes assez navrées. Il faut ajouter à cette mesure déjà pleine. Aussi, à peine ont-ils doublé le cap Porc-Épic ou Blomidon (se trouve entre le bassin des Mines et la baie Française ou de Fundy) dans les vaisseaux de transport et perdu de vue Grand-Pré et son admirable plaine qu'ils voient le feu allumé par des mains aussi cruelles que criminelles, se promener le long de la rivière aux Canards et des autres tributaires des Mines et de balayer en un clin d'œil leurs maisons, leurs dépendances au nombre de 698 et la belle église de leur paroisse, « beautiful church », selon l'expression du capitaine anglais envoyé en exploration par Winslow.

Si, comme il est permis de le penser, ce spectacle était prémédité de la part de Lawrence, son cœur haineux dût tressaillir de joie à la pensée des angoisses de tout ce peuple, témoin oculaire de la destruction complète de ses fermes et à l'impossibilité absolue, malgré leur bravoure, de combattre l'élément destructeur.³⁴ Il voulait les frapper au cœur; il vient de gagner son point et, au-delà, en livrant leurs églises aux flammes, car ils ont dit dans leur supplique rédigée dans l'église même de Grand-Pré « qu'ils préfèrent perdre tous leurs biens et garder leur religion. »

C'est dans cette parole que, pour moi, se trouve l'explication de cette abondance des biens de la terre, dans laquelle vivent les Acadiens, et de tous ces appels de Dieu parmi le peuple, qu'il demeure à Saint-Jacques, à Saint-Grégoire ou bien qu'il vive dans les provinces maritimes. Mgr Paul Bruchési (1855-1939), archevêque de Montréal (1897-1921), en 1898, durant sa visite pastorale à Saint-Jacques, parlait des nombreuses vocations religieuses parmi les descendants d'Acadiens et, pour en avoir une idée plus complète, il dit au peuple qui l'entourait : « Que tous ceux qui ont des prêtres ou des religieux dans leurs familles se lèvent ! »³⁵ Et tout le peuple, comme un seul homme, sous l'influence d'un courant électrique, se leva en réclamant

³⁴ L'abbé Henri-Raymond Casgrain (1831-1904) raconte dans son Pèlerinage au pays d'Évangéline (Québec, Demers, 1887) qu'à Port-Royal, « les fugitifs dans les bois, voyant les Américains mettre le feu à leur église, s'élancèrent furieux sur les incendiaires, tuèrent et blessèrent 29 d'entre eux, mirent les autres en fuite et retournèrent dans leur retraite. »

³⁵ Guy Courteau et François Lanoue, Une nouvelle Acadie : Saint-Jacques de l'Achigan, 1772-1947. [Montréal, Imprimerie populaire, 1949.] Page 302.

l'honneur d'avoir fourni à l'Église toute une armée de prêtres³⁶ et de vierges. C'est, à l'évidence, un peuple qui veut donner à Dieu, pour son service, la grande part qu'Il réclame et le Bon Maître a la promesse dans ce noble « Nous préférons perdre tous nos biens et garder notre religion ». Ils vont perdre leurs biens de la terre, mais pas leur religion et, comme au saint homme Job, le Seigneur leur donnera le double de ce qu'ils avaient d'abord possédé. Pourtant, le choc nerveux, la commotion cérébrale et le brisement de cœur, joints aux privations de toutes sortes, furent alors si intenses chez le peuple banni que la plupart des passagers parqués comme des anchois, ressentirent toute leur vie une vive répulsion contre les Bostonnais³⁷ et tout ce qui pouvait leur rappeler ces terribles scènes; plusieurs même furent sérieusement ébranlés ou le devinrent plus tard, quant à leurs facultés mentales.

Longfellow avait cent fois raison, au moins pour la dernière partie, d'écrire dans Évangéline : « Les chaumières dévastées ont disparu et leurs habitants sont partis pour toujours, dispersés comme la poussière et les feuilles quand les violentes rafales d'octobre les saisissent et les font tourbillonner dans l'air et pleuvoir au loin sur l'océan. Du joli village de Grand-Pré, il ne reste plus que le souvenir! »³⁸ Privés de leur liberté et de leurs biens, les Acadiens ne sont pas à bout d'épreuves, car le gouvernement d'Halifax ne s'était pas suffisamment concerté avec les gouverneurs des provinces de la Nouvelle-Angleterre, comme le prouvent les mots du gouverneur de la Virginie, en date du 21 février 1756 : « J'ai à me plaindre du gouverneur Lawrence qui ne nous a pas avertis de l'arrivée de ces gens, car si nous l'avions été, nous nous serions préparés pour les recevoir. Comme la législature refusait tout secours, les Acadiens de la Virginie furent rembarqués et transportés en Angleterre. Lawrence avait envoyé des lettres, mais n'attendit pas le retour des réponses, par crainte, dans doute, de refus et d'obstacles au départ de ses victimes. Il s'était vanté au ministre d'Angleterre que tous étaient parvenus à destination; celui-ci le détrompe en lui disant que « plusieurs centaines de ces gens ont été envoyés ici, de la Virginie. »

Il est certain pourtant que ces gouverneurs savaient le projet d'expulsion puisqu'une lettre datée d'Halifax, le 9 août 1755, reproduite dans deux journaux de la Nouvelle-Angleterre, disait : « Nous avons actuellement le noble et grand projet de chasser les Français neutres de cette province (la

³⁶ La famille de Claude Dugas (m. Marguerite Turgeon, Saint-Jacques, 1815) et celle de Pierre Amireau ou Mireault (m. Sophie Melançon, Saint-Jacques, 1817), tous deux déportés et établis à Saint-Jacques, comptent chacune au moins vingt prêtres.

³⁷ Les Bostonnais désignent l'administration et les colons de la Nouvelle-Angleterre.

³⁸ Il en fut ainsi de tous les villages acadiens.

Nouvelle-Écosse); ils ont toujours été nos ennemis secrets et encouragé les sauvages à nous couper la gorge. Si nous pouvons réussir à opérer cette expulsion, cet exploit sera le plus grand qu'aient accompli les Anglais en Amérique, car au dire de tous, dans la partie de la province que ces Français habitent (Gare au bout de l'oreille!), il y a les meilleures terres du monde. »
« Nous pourrions ensuite mettre à leurs places de bons fermiers anglais et nous verrions bientôt une abondance de produits agricoles dans cette province. »

« Malgré son aspect imposant, la flotte du 27 octobre n'avait pu même, avec toute la bonne volonté des proscripteurs, donner passage à tous les déportés de Grand-Pré et de la rivière aux Canards. Il appartenait au capitaine Osgood, lieutenant de Winslow, de parfaire l'œuvre de son maître et de réduire en solitude toute une magnifique et fertile partie du pays. »
(Bancroft)

Il appert, d'après les documents, que du 13 novembre au 20 décembre 1753, Osgood fournit à la déportation une quote-part respectable de 732 personnes. Winslow avait transporté ce qui restait de la population de la rivière aux Canards à Grand-Pré, en lui donnant ordre de se tenir prêt pour le départ.

Après cet acte de courage et de bravoure, Osgood voulut se reposer sur ses lauriers, et il écrivit à Winslow, d'Halifax, le 18 décembre 1755 : « Nous avons fait notre possible pour nous garantir du froid, en élevant une cheminée dans la maison de la messe (l'église)³⁹.

Et le 20 décembre, il ajoute : « Je vous informe que tous les Français laissés à mes soins sont partis. » Même si on ne s'occupa guère de les bien placer, on n'eut garde d'oublier les bons fermiers anglais à mettre à leur place. »

« Beaucoup d'intrigants et d'aventuriers, dit François-Xavier Garneau⁴⁰, voyaient ces belles fermes acadiennes avec un oeil de convoitise, et il ne fut pas difficile de trouver des raisons politiques pour justifier l'expulsion des Acadiens. »

En 1760, deux cents émigrés du Connecticut furent engagés à s'établir à Horton (Grand-Pré) et à prendre possession des terres; d'autres colons, surtout trente familles du Massachusetts, vinrent s'établir, en 1761, près de l'établissement de Horton.

³⁹ L'église de Saint-Charles de Grand-Pré. Ce temple ne fut pas incendié et existait encore en 1760, à l'arrivée des colons du Massachusetts.

⁴⁰ Dans Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours. Québec, Fréchette, 1848. Tome 3. Livre IX, chapitre 1 : Guerre de sept ans (1755-1763)



Transit par Nantes

Détail de la fresque du « Mémorial des Acadiens »
réalisée par Robert Dafford, sur un mur aveugle, rue des Acadiens, à Nantes

Lors de leur déportation en 1755, beaucoup d'Acadiens, alors détenus en Angleterre, furent envoyés en France, espérant avant tout repartir pour le Nouveau Monde. Dans l'attente d'un embarquement pour la Louisiane, certains patientèrent en Bretagne et dans le Poitou. Chantenay, aujourd'hui quartier nantais, devint ainsi pendant 10 ans, de 1775 à 1785, un lieu de transit pour ces réfugiés, à proximité immédiate du port de Nantes. Certains ne tardèrent pas à s'y fixer définitivement et à y faire souche.

Robert Dafford est un peintre muraliste des États-Unis, né le 14 mai 1951. Il demeure à Lafayette (Louisiane).

CHAPITRE III MŒURS ET TRAVAUX DES ACADIENS

Mais, pour être l'objet de tant de haine et de vengeance, d'un si noir complot, qu'était donc le peuple acadien ? Nous allons répondre en citant le témoignage d'un de ses premiers curés, d'un de ses évêques, puis les appréciations de ses pires ennemis nullement suspects de partialité. La fable du Loup et de l'agneau (Fables, I, 10) de La Fontaine nous donnera la clef du mystère :

Un agneau se désaltérait
Dans le courant d'une onde pure.
Un loup survient à jeun, qui cherchait aventure,
Et que la faim en ces lieux attirait.
Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ?
Dit cet animal plein de rage :
Tu seras châtié de ta témérité.
Sire, répond l'agneau, que votre majesté
Ne se mette pas en colère;
Mais plutôt qu'elle considère
Que je me vais désaltérant,
Dans le courant.
Plus de vingt pas au-dessous d'elle;
Et que par conséquent, en aucune façon,
Je ne puis troubler sa boisson.
Tu la troubles ! reprit cette bête cruelle;
Et je sais que de moi, tu médis l'an passé.
Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né ?
Reprit l'agneau; je tête encore ma mère.
Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.
Je n'en ai point. C'est donc quelqu'un, dis, tiens;
Car vous ne m'épargnez guère,
Vous, vos bergers et vos chiens.
On me l'a dit : il faut que je me venge.
Là-dessus, au fond des forêts,
Le loup l'emporte et puis le mange,
Sans autre forme de procès.

Messire Louis Petit⁴¹, curé de Port-Royal (Annapolis Royal, Nouvelle-Écosse)⁴² et vicaire général de mgr de Laval, rend ce beau témoignage en

⁴¹ Louis Petit (1629-1709), né à Belzane, en Normandie, d'Adrien Petit et de Catherine Dufloc, il fut d'abord capitaine du régiment de Carignan dans l'expédition de 1666 contre les Iroquois; il aurait été commandant au fort de 1668 à 1670, pendant le voyage de Chambly en France. Il fut ordonné prêtre par mgr de Laval, le 21 décembre 1670. Curé de Contrecoeur, avec desserte de Saint-Ours et de Sorel (1672-1676); grand-vicaire de l'évêque de Québec (1676-1709); on disait de lui, à l'époque, il est tout anglais dans son esprit; curé de Port-Royal (1676-1709); à la prise d'Annapolis par les Anglais en 1690, il est emmené à Boston, où il est détenu comme prisonnier (1690-1691); de nouveau curé

faveur des Acadiens, dans son rapport à l'évêque de Québec en 1685 : « On ne voit, parmi eux, dit-il, ni jurement, ni débauches de femmes, ni ivrognerie. Quoiqu'à une grande distance de l'église, ils y viennent en foule, les dimanche et fêtes, et fréquentent les sacrements. »

Dans une lettre célèbre publiée en 1855, et reproduite par L'Univers de Paris, au centenaire de l'expulsion, mgr William Walsh (1804-1858), archevêque d'Halifax (1844-1858), appelait les Acadiens : « Ces enfants des saints exilés d'autrefois ». Puis Sa Grandeur énumérait les vertus qui les avaient rendus si vénérables : « Rappelez-vous toutes les vertus de ces chrétiens persécutés : pensez à leur foi vive, à leur patience héroïque, à leur bonne volonté, avec laquelle ils ont renoncé à tout ce qu'ils avaient de plus cher, à leur courage viril, à leur affection conjugale et à leur piété filiale, à leur pardon des injures et à leur confiance en Celui dont ils invoquèrent le secours avec des saints cantiques et des prières ferventes⁴³. Sa Grandeur arrivait de Rome, où elle avait entretenu Pie IX de l'histoire touchante et édifiante des Acadiens. » Le pape fut ému au récit de tant de souffrances et de tant de foi. De quel peuple peut-on faire un plus bel éloge ?

Toutefois, si on trouve ces témoignages trop intéressés et, par suite, peut-être partiaux, prenons les aveux non suspects de nos propres ennemis. Edward Cornwallis (1713-1776), qui fut aussi un des proscripteurs, leur disait : « Nous connaissons votre industrie et nous savons que vous n'êtes pas abonnés à aucun vice, ni à aucune débauche. »

Moses Delesdernier⁴⁴ (vers 1713 – décédé 1811), factotum de Lawrence écrivait dans ses Souvenirs sur l'Acadie⁴⁵, en parlant des Acadiens : « C'est

de Port-Royal (1691-1703); curé de l'Ancienne-Lorette (1703-1705); retiré à Québec (1705-1709), où il est décédé, le 3 juin 1709. Sa sépulture eut lieu dans la cathédrale de Québec. J.-B.-A. Allaire, Dictionnaire biographique du clergé canadien-français. Vol. III, 4^e supplément pp. :70-71.

⁴² Port Royal est une localité du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse située près d'Annapolis Royal, sur la péninsule s'avancant entre le bassin Annapolis et la baie de Fundy. Elle fut fondée en 1605 par Pierre du Gua de Monts et devint ainsi le site d'une colonie française.

Wikipédia

⁴³ On a retrouvé à Londres quelques fragments de ces cantiques :

« Portons la croix, sans choix, sans ennui, sans murmure, portons la croix.

Quoique très amère et très dure, malgré les sens et la nature,

Portons la croix ».

⁴⁴ Propriétaire foncier, fonctionnaire, agent foncier, auteur, huguenot suisse et homme d'affaires qui, entre autres, s'occupait, lors de la déportation de 1755, de vendre le cheptel des Acadiens. Régis Brun, historien acadien.

⁴⁵ L'information concernant les terres de Moses Delesdernier se trouve aux Cumberland, Halifax, and Hants county registries of deeds, dont les archives sont également

le peuple le plus innocent et le plus vertueux d'une parfaite égalité, sans distinction de rang dans la société. Le titre de « Monsieur » n'est pas connu, ignorant le luxe, peu ambitieux, hospitalier, d'une inviolable pureté de mœurs, peuple fort sain, vivant jusqu'à un grand âge⁴⁶. Si quelques disputes s'élèvent entre eux, ils soumettent leurs difficultés à leurs prêtres, dont les décisions sont sans appel. »⁴⁷

Leur bravoure est au-dessus de tout éloge. On pouvait lire dans un des numéros de La Semaine religieuse de Montréal en 1900 : « Dès son origine, ce peuple a soutenu des assauts mémorables. Son bras abattait souvent des fiers ennemis. » Port-Royal a une histoire attachante et dramatique par ses combats de 1613 à 1710. Encore aujourd'hui, les Acadiens sont ce « peuple de frères » représenté par l'historien François-Xavier Garneau.

L'honorable juge Ludger-Urgel Fontaine (né Ludger, 1835-1892) disait, en parlant des Acadiens du district de Joliette : « Ils sont peut-être plus hospitaliers, plus compatissants et plus unis entre eux que les Canadiens; on les dirait tous de la même famille. Un édifice est-il renversé par le vent ou détruit par le feu, vite, on se réunit pour venir en aide à la victime de l'accident. Chacun fournit sa quote-part⁴⁸ et on élève un nouvel édifice de plus grande valeur que l'ancien.⁴⁹ J'ai vu des frères chargés d'une nombreuse famille, passer leur vie ensemble sur les biens paternels.⁵⁰ C'est

disponibles sur microfilm aux PANS. Ses deux manuscrits se trouvent dans les Andrew Brown papers à la BL, Add. mss 19071 : ff.259-264 ; 19073 : ff.126-135. Dans Dictionnaire biographique du Canada, 1801-1820. Vol. V, à la suite de sa biographie.

⁴⁶ Dans leurs registres, il se rencontre peu de sépultures d'enfants, pas d'actes de naissances illégitimes, mais, par contre, des mortalités de vieillards de 89, 90, 95 et 100 ans.

⁴⁷ Mgr de Saint-Vallier dit la même chose dans son rapport de visite en Acadie en 1686.

⁴⁸ On ne peut guère être plus généreux qu'à Saint-Jacques. À sa dernière visite, mgr Joseph-Alfred Archambault (1859-1913), évêque de Joliette (1904-1913), a reçu des paroissiens la somme très considérable de 513\$.

⁴⁹ Quand il fut question de bâtir une chapelle au Bas-du-Ruisseau-Vacher (Sainte-Marie-Salomé), l'ouvrage fut fait par corvée et ne dura que trois semaines, après lesquelles eut lieu la bénédiction de la chapelle et le chant de la première grand-messe, à cet endroit, le 28 octobre 1888.

⁵⁰ Qui ne connaît l'histoire des deux frères de mgr Jean-Charles Prince (1804-1860), premier évêque de Saint-Hyacinthe (1852-1860), messieurs Joseph Prince, époux de Julie Doucet (T.-R. 1815) et son frère François Prince, époux de Henriette Doucet (Saint-Grégoire, 1821); elles étaient filles de Jean et Rosalie Bourg; les maris et les épouses étaient tous des Acadiens; ils furent marchands généraux à Saint-Grégoire, où ils ont élevé leur très nombreuse famille ? Les chanoines Joël Prince (1816-1893) de Saint-Hyacinthe et Jean-Octave (John) Prince (1826-1898), curé de Saint-Maurice (1865-

un peuple avide d'instruction. » Mais revenons-en aux témoignages de nos persécuteurs.

Brooks Watson⁵¹ (1735-1807) qui a pris part à la proscription, trace ce portrait de l'habitant de l'Acadie. « C'est un peuple honnête, sobre et vertueux, ayant rarement des querelles. En été, les hommes travaillent sur leurs fermes et, en hiver, ils coupent le bois nécessaire au chauffage et à leurs clôtures, maniant adroitement la hache et le ciseau; les femmes s'occupent à carder, filer, tisser la laine, le chanvre et le lin. Elles font de jolis vêtements. N'ayant que le noir et le vert, et aimant beaucoup le rouge, elles l'obtiennent en achetant les étoffes rouges anglaises, en les échiffant, les cardant et les filant; elles en font une étoffe barrée. » C'est probablement là le fameux droguet⁵² de nos grand-mères.

« On n'encourageait pas, continue le même militaire, les jeunes gens à se marier, à moins que la jeune fille ne pût tisser une paire de draps et que le jeune homme ne pût faire une paire de roues.

Le sieur de Dièreville (1670? - 1710?)⁵³ disait d'eux :

« Sans avoir appris de métiers,
Ils sont en tout bons ouvriers.
Il n'est rien dont ils ne s'acquittent,
Cent besoins divers les excitent
À se donner ce qu'ils n'ont pas.
De leur laine, ils se font des habits, bonnets, bas.

...

Quand l'esprit d'invention
N'opère rien dans leur cervelle,
Avoir seulement un modèle,
Ils trouvent tout aisé pour l'exécution.
C'est comme faire un vers à moi quand j'ai la rime. »⁵⁴

1878), étaient fils de ces deux familles patriarcales. Le père Pierre Prince, s.j., (1861-....) prédicateur très recherché est issu aussi de ces familles.

⁵¹ Marchand, homme politique, lord maire de Londres en 1796, baronnet en 1803.

⁵² Autrefois étoffe de laine de bas prix, qui était une espèce de drap, mais fort mince et fort étroit, Furetière.

⁵³ Chirurgien et écrivain français; séjourna en Acadie d'octobre 1699 à octobre 1700.

⁵⁴ Dièreville, de, 1670?-1710?, Relations du voyage du Port Royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle-France. Rouen, 1708.

Réédité dans la collection Bibliothèque du nouveau monde, aux Presses de l'Université de Montréal en 1997, en 2 tomes.

En abrégé, dans L.-Urgel, Fontaine, -1892, Voyage de Dièreville en Acadie; précédé d'une introduction et suivi de notes et d'extraits, par L.-U. Fontaine. Saint-Jacques,

Vivant ainsi dans le travail et l'économie, ils étaient arrivés à une très grande aisance, qui surpassait de beaucoup celle des Canadiens.

Rien ne leur faisait peur quand il s'agissait de travailler; les terres hautes étaient plus faciles à défricher, mais les basses, arrosées par la mer, étaient plus fertiles; alors ils construisaient des digues immenses pour disputer les meilleures terres à l'océan. Grand-Pré contenait, à lui seul, 2,100 acres de terre ainsi prise à la mer. L'élevage du bétail semblait aussi entrer dans leur véritable attribution. D'après les statistiques de Winslow, il appert que chaque habitant du district des Mines possédait, en 1755, 23 bêtes à cornes, 30 moutons et 15 porcs. Il y avait aussi des capitaux, mais l'argent se prêtait sans intérêt. D'ailleurs, les quelques objets d'argent transportés avec eux et conservés comme des reliques prouvent que l'argent n'était pas rare parmi eux. Et puis, il nous était donné de voir les richesses enfouies sous terre, dans l'espérance d'un prochain retour; on serait émerveillé de constater comment, en aussi peu d'années, nos pères ont pu acquérir une si remarquable aisance.⁵⁵ Dès l'année 1698, il y avait des colons possédant des vergers de 75 à 100 arbres.⁵⁶ Rien qu'au bassin des Mines, il s'y trouvait, en 1755, 12 moulins occupés à la mouture du grain et au sciage du bois.⁵⁷

Éditions du Pot de fer, 1990. LXXII, 243 pages (Collection Le Bibliophile de la seigneurie, no 16)

⁵⁵ Dans son ouvrage Un pèlerinage au pays d'Évangéline (1887), l'abbé Casgrain nous parle du salon d'un monsieur Hyot du village de l'Équille, où il a vu plusieurs objets ainsi retrouvés. Nous avons vu, nous aussi, ce véritable musée qui augmente chaque jour, par les richesses que la terre ne cesse de restituer. Monsieur John Frederic Herbin (1860-1923) (voir Dictionnaire biographique du Canada, Vol. XV, 1921-1930), de Wolfville, possède aussi une foule d'objets plus ou moins riches, arrachés par le soc de la charrue, des entrailles du sol.

⁵⁶ Dièreville, déjà cité, disait : « Il y a des champs aussi bien plantés de pommiers qu'en Normandie. »

⁵⁷ Le numéraire devint très commun durant la construction de la ville et des fortifications de Louisbourg, dans lesquelles la France engloutit 30 millions. Il en fut ainsi des provisions et en particulier du bétail.

Pour avoir une idée des travaux de nos ancêtres, nous allons causer ensemble de rivières, digues et aboiteaux qui sont comme le résumé de l'existence des colons acadiens, car on peut dire d'eux ce qu'on dit des Hollandais, que « leur histoire est écrite sur les digues de leurs marais ».



Aboiteau

L'aboiteau est la pièce centrale d'une technique d'assèchement des marais salés qui, au moyen d'un clapet posé à une extrémité d'un canal de bois, permettait à l'eau des marais de s'écouler vers la mer à marée basse et empêchait l'eau de mer d'inonder les marais à marée haute. Introduite en Acadie au 17^e siècle par les colons français, cette technique permettait de cultiver les marais salés, et même d'en tirer un rendement agricole supérieur à la moyenne. La technique connaîtra un tel succès que, dans le dernier quart du 17^e siècle, certains habitants de la capitale de l'Acadie, Port-Royal, doivent chercher de nouvelles terres à exploiter. Sont alors fondés de nouveaux villages, dont ceux de Beaubassin, Grand-Pré et Chipoudie. Après la Déportation en 1755, les Acadiens doivent s'installer sur des terres plus hautes et adopter d'autres formes de culture, mais il demeure encore aujourd'hui quelques vestiges de cette technologie acadienne.

Musée acadien. Université de Moncton

L'aspect des rivières de la baie de Fundy et du bassin des Mines n'est pas agréable aux yeux, à moins qu'elles ne soient remplies; leur onde a toute l'apparence d'une masse de chocolat liquide ou d'une luisante peinture à l'huile de la même couleur.

Deux fois par jour, l'eau monte et baisse; c'est le flux et le reflux de la mer. Pendant six heures, elle monte, et redescend les six heures suivantes, ayant monté, ou baissé d'environ 30 à 40 pieds. À la mer basse, on ne voit plus qu'un mince et étroit filet d'eau serpenter au fond des rivières.

Pour se faire une idée exacte des travaux énormes des Acadiens, il faut savoir qu'ils ont à obvier à deux nécessités à la fois : empêcher la mer d'inonder et de brûler les moissons par le sel marin; c'est la fonction de la digue que les Acadiens nommaient et nomment encore levée, puis donner une issue à l'eau douce qui descend des collines; c'est le fait de l'aboiteau. Il arrive souvent que l'on confonde ces deux mots et que l'on écrive : les digues ou les aboiteaux. Ce sont les écrivains canadiens ou français qui font cette énorme méprise tandis que ceux d'Acadie ont coutume de dire : les digues (levées) et les aboiteaux.

Le premier qui ait eu l'idée et le courage de faire des digues fut d'Aulnay⁵⁸ lui-même, gouverneur de l'Acadie de 1638 à 1650, lequel trouva la mort au milieu de ces travaux champêtres. On dit qu'il en avait appris le secret de quelques engagés français venant de l'Aunis et de la Saintonge, lesquels dans leur pays, exécutaient les mêmes travaux pour obvier à de pareils inconvénients.

Les digues sont des levées de terre de six à sept pieds de hauteur sur une semblable largeur, avec un fort talus, destinées à empêcher le salin ou l'eau salée de faire invasion sur les marais ensemencés ou couverts de prairies, tandis que les aboiteaux sont faits surtout pour égoutter les terres hautes dans la mer, ou si l'on veut pour livrer passage au doucin ou l'eau douce vers la mer. Les digues bordent les deux côtes des rivières, aussi loin que la marée s'y fait sentir; la longueur de l'aboiteau dépend de la largeur du ruisseau ou du fossé qui jette ses eaux dans la rivière.

Ce genre de travail exige beaucoup d'ouvrage et d'expérience afin que le flux de la mer ne puisse pas rendre inutiles, en les détruisant, les premières assises de l'aboiteau. Il faut encore le concours d'un grand nombre d'hommes, afin d'élever l'aboiteau en grande partie du moins, quand la mer

⁵⁸ Charles de Menou d'Aulnay, (1604-1650), lieutenant-gouverneur de l'Acadie (1638-1650). La principale réalisation de Charles de Menou d'Aulnay aura été l'établissement du peuple acadien à Port-Royal.

se retire. Alors une escouade de travailleurs, avec chevaux et tombereaux, bêches, grattoirs, pelles à cheval, pièces de bois et fascines⁵⁹, arrive sur les lieux, se met résolument à l'œuvre et travaille arduement, dans la boue, afin d'opposer à la force de l'élément liquide, une première barrière suffisamment solide. On ouvre une tranchée et on y place de grandes et grosses poutres de bois, comme base de l'aboiteau; les interstices sont remplis de terre, puis on met un lit de fascines avec un lit de terre et ainsi de suite jusqu'à la hauteur définitive du travail, de sorte que certains aboiteaux ont jusqu'à quinze ou vingt rangs de matériaux amassés.

Mais jusqu'ici, l'aboiteau⁶⁰ ne serait que le prolongement d'une digue et ne jouirait pas de son utilité particulière. On n'a donc pas manqué d'ajuster, au milieu de ces ouvrages, deux grandes dalles de la largeur du terrassement du « travaux »⁶¹. Ces esseaux (vannes) ou dalles sont faits en bois solide, ayant un diamètre de deux ou trois pieds, selon le volume d'eau qui doit s'y écouler. À l'extrémité intérieure de la dalle, du côté opposé à la mer, sont deux portes en bois franc, qu'on nomme clapets. Ils sont suspendus et tournent au moyen d'un tourillon⁶² et sont arrêtés par deux pièces de bois franc, qui les tiennent fermées sous la pression de l'eau salée. À la rigueur, une seule porte est nécessaire; une seconde n'est ajoutée que par motif de prudence, afin que toutes deux puissent résister à la formidable pression de l'eau que la mer pousse avec une sorte de furie et dont le premier flot de trois ou quatre pieds d'épaisseur et qu'on appelle mascaret⁶³ ou barre remonte la rivière à la course d'un cheval.

Ces clapets s'ouvrent au contraire sous la pression de l'eau douce, quand la mer est basse et permettent alors d'égoutter les terrains élevés, mais restent fermés, comme on vient de le dire, et adhèrent parfaitement aux montants à l'arrivée du mascaret furieux et terrible.

Remarquable par son travail et son énergie, le peuple acadien ne l'est pas moins par son courage. Le trait suivant, rapporté par l'abbé Henri-Raymond Casgrain (1831-1904) et mgr Joseph-Arsène Richard (Saint-Liguori, 1859-1945), trouve ici sa place. Le gouverneur avait appelé, en 1755, cent

⁵⁹ Fagot de branchages dont on se sert pour combler des fossés, réparer de mauvais chemins et faire des ouvrages de défense. Wiktionnaire.

⁶⁰ Yves Cormier, Les Aboiteaux en Acadie, hier et aujourd'hui. Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1990. 109 pages (Collection Mouvange; 2)

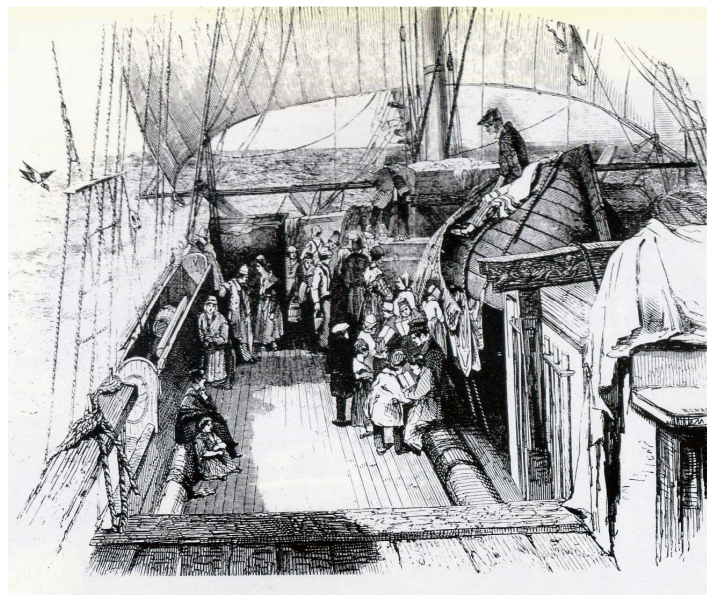
⁶¹ Chez les habitants, on dit : « un travaux » pour un ouvrage considérable qui demande la coopération de plusieurs personnes. ACD

⁶² Un tourillon est un organe mécanique de révolution, utilisé pour guider un mouvement de rotation. Wikipédia

⁶³ Les Acadiens disaient aussi le refoule. ACD

délégués de Port-Royal et des Mines et, contre tous les droits de l'humanité, les avait fait jeter en prison sur l'île Saint-Georges, en face d'Halifax. Edward Cornwallis⁶⁴ (1713-1776) voulant soumettre ses prisonniers par la terreur, se rendit à l'île, muni de tous les instruments de supplice. « Voulez-vous prêter serment de prendre les armes contre la France? » leur dit-il. Non, dit l'un d'eux au nom de tous. Le gouverneur tira son épée et lui dit : « Insolent, tu mérites que je te passe l'épée à travers le corps. » L'Acadien lui présenta sa poitrine en s'approchant de lui et lui dit : « Frappez, monsieur, si vous l'osez; je serai le premier martyr de la bande; vous pouvez bien tuer mon corps, mais vous ne tuerez pas mon âme. Ne craignez pas ceux qui s'attaquent au corps, car ils ne peuvent tuer l'âme. » Le gouverneur en furie demande aux autres s'ils approuvent ce qui vient d'être dit et tous de s'écrier : « Oui, monsieur, oui ! » Cette réponse est digne des premiers chrétiens.

Après avoir parlé des mœurs et des travaux des Acadiens, entrons dans une de leurs paroisses, dans celle qui a donné naissance à Jean Bro.



Pont d'un navire transportant des émigrants au 19^e siècle
(Towards Quebec : two mid-19th century emigrants' journal. With introduction and commentary by Ann Giffard. London, Her Majesty's stationery office, 1981.
Extrait de : Illustrated London News)

⁶⁴ Officier britannique, gouverneur de la Nouvelle-Écosse, fondateur d'Halifax en 1759.



Cale d'un navire transportant des émigrants au 19^e siècle

CHAPITRE IV SAINT-JOSEPH-DE-LA-RIVIERE-AUX-CANARDS JEAN BRO ET MATHURIN BOURG

Mais ces deux jeunes gens, nos futurs missionnaires, nos premiers prêtres acadiens⁶⁵, après l'exil, dont les noms apparaissent pour la première fois au chapitre deuxième, d'où venaient-ils, quels étaient leurs pères et mères, quel âge avaient-ils ? Autant d'énigmes à solutionner et à trouver.

Dès 1887, monsieur Placide Gaudet (1850-1930), savant généalogiste, put découvrir à force de questions, de recherches et de lettres, le nom des père et mère de monsieur Bourg (Bourque), son âge et le lieu de sa naissance lui sont venus des lettres copiées à la Congrégation de la Propagande de la foi⁶⁶ par mgr Charles-Octave Gagnon⁶⁷ de Québec et communiquées à monsieur Placide Gaudet⁶⁸ en 1897. Mais les noms des parents de monsieur Jean Bro restaient encore enveloppés de mystère; la date précise de sa naissance nous

⁶⁵ Alexandre-J. Savoie, « L'enseignement en Acadie de 1604 à 1970 ». Dans Les Acadiens des Maritimes : études thématiques, sous la direction de Jean Daigle. Moncton, Centre d'études acadiennes, p. 424 : Le « récollet Patrice René y fit construire une nouvelle école à Port-Royal en 1703, d'où sont probablement sortis les deux premiers prêtres acadiens : Bernardin et René de Gannes de Falaise », cité dans Omer le Gresley, L'enseignement du français en Acadie, 1604-1926. Mamers (France), Gabriel Enault, 1926.

⁶⁶ Congrégation de la Propagande de la foi établie par la constitution Inscrutabili, le 22 juin 1622, par Grégoire XV. Le premier préfet fut Antoine Barbérini, frère d'Urbain VIII. Première assemblée de la Congrégation, 14 janvier 1622 : 13 cardinaux, 2 prélats.

Aujourd'hui (2009), Congrégation pour l'évangélisation des peuples.

Candide de Nant, Pages glorieuses de l'épopée acadienne; une mission capucine en Acadie. Préface d'Émile Lauvrière. Montréal, Le Devoir, 1927.

⁶⁷ Né à Saint-Roch de Québec, le 25 décembre 1857. Il fut archiviste à l'archevêché de Québec (1882-1897). Il a publié, conjointement avec mgr Henri Têtu, Les Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec en 6 volumes (1887). Allaire.

⁶⁸ Né en 1850, à Tidiche, N.-B., Placide Gaudet est le fils de Placide Gaudet et de Marie Vienneau. Il fait ses études au Collège Saint-Joseph de Memramcook (1864-1873). Il est tour à tour enseignant, journaliste et généalogiste et historien, consacrant la majeure partie de sa vie au dépouillement de registres paroissiaux et de correspondances officielles dans le but de reconstituer la généalogie des principales familles acadiennes. Il effectue une bonne partie de ce travail alors qu'il est employé aux Archives publiques du Canada à Ottawa, Ont. Placide Gaudet est l'auteur du livre Le Grand Dérangement : sur qui retombe la responsabilité de l'expulsion des Acadiens. Saint-Jacques, Éditions du Pot de fer, 2004. x, 86 pages (Collection Pour le texte, no 41). Il publie, en outre, plusieurs articles dans divers journaux. Marié à Marie-Rose Arsenault de Baie-Egmont, Î.-P.-É., il a quatre enfants dont deux vivent toujours lors de son décès le 9 novembre 1930. Université de Moncton

échappait également. Aujourd'hui, la lumière est faite sur ces deux points importants. Voici, en peu de mots, la solution de ces problèmes. À Saint-Jacques, de même qu'à la baie des Chaleurs, pour monsieur Bourg, on assignait Beaubassin comme paroisse natale de monsieur Bro et on le disait aussi « un des plus jeunes d'une famille de douze enfants ». mais à l'aide de certains documents, dont les principaux sont des lettres plus haut citées et des recherches dans les registres paroissiaux, monsieur Placide Gaudet put indiquer sûrement la paroisse natale et l'année de naissance des deux intéressants jeunes gens. Plus que cela, j'en suis arrivé à connaître les noms des père et mère de monsieur Bro et la date précise de sa naissance. J'ai découvert, dans les registres de Saint-Jacques, à la date du 15 février 1780, que madame Pierre Landry, Madeleine Bro, que je savais être la sœur de monsieur Bro, curé, était la fille de Séraphin Bro et de Brigitte Martin; puis une année auparavant, le 8 avril 1779, je vois l'acte de sépulture de Brigitte Martin, veuve de Michel Bourg, mère de monsieur Bro, selon la teneur de l'acte officiel.

J'écrivis immédiatement à monsieur Placide Gaudet, qui me dit dans sa lettre du 13 novembre 1900 : « En effet, Séraphin Bro, fils de François Bro et de Marie Comeau de la paroisse de Saint-Joseph-de-la-rivière-aux-Canards, épouse à Port-Royal, le 31 octobre 1740, Brigitte Martin, fille de René Martin et de Marie Meunier. »

Il ajoutait même que « Michel Bourg, époux, en secondes noces, de Brigitte Martin, était bel et bien le père de l'abbé Bourg » de sorte que le père de notre premier prêtre acadien avait épousé la mère du second. Il finissait ainsi sa lettre : « Il y a longtemps que j'essaie de connaître les noms des père et mère de monsieur Bro; vous venez de résoudre ce problème. Je vous en remercie du plus profond de mon cœur. »

D'ailleurs, monsieur Gaudet, avec sa loyauté proverbiale d'Acadie, reconnaît cela publiquement dans un de ses trois intéressants articles sur le rapatriement des Acadiens. La question de la date précise de la naissance de monsieur Bro, qui vient d'être tranchée, est inédite. Je la fais connaître avec la joie de celui qui fournit l'appoint d'une pierre ou d'un grain de sable à l'édifice national.

C'est à l'archevêché de Montréal, au dossier de la paroisse de Saint-Jacques, dans une lettre de monsieur Joseph-Jérôme Raizenne (1778-1842), curé de Saint-Roch-de-l'Achigan (1840-1842), chargé par monsieur Bro, dans sa vieillesse, et par mgr Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec, de régler certaines difficultés pendantes à Saint-Jacques que, par hasard, je trouvai l'âge de monsieur Bro.

Cette lettre, datée du 8 février 1814, contient les deux intéressantes lignes suivantes : « Monsieur Bro est âgé de 70 ans; il est né le 20 avril 1743. » tout ceci coïncide parfaitement avec la lettre de monsieur l'abbé La Rue de l'Isle-Dieu⁶⁹, en date du 21 juin 1766, où il est dit : « L'un nommé Jean Bro est âgé de 23 ans. »

Monsieur Jean Bro est donc né le 20 avril 1743, à Saint-Joseph-de-la-rivière-aux-Canards, en Acadie, du mariage de Séraphin Bro et de Brigitte Martin. Au lieu d'être le 12^e enfant, monsieur Bro doit plutôt être le 2^e de sa famille, dont le mariage eut lieu à Port-Royal, en 1740.

D'après Placide Gaudet, Séraphin Bro demeurait au village des Michel, voisin de celui des Aucoin, où demeurait Michel Bourg. Son aïeul, Vincent Bro, tige de la famille de ce nom, d'après monsieur Gaudet, venait de France et se maria à Port-Royal, à Marie Bourg. Son père, François Bro, se fixa à la rivière aux Canards.

Lors de l'expulsion, Séraphin Bro avait une famille de deux garçons, cinq filles, puis deux bœufs, trois vaches, six jeunes bestiaux, vingt-trois brebis, sept porcs et trois chevaux.

Michel Bourg, cultivateur, son 7^e voisin, avait à peu près les mêmes richesses, tant en enfants qu'en bestiaux.

Le petit Jean fut probablement baptisé par messire Jean-Pierre de Miniac⁷⁰, curé de Saint-Joseph et vicaire général de mgr de Québec de 1740 à 1749.

Et selon le cours ordinaire des événements, il fit sa première communion vers 1754 ou 1755, alors que monsieur Chauvreulx⁷¹, curé de Grand-Pré,

⁶⁹ Pierre de La Rue (1688-1779), abbé de l'Isle-Dieu, occupe le poste de grand vicaire général du Canada et des missions d'Acadie, de 1734 à 1777, sans même quitter la France. De 1739 à 1741, il remplace Mgr Herman Dosquet à la tête du vaste diocèse de Québec. Après le traité de Paris de 1763, par lequel la France cède sa colonie à l'Angleterre, il contribue à faire accepter la nomination de Mgr Jean-Olivier Briand, les Anglais ne voulant pas au départ reconnaître la nomination d'un évêque catholique au Canada. L'abbé de l'Isle-Dieu continue d'exercer la fonction de vicaire général de Québec avec l'assentiment de Rome et de Versailles. Sa volumineuse correspondance est une source de renseignements irremplaçable sur l'histoire du Québec au 18^e siècle. Site web de la ville de Québec.

⁷⁰ Jean-Pierre de Miniac naît à Rennes, Bretagne, France. Licencié en droit, il immigre le 5 juillet 1722 à Québec, est nommé curé à Saint-Laurent, Île d'Orléans, puis missionnaire, en 1725, à Saint-Ours. Il est chanoine du chapitre de Québec, archidiacre et vicaire général du diocèse de Québec en octobre 1740 pour l'Acadie. Il décède en 1752. Voir : Cyprien Tanguay, Répertoire général du clergé canadien. Montréal, Sénécal, 1893.

⁷¹ Chauvreulx, Claude-Jean-Baptiste, prêtre, sulpicien, missionnaire, né à Orléans, en France, vers 1706, décédé dans la même ville vers 1760. Claude Chauvreulx arrive au Canada en 1728, simple sous-diacre, après six années d'études au séminaire Saint-Sulpice à Paris. L'évêque de Québec, Mgr Dosquet, lui confère la dignité sacerdotale le

desservait aussi Saint-Joseph, à l'aide de monsieur Lemaire⁷², qu'il gardait ordinairement chez lui. L'Acadie se divisait, en 1755, en sept grandes paroisses sans compter les missions sauvages.

Monsieur de l'Isle-Dieu nous donne l'état suivant de ces paroisses en 1753, deux ans avant la dispersion. Mais, dans les deux dernières années, il est sorti de ces paroisses, plusieurs familles qui ont peuplé l'Île Saint-Jean⁷³, comme on peut s'en convaincre par le recensement de l'île, fait en 1752 et publié par monsieur Placide Gaudet en 1906.

Monsieur de l'Isle-Dieu n'indique pas les noms canoniques de toutes ces paroisses, mais on peut les trouver, en partie du moins, dans la collection des mandements des évêques de Québec, ainsi que dans les témoignages des émigrés acadiens en France, lesquels ont paru dans Le Canada français.

Dans la liste des paroisses érigées par mgr de Laval, il y a L'Assomption de Port-Royal, érigée le 30 octobre 1678, avec messire Louis Petit (1629-1709), vicaire général, comme curé.

Puis, dans les registres que nous avons consultés à Halifax, soit à l'archevêché, soit au parlement de 1702 à 1755, on parle sans cesse, dans les actes et dans les titres, des missionnaires de Saint-Jean-Baptiste de Port-Royal⁷⁴. Au reste, voici la liste de ces paroisses :

- 1- Saint-Jean-Baptiste de Port-Royal (Annapolis), 2,000 communians et 12 lieues d'étendue;
- 2- Saint-Charles de Grand-Pré (Wolfville), 1,000 communians et 4 lieues d'étendue;

23 septembre 1730 et l'attache à la paroisse Notre-Dame de Montréal. Le jeune prêtre retourne en France après deux ans. À la demande de monsieur Jean Couturier, supérieur de Saint-Sulpice, il accepte cependant de revenir en Amérique afin de secourir les missions acadiennes. Chauvreux passe en Acadie à l'automne de 1735 pour desservir la paroisse de Pisiguit (Windsor, N.É.), dont les deux églises sœurs sont dédiées l'une à l'Assomption et l'autre à la Sainte-Famille. Il devient ainsi le premier curé résident de cette populeuse région du bassin des Mines. Par Micheline-D. Johnson, Dictionnaire biographique du Canada, 1741-1770, vol. III.

⁷² L'abbé François Lemaire est né en France et y fut ordonné. Il fut curé de Pisiguit (1752-1755), aujourd'hui Windsor, près des Mines, dans la Nouvelle-Écosse; retiré à Grand-Pré (1752-1755), prisonnier à Halifax (1755), puis retourné en France en 1755. Allaire.

⁷³ Le nom de l'Île-Saint-Jean est changé en celui de l'Île-du-Prince-Édouard en 1798, en l'honneur du prince Édouard, duc de Kent et père de la reine Victoria.

⁷⁴ Il est curieux pourtant de constater, dans un document publié, par Placide Gaudet, sur la famille Robichaud, qu'on y a fait mention de « l'Assomption de Port-Royal ». Il s'agit d'un mariage béni à Québec en 1775. ACD

- 3- Sainte-Anne de Beaubassin (Amherst) avec ses dessertes, 2,500 à 3,000 communiants;
- 4- Sainte-Famille;
- 5- L'Assomption de Pisiguit (Windsor), 1,800 communiants et 12 lieues d'étendue;
- 6- Saint-Joseph-de-la-rivière-aux-Canards (Horton), 500 communiants et 4 lieues d'étendue;
- 7- Saint-Pierre et Paul de Cabequia (Truro), 800 communiants et 12 lieues d'étendue.

Outre cela, il y avait encore des missions considérables de Chipoudy, Petitcodiac, Memramcook, de la rivière Saint-Jean et plusieurs missions sauvages.

Saint-Joseph, connu vulgairement sans le titre de la rivière aux Canards s'étend (comme son nom l'indique) le long de cette rivière, ainsi que des rivières Perrot et des Habitants. Le territoire où se trouvent enclavées les paroisses de Saint-Joseph, de Saint-Charles de Grand-Pré, de L'Assomption et de la Sainte-Famille de Pisiguit se nomme encore comme autrefois le « district des Mines⁷⁵ ». Les colons de Port-Royal en explorant ce beau plateau de terrain l'avaient surnommé « la Grandprée⁷⁶ des Mines ».

C'est là qu'eut lieu la fondation d'une seconde colonie, lorsque Port-Royal fut devenu trop étroit pour la population sans cesse croissante, la première avait été Beaubassin, fondé par Michel LeNeuf de la Vallière⁷⁷ (1640-1705). Ce fut en 1680 que Grandpré s'ouvrit à la colonisation, par deux endroits différents, choisis dès l'origine par les Acadiens, Pierre Melanson (1632-... m. Port-Royal, 1664, Marguerite Mius d'Entremont) et Pierre Terriot (1654-1725, m. Port-Royal 1683, Cécile Landry).

Quelques années après, vers 1693, les rivières voisines de celle des Mines ou de Grand-Pré virent arriver un essaim de jeunes gens robustes et courageux, capables de lutter contre la forêt et la mer. La rivière aux Canards compta bientôt les fermes les plus considérables où fleurissaient l'élevage du bétail et la culture des céréales et du lin. Mais jusqu'en 1740, les colons furent

⁷⁵ Il s'agit du bassin des Mines, bras droit de la baie de Fundy, et se termine par la baie de Cobequid, région qui fut le théâtre de la déportation de 1755. Baie de Fundy : nom que les Anglais ont donné à la baie Française. Les Anglais ont traduit l'expression française « fond de la baie ».

⁷⁶ En dépit du dictionnaire, l'usage a fait du mot pré, parmi les Acadiens, un substantif féminin. Ils disaient dès lors, comme aujourd'hui : « la Grandprée des Mines, la Prée ronde ». Nous avons uniformisé en écrivant Grand-Pré.

⁷⁷ Capitaine, commandant et gouverneur de l'Acadie. En 1676, il reçoit de Frontenac un terrain à titre de seigneurie dans la région de Beaubassin.

desservis par le curé de Saint-Charles de Grand-Pré. Alors, Saint-Joseph fut formé avec un curé résidant; ce fut messire Jean-Pierre de Miniac, chanoine et vicaire général de Québec. Il fut nommé à l'automne de 1740, vicaire général de l'Acadie, en remplacement de monsieur de La Goudalie⁷⁸, curé de Grand-Pré, partant pour l'Europe. Fidèle à sa mission, messire de Miniac descendit en Acadie prendre soin de la cure de la rivière aux Canards qu'il desservit 9 ans, de 1740 à 1749. Après son départ pour la France, Saint-Joseph eut les soins spirituels de monsieur Lemaire. Cette paroisse avait quatre lieues d'étendue et comptait 500 communiants.

C'est dans cette paroisse, au milieu des plaines fertiles, arrosées par les trois rivières Perrot, aux Canards et des Habitants, dans cette Acadie, justement nommée par Longfellow : « The home of the happy; le séjour du bonheur » que s'écoula l'enfance de monsieur Jean Bro.

Une honnête aisance régnait au foyer paternel : « une bonne maison, de riches dépendances, de gras pâturages, une belle église », voilà bien les conditions de la vie paisible, comparée par Longfellow « aux ruisseaux qui arrosent les terres vierges ». Nous en avons le témoignage de leurs ennemis. Un capitaine anglais, envoyé par Winslow pour explorer la région de Saint-Joseph, dit dans son rapport : « C'est une belle contrée, remplie d'habitants; il y a une belle église, abondance de biens de ce monde et des provisions de toutes sortes et en grande abondance ».

Hopson⁷⁹, successeur de Cornwallis à Halifax, disait, en parlant des villages acadiens : « Les habitants sont assez bien établis, ayant de bonnes maisons, des jardins et d'autres terrains. » Rien que les familles enlevées à Grand-Pré possédaient 21,223 têtes de bétail.

Pourtant, cette aisance n'avait pas toujours souri à nos Acadiens et l'abandon de la mère-patrie « fit surgir, dit Rameau de Saint-Père, dans sa Colonie féodale⁸⁰, une foule d'industries domestiques. » Ils filaient le lin et la laine, préparaient leurs cuirs, fabriquaient du savon et de la chandelle, confectionnaient leurs chaussures, harnais, agrès d'agriculture et une grande

⁷⁸ La Goudalie, Charles de, prêtre, sulpicien, missionnaire, né à Rodez, France, vers 1678, décédé en France, à Nantes, vers 1753. Par Micheline D. Johnson, Dictionnaire biographique du Canada, 1741-1770. Vol. III.

⁷⁹ Peregrine Thomas Hopson, officier, gouverneur de Louisbourg, île du Cap-Breton, et de la Nouvelle-Écosse (1746-1749), vraisemblablement né en Angleterre et peut-être le fils de l'amiral sir Thomas Hopson ; décédé le 27 février 1759 à Basse-Terre, Guadeloupe. Site web CyberAcadie.

⁸⁰ Edme Rameau de Saint-Père, 1820-1899, Une colonie féodale en Amérique : l'Acadie, 1604-1710. Saint-Jacques, Éditions du Pot de fer, 2004. 2 vol. ill., cartes, portr. (Collection Pour le texte, nos 42-43).

quantité d'ustensiles en bois; leur adresse à manier la hache, le ciseau et le marteau était remarquable.

« Du reste, continue le même auteur, ils sont d'une extrême modération dans leurs besoins et leurs désirs. Quelques aliments, des vêtements, un abri, de la patience et surtout de fermes croyances religieuses : voilà le capital nécessaire au bonheur. Ils savent aussi s'amuser par de joyeux propos, des vieilles chansons et de spirituelles histoires. On peint leur physionomie en deux mots : « C'est un peuple honnête et heureux. » À côté de ces témoignages, une chose m'intrigue fort, c'est le refrain continu de ceux qui parlent du caractère du peuple acadien. « Cette expression de mélancolie et de tristesse répandue sur les visages avec, en plus, une certaine timidité doublée de défiance. »

Les Acadiens du Nouveau-Brunswick nous ont fort charmés eux aussi par leurs réparties vives et leurs saillies spirituelles; ils ont toujours le mot pour rire. Voici ce qui a pu, peut-être, créer cette impression défavorable : le peuple acadien a été blessé au cœur dans sa religion, sa nationalité et sa famille et il porte encore aujourd'hui une épine qui parfois le torture cruellement; supposons qu'une famille ait été affligée par le malheur d'un de ses membres ou qu'elle soit tombée dans la pauvreté ou la misère, après avoir été au faîte de la fortune ou bien encore qu'elle soit plongée injustement dans le mépris ou conduite en exil, n'est-il pas vrai qu'à l'évocation de ce souvenir, un voile de tristesse passera sur les figures, même au milieu des jeux et de la joie ? Il doit en être de même et il en est ainsi du peuple acadien.

Si vous en rencontrez quelques-uns, vous les trouverez aimables et spirituels causeurs, mais si vous leur parlez de la dispersion, des injustices dont on les a abreuvés, comme cela arrive fréquemment aux étrangers qui vont les visiter, alors vous réveillez une douleur, vous agitez le fer dans la plaie de leur cœur et aussitôt une empreinte d'indéfinissable tristesse se répand sur tous leurs traits. En 1899, je causais avec un Acadien de nos malheurs passés; soudain il me dit en tremblant : « Mon sang bouille dans mes veines à ces souvenirs » ; on peut avoir l'air triste à moins !

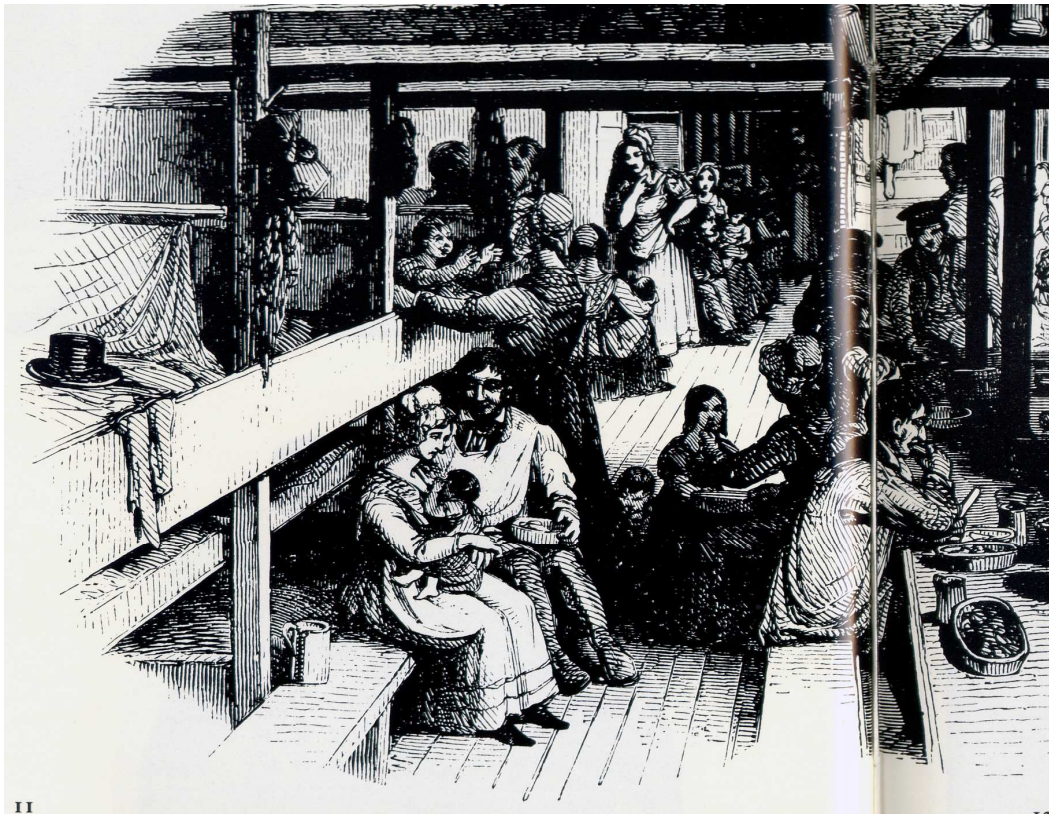
Si cette explication n'est pas assez plausible, qu'on en donne une autre, mais de grâce, ne permettons à personne d'enlever à notre caractère comme peuple, un de ses traits les plus marquants et les plus personnels.

Mais, « la belle église, mentionnée plus haut, élevée à tant de frais et de sacrifices et, par là, si chère aux Acadiens, ils sont condamnés à voir le feu la dévorer de fond en comble et, pour toute consolation, ils songent que, bientôt, celles de Grand-Pré et des autres paroisses acadiennes auront le même sort comme ce fut aussi leur cas, sauf l'église de Saint-Charles-des-

Mines qui était toujours debout en 1760. Ces deux temples (de Saint-Joseph et de Grand-Pré) dit l'abbé Casgrain, surmontés de leurs gracieux clocher et dont les boiseries intérieures sculptées avec goût, étaient toutes en bois de chêne, leur avaient coûté tant de sacrifices, qu'ils faisaient pour ainsi dire partie d'eux-mêmes. »

Nous avons raconté dans les premiers chapitres comment ils furent privés de leur liberté et de leurs biens, suivons les de Saint-Joseph en Angleterre, en France et en Acadie.

Émigrants en train de dîner



Cale d'un navire transportant des émigrants au 19^e siècle

(Towards Quebec : two mid-19th century emigrants' journal. With introduction and commentary by Ann Giffard. London, Her Majesty's stationery office, 1981.

Extrait de : Illustrated London News)

CHAPITRE V DE SAINT-JOSEPH-DE-LA-RIVIÈRE-AUX-CANARDS, EN ANGLETERRE, EN FRANCE ET EN ACADIE

On avait d'abord cru que les familles Bourg et Bro avaient pu échapper à la première déportation en se réfugiant à l'île Saint-Jean, mais le contraire est prouvé par des documents publiés par monsieur Placide Gaudet lui-même sur le rapatriement dans lesquels on peut lire que les chefs des deux familles Bourg (Michel Bourg⁸¹, notaire aux Mines) et Bro (Séraphin Bro, cultivateur), ont été privés de tous leurs biens. Leurs noms figurent aussi avec ceux des 446 chefs de famille inscrits sur le rapport fait à la demande de Winslow, le 15 septembre 1755, juste au moment de la trahison. Dans un autre document, monsieur Gaudet écrit : « 1,500 Acadiens, pour la plupart du district des Mines, enlevés de leurs paisibles foyers, à l'automne de 1755, furent envoyés et débarqués à la Virginie, d'où ils furent aussitôt renvoyés en Angleterre. Parmi ces noms, je relève ceux de Michel Bourg, 46 ans, et de Brigitte Martin, son épouse, 48 ans. »

Le duc de Nivernais⁸², dans son mémoire sur les Acadiens, en décembre 1762, dit bien que ces déportés étaient détenus prisonniers dans la ville de Liverpool, en Angleterre, depuis sept ans, ce qui prouve que ces Acadiens étaient bien des épaves de l'enlèvement général de 1755.

Après la conclusion de la paix en 1763, Langton, commissaire anglais des prisonniers français, s'opposait à leur transport en France, en la leur représentant « comme un pays abandonné de Dieu, qui les avait abandonnés depuis si longtemps, que le roi d'Angleterre voulait bien les regarder comme ses sujets et qu'il les renverrait en Acadie, où on leur rendrait leurs terres et leurs troupeaux et que leurs directeurs, leurs prêtres anglais ou écossais les suivraient par delà la mer, pour être leurs curés dans l'Acadie. « À ces offres, les déportés répondirent unanimement : « Nous sommes Français; c'est au roi de France de décider de notre sort. »

Revenant aux deux époux, Bourg et Martin, qui nous intéressent particulièrement, Placide Gaudet et, appuyé sur les documents officiels, dit qu'ils ont été rapatriés à Saint-Malo, le 21 mars 1763, sur la frégate du roi, la Dorothée, à la suite du traité de Paris, signé le 10 février 1763, par lequel l'Angleterre devenait maîtresse du Canada tout entier. Les familles Bourg et

⁸¹ Guy Courteau et François Lanoue, Une Nouvelle Acadie : Saint-Jacques-de-l'Achigan, 1772-1947. 1^{re} édition. (Montréal, Imprimerie Populaire, 1947.) P. 59.

⁸² Louis-Jules Mancini-Mazarini 3^e et dernier duc de Nevers, dit de Nivernais (16 décembre 1716 - 25 février 1798) est un ambassadeur, ministre d'État, épistolier, poète, académicien et auteur dramatique français. Wikipédia

Bro se trouvent à Saint-Suliac, en Bretagne, dès l'année 1763, où l'on voit, dans un recensement, que Mathurin Bourg a 19 ans et Jean Bro 20 ans. En 1766, les époux vont demeurer à Saint-Servan, en face de Saint-Malo et, en date du 22 septembre 1767, le maire de cette ville permet à ces deux jeunes gens d'aller étudier la philosophie à Paris; jusque là, ils avaient étudié dans le diocèse de Saint-Malo. De 1768 à 1771, le recenseur indique que les deux jeunes gens « étudient pour être prêtres »; en 1772, on déclare de plus « qu'ils sont passés au Canada » pour y recevoir la prêtrise.

Le même document nous dit que Charles Bourg est passé en France à l'île de Jersey⁸³, le 20 mars 1772, pour aller en Acadie; les deux jeunes lévites n'auraient-ils pas traversé l'océan avec ce membre de leur famille ? C'est possible !

La famille Bourg est demeuré à Saint-Servan, en Bretagne, jusqu'à la fin de 1773, mais au printemps de 1774, elle est à l'île Jersey, car Michel Bourg y baptise par nécessité Marie-Esther Dugas, fille de Jean-Baptiste Dugas et de Marie Bro, sœur de Jean Bro.

Les époux Bourg vinrent à la baie des Chaleurs (découverte et nommée par Jacques Cartier en 1534) en mai 1774, avec Jean-Baptiste Dugas et son épouse, Marie Bro, sur les navires de Charles Robin (vers 1766-1802), pionnier originaire de l'île de Jersey. Le vaisseau portait en tout 81 émigrants venant de France par l'île de Jersey. Déjà, messire Mathurin Bourg (1744-1791) parcourait depuis huit mois l'Acadie et la baie des Chaleurs à titre de missionnaire et de vicaire général de Mgr l'évêque de Québec.

Auprès de ces familles amenées de Virginie en Angleterre et rapatriées en France, on retrouve deux prêtres, messires Pierre de La Rue de l'Île-Dieu et Jean-Louis Le Loutre⁸⁴, unissant leurs efforts pour établir, en Bretagne, ces familles revenues de l'exil.

⁸³ Jersey est la plus grande des îles Anglo-Normandes, dont la capitale est Saint-Hélier. Le bailliage de Jersey comprend l'île de Jersey, ainsi que les récifs des Écréhou et des Minquiers et quelques autres îlots inhabités. Les îles Anglo-Normandes ou îles de la Manche sont un ensemble d'îles situées dans la Manche à l'ouest de la péninsule du Cotentin. Autrefois appelées archipel Normand, elles sont la partie insulaire de la province historique de Normandie. [Wikipédia](#)

⁸⁴ Jean-Louis Le Loutre (1709-1772), né à Morlax, missionnaire en Acadie de 1737 à 1755, entre autres missionnaire à Louisbourg et au fort Beauséjour. Il venait de sortir en 1763 de la prison du Château d'Élisabeth à l'île de Jersey, où, durant huit ans, il payait une pension exorbitante de 1,200 livres par an, en argent français. Il travailla à établir en France, à Belle-Île-sur-mer, les Acadiens déportés. Mort à Nantes en 1772.

Mais, il fait peine de voir ces émigrés dénués de tout et vivant d'aumônes et de faibles moyens mis à leur disposition par l'abbé de l'Île-Dieu, à qui le roi avait accordé une légère solde de six sous par jour, en faveur de ceux qui étaient nés en Acadie.

Plus malheureux encore sont les exilés des côtes de la Nouvelle-Angleterre qui gémissent sous de mauvais traitements.

Messire François Le Guerne (1725-1789), missionnaire de Memramcook, dit dans sa lettre du 10 mars 1756, à l'ordonneur⁸⁵ Provost, à Louisbourg : « On les a placés sur les côtes de Boston où ils ont le chagrin de voir jusqu'à leurs plus tendres enfants dispersés au service des particuliers de cette ville.⁸⁶ » Plusieurs lettres du recueil de monsieur Placide Gaudet nous disent la même chose et nous instruisent d'une triste façon sur les mauvais traitements qu'on leur fit subir. Parmi les signataires de ces lettres de plaintes au gouvernement de Boston, je lis les noms de Joseph Dugas et Claude Bourgeois qui sont venus plus tard à Saint-Jacques.

On ne peut lire sans émotion cette lettre du 13 avril 1756, dans laquelle il est dit : « La perte de nos terres, le fait d'être transportés ici et d'être séparés les uns des autres n'est rien, en comparaison de ce que nous éprouvons maintenant de voir nos enfants arrachés de nos bras. C'est un outrage à la nature elle-même. Si le choix nous était laissé, nous préférerions sacrifier nos âmes et nos corps que d'être séparés de nos enfants. »

⁸⁵ Ancien français : distributeur des finances. Dictionnaire historique de l'ancien langage français. Par Jean-Baptiste de La Curne de Sainte-Palaye (1697-1781). Niort, L. Favre, (S.d.). 91 fascicules.

⁸⁶ Le Canada français. Octobre 1889. Page 159-160.

Texte repris dans : Lettre de monsieur l'abbé Le Guerne, missionnaire en Acadie, publiée par C. O. Gagnon. Québec, Imprimerie générale A. Côté, 1889. Page 27.



La construction des digues (Picard)



Évangéline (Extrait d'un ancien journal)

CHAPITRE VI L'ABBÉ DE L'ÎLE-DIEU

Parmi les membres du clergé à qui le peuple acadien se sent redevable d'une profonde reconnaissance, il en est un qui mérite plus que les autres et qu'on ne remarque pas suffisamment par la simple mention quelque honorable qu'elle soit. Ce prêtre, c'est messire Pierre de La Rue, abbé de l'Île-Dieu, né en 1688 et décédé en France en 1779, à l'âge patriarcal de 91 ans.

Nommé vicaire général de mgr de Mornay⁸⁷, évêque de Québec, et son procureur à Paris en 1730, il se dépense à cette tâche durant un demi siècle; donnant à tous, évêques, prêtres, communautés religieuses ou jeunes lévites, des preuves d'énergie, de bonne volonté et d'un dévouement incomparable. Rien qu'à l'archevêché de Québec, il a laissé une correspondance intéressante et très volumineuse. Les archives du ministère de la Marine (à Paris) renferment aussi d'innombrables lettres que le gouvernement canadien vient de faire copier pour en enrichir ses casiers. La Congrégation de la Propagande de la foi n'en cède en rien au gouvernement français par les nombreuses lettres du procureur de l'évêque de Québec. Le gouvernement provincial, par l'entremise du cardinal Taschereau⁸⁸, a fait aussi prendre copie de ces précieux documents.

Avant de dire ce que l'abbé de l'Île-Dieu a fait pour le peuple acadien en particulier, voyons un peu l'étendue de ses pouvoirs et son mode d'opération comme chargé d'affaires de l'évêque de Québec à Paris. Il écrivait lui-même : « Je représente les intérêts de Mgr l'évêque de Québec, mais je ne suis pas obligé de réussir et de tout obtenir; mon devoir est accompli, dès que j'ai fait les représentations voulues. » Mais, il prenait son rôle tant à cœur qu'il écrivait encore, le 11 avril 1753 : « Je suis lié à cette œuvre jusqu'à extinction de la chaleur naturelle. »

Puis il ajoutait : « Il n'y a que la religion, écrivait-il en même temps, qui puisse former des sujets loyaux au roi et à l'église, parmi les Français et les Sauvages. » Son attention était de porter les missionnaires à agir de concert et d'après les ordres des autorités.

Il travaillait toute l'année à recruter de bons sujets pour ses chères missions; c'était surtout aux Missions étrangères de Paris et au Séminaire du Saint-

⁸⁷ Louis-François Duplessis de Mornay (1663-1741) est évêque de Québec de 1728 à 1733. Il obtient M. Pierre-Herman Dosquet pour coadjuteur, et l'envoie en Nouvelle-France en 1729. Il se démet de son évêché de Québec le 12 septembre 1733, à Paris, où il meurt le 28 novembre 1741, âgé de 78 ans, sans être jamais venu au Canada. [Wikipédia](#)

⁸⁸ Elzéar-Alexandre Taschereau (17 février 1820 - 12 avril 1898) était l'archevêque de Québec (1870) et le premier cardinal né au Canada (1886).

Esprit qu'il avait recours. Les sujets élus se présentaient au vicaire général qui les déterminait au départ, leur donnait les instructions nécessaires et les munissait de pouvoirs, comme étant lui-même le représentant et le chargé d'affaires de l'évêque de Québec. Et en attendant le départ des missionnaires, il payait leur pension, intercédait auprès du ministre pour leur obtenir une gratification de 300 à 600 francs en vue de subvenir aux frais du voyage de Paris au lieu d'embarquement et, « pour leurs petites emplettes », comme il le disait, puis il demandait au ministre de les faire « passer sur des vaisseaux du roi, et à la table du capitaine ». Les voyages par terre se faisaient en carrosses ou à cheval et les « petits achats et les effets » arrivaient par rouliers⁸⁹. Les points de départ étaient : Auray, Brest, Dieppe, l'île d'Aix, Nantes, La Rochelle, Rochefort, Saint-Malo et Le Havre. Les missionnaires devaient lui faire rapport et lui-même en préparait deux chaque année; l'un au ministre et l'autre à l'évêque de Québec. Le nombre de lettres qu'il recevait était considérable, « une quantité prodigieuse » comme il le disait lui-même. Les unes arrivaient par la poste royale et les autres par l'entremise du bureau de la Marine. Pour celles-ci, il n'avait rien à payer, mais pour les autres, il en était effrayé et il écrivait : « Je souhaite ne pas recevoir ces lettres par la malle qui m'écrase par le port à payer. » Québec, Montréal, l'Acadie, la Louisiane, la rivière Saint-Jean, l'île Royale, l'île Saint-Jean lui écrivaient à l'automne surtout, profitant du départ des derniers vaisseaux et lui, préparait ses réponses en hiver, pour le printemps. Il faisait des cahiers séparés de ce qu'il appelait « ses extraits » pour Québec, l'Acadie, la Louisiane.

Il mettait par ordre toutes les lettres reçues et en extrayait les passages les plus saillants, qu'il appelle « ses extraits », comme nous venons de le voir, pour les présenter au ministre dont la tâche se trouvait beaucoup simplifiée. Le ministre lisait ces demandes et mettait en marge la réponse, et par apostilles, vis-à-vis de chaque article, les ordres de la cour. Quelquefois, le ministre exigeait une entrevue et, ensemble, ils réglaient les points à éclaircir et les intérêts des deux parties.

L'abbé de l'Île-Dieu entre en scène maintenant pour travailler au relèvement de la nation acadienne affaiblie, dispersée et destinée à disparaître, selon nos ennemis prophètes de malheur. « Ce peuple n'existe plus, écrivait-on en 1762, et son souvenir même est effacé. » Mais, il n'en fut rien et Poisson⁹⁰ chante ainsi le réveil de ce peuple :

⁸⁹ Roulier : voiturier qui transportait des marchandises sur un chariot. Le Robert.

⁹⁰ Adolphe Poisson (Gentilly, 1849- Arthabaska, 1922) est un poète mineur. Il fit son cours classique au Petit Séminaire de Québec. Admis au Barreau en 1874, il fut dès lors

« Et plus tard, on le voit, malgré les hécatombes,
Réunir lentement tous ces hommes épars,
Et le sol qui s'était jonché de tant de tombes,
Se couvre de berceaux surgis de toutes parts. »

Pour mieux apprécier son œuvre bienfaisante, citons quelques-unes de ses lettres. La première, du 21 juin 1766. Cette lettre et celles qu'il écrivit dans la suite, vont aussi nous apprendre le lieu précis de la naissance et de la date approximative de la naissance de nos deux futurs prêtres.

Je cite textuellement la partie qui concerne Jean Bro : « J'ai actuellement en France, dit-il, dans le diocèse de Saint-Malo, quatre jeunes Acadiens qui y ont été transférés avec leurs familles, lors de la dévastation de leur pays. Les deux premiers, l'un nommé Jean Bro, âgé de 23 ans, l'autre nommé Mathurin Bourg, âgé de 22 ans, sont de la même paroisse dite de la rivière aux Canards, sous le titre de Saint-Joseph. Les deux seconds, l'un nommé Jean-Pierre Bourg, âgé de 24 ans, l'autre, Isaac Hébert, âgé de 17 ans, de la paroisse de Cobequid, poste appelé Les Mines. Ils sont actuellement dans un petit séminaire du diocèse de Saint-Malo. » Les deux derniers ne sont pas devenus prêtres. Nous les avons nommés avec les deux autres pour les montrer entourés de la même bienveillance du bon abbé.

Dans une lettre précédente, le 9 juin 1766, le même abbé parle ainsi des familles de ses protégés : « Leurs parents ne sont pas en état de leur procurer des titres; le gouvernement anglais les ayant dépouillés de tout, lorsqu'il les a arrachés à leurs habitations, pour les transférer en France ». Ailleurs, nous avons vu ce qu'il faut penser de ce « removal⁹¹ », en parlant de la déportation. Sous la plume des Anglais, on se sert toujours du terme fort adouci de « removal of Acadians », « comme si l'on eût éloigné les Acadiens du bout des doigts » dit monsieur Rameau de Saint-Père, mais ici, l'abbé de l'Île-Dieu emploie le mot arracher pour dire qu'on arrache les familles acadiennes de leurs demeures, comme on arrache les arbres du sol qui les porte, malgré les racines et les fils qui les retiennent à la terre natale et qu'on coupe sans miséricorde.

Mais, comment se fait-il que ces quatre jeunes gens sont choisis par l'abbé de l'Île-Dieu et envoyés dans des collèges avec l'espoir d'en faire des

nommé receveur de l'enregistrement dans le comté d'Arthabaska. «Il fut "le barde d'Arthabaska". Il y mourut sous les pins qu'il avait chantés. Chants canadiens (1880), Heures perdues (1894), Sous les Pins (1902), Chants du Soir (1912) sont les recueils où il rassembla ses meilleurs poèmes. Son inspiration vit surtout du culte de notre histoire, de nos traditions, de notre foi religieuse.» (Camille Roy, 1939, p. 67-68) Site web : Littérature québécoise.org.

⁹¹ Enlèvement

missionnaires pour leurs compatriotes ? Il est fort possible que les missionnaires des Acadiens enlevés de leurs paroisses respectives et envoyés en Angleterre, d'où ils parviennent à passer en France, ne soient pas étrangers à ce choix de monsieur l'abbé de l'Île-Dieu à qui on aura sans doute parlé en faveur de ces jeunes gens et de leurs bonnes familles. Outre le pressant besoin de prêtres qui a motivé la demande du vicaire général, celui-ci exprime encore, dans sa lettre, « l'espoir que cet exemple pourra donner à d'autres l'idée de les suivre ». Le cardinal Giuseppe Maria Castelli (1705-1780, préfet de la Congrégation de la Propagande de la foi, 1763-1780) lui répond en lui conseillant de les faire passer à Québec pour y terminer leurs études et les y ordonner quand l'évêque le jugera à propos. Mgr de Québec se trouvait en ce moment à Londres, mais il ne faut pas sans doute mettre à la disposition des jeunes Acadiens les bourses destinées aux jeunes gens pauvres, car ils restent encore quelque temps à Saint-Malo. Pourtant, monsieur de l'Île-Dieu songeait à les faire passer à Paris dès 1766, mais il les laisse encore en Bretagne, s'y fortifier dans les lettres, et ce n'est qu'en 1767 qu'il leur permet de se rendre à Paris.

Il ouvre ensuite son cœur au cardinal préfet de la Congrégation de la Propagande de la foi et lui demande de les faire ordonner « à titre de pauvreté », pourvu qu'ils voulussent s'engager à se consacrer à l'œuvre des missions ». La principale raison que le chargé d'affaires de Mgr de Québec met de l'avant pour servir ses desseins et qui fait infiniment d'honneur à la nation persécutée, est celle-ci : « parce que des jeunes gens nés d'une nation aussi sainte, aussi attachée à sa religion et qui a tout sacrifié et abandonné, pour la conserver, ne pourraient jamais être qu'excellents et vertueux ecclésiastiques ». Ce qui est certain, c'est qu'ils furent choisis et envoyés d'abord dans un petit séminaire du diocèse de Saint-Malo

Mais il resterait un point à éclaircir : monsieur l'abbé François-Xavier Chagnon (1842-1911), curé de Champlain, rapporte dans les Annales religieuses de Saint-Jacques-de-l'Achigan⁹² au chapitre de la biographie de monsieur Jean Bro que souvent « le vieux curé rapportait avec gloire qu'il avait eu des jésuites pour professeurs. » Le père Jones, jésuite, consulté à ce sujet, répondit que les jésuites n'ont pas eu de collège dans le diocèse de Saint-Malo. Qui sait si le jeune Bro n'est pas allé quelque temps à leur collège de Vannes, fondé en 1630, vu que plusieurs familles acadiennes s'y

⁹² François-Xavier Chagnon, Annales religieuses de Saint-Jacques-de-l'Achigan : 1772-1872; suivi de trois index, de l'ascendance généalogique de monsieur Chagnon, de sources bibliographiques et d'extraits des registres de Saint-Jacques-de-l'Achigan, par Louis Guy Gauthier,...; édité par Réjean Olivier. 74 pages (Collection Œuvres bibliophiliques de Lanaudière, no 8)

étaient établies au dire de monsieur de l'Île-Dieu, dans sa lettre du 24 août 1767. L'instruction de nos quatre Acadiens fut donc l'œuvre de monsieur de l'Île-Dieu, qui en fit tous les frais; au prix des plus grands sacrifices, supportés toujours avec une affection toute paternelle pour ses protégés. Le jeune Jean Bro sut reconnaître tant de bontés et les paya bien par une conduite exemplaire, prélude plein d'espérance à une vocation sacerdotale. Son protecteur reconnaît ce mérite et écrit que son protégé se prépare à l'état ecclésiastique. On se sent ému à la lecture des lettres du vénérable vicaire général, dans lesquelles brillent tant de sollicitude et de zèle pour travailler au relèvement de notre malheureuse nation. Vraiment, on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, ou bien l'intérêt magnanime du vicaire général pour ses pupilles en faveur desquels il travaille sans cesse, ou bien le soin et le trouble qu'il se donne pour procurer à Mgr de Québec de bons prêtres et pour donner aux jeunes gens du peuple acadien, le goût de la vocation religieuse ou du sacerdoce; ou encore le soin avec lequel ces écoliers savent répondre à tant de bontés ! Plus tard en effet, ils suivent la voie prise à leurs années de collège de travailler au salut des âme confiées à leur garde : Mathurin Bourg, durant vingt-deux ans, entreprend des courses dignes des temps apostoliques et Jean Bro, après avoir été aux États de la Nouvelle-Angleterre y chercher ses compatriotes, revient avec eux à Saint-Pierre-du-Portage (L'Assomption) où, avec ceux de ses frères rendus, il fonde Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie, dont il fut curé pendant plus de quarante ans. Et quand on sait que tous les sacrifices de monsieur de L'Île-Dieu sont inspirés surtout par l'évêque de Québec, mgr Jean-Olivier Briand (23 janvier 1715 - 25 juin 1794, évêque de Québec, 1766-1784), qui, à Nicolet, en 1783, paya la contribution des Acadiens trop pauvres pour fournir leur quote-part à la construction de l'église, laquelle somme s'est élevée à 1,182 francs et 10 sous, on a raison d'être surpris à l'affirmation gratuite et injuste que « les évêques de Québec n'ont presque rien fait pour les populations acadiennes ».

Après son cours d'études, Jean Bro prit la soutane et continua ses études théologiques à Paris, au Séminaire des Missions étrangères (fondé en 1664), comme l'attestent d'autres lettres et en particulier celle de mgr Briand qui écrivant aux Acadiens des provinces maritimes, le 16 septembre 1770, leur dit : « J'ai eu de France quatre Acadiens dont deux seront prêtres bientôt. »

Le gouvernement anglais qui avait mis des obstacles à la nomination d'un évêque catholique à Québec était revenu à de meilleurs sentiments. Il reconnut mgr Briand huit jours après son arrivée, aux premiers jours de juillet 1764. Mais il était défendu de faire venir des prêtres de France « à moins qu'ils ne soient originaires du Canada ou des colonies appartenant au

même diocèse.» Monsieur de l'Île-Dieu profita de ces heureuses dispositions pour pousser nos quatre Acadiens et d'autres de leur race qui auraient des inclinations vers le sacerdoce.

Les deux futurs prêtres ont très probablement reçu la tonsure (27 mai 1769) et les autres ordres mineurs (9 juin 1770), à Paris; rien n'indique qu'ils les aient reçus à Québec. L'auteur de la notice biographique de Jean Bro dit : « Il paraît bien certain que c'est à Paris que Jean Bro reçut l'ordre sacré de la prêtrise, le 13 novembre 1771⁹³, et qu'il partit sans délai pour le Canada.» nous, nous verrons plus tard, ce qu'il faut penser de cette assertion.

Nos deux missionnaires revinrent probablement ensemble au Canada puisqu'au dire de Mgr de Québec, ils se préparaient à la prêtrise en même temps.

Et non content de défrayer leurs dépenses au collège et au séminaire, monsieur de l'Île-Dieu paraît encore s'être imposé de plus grands sacrifices, puisque, dans une de ses lettres, il dit : « qu'il se dispose à payer le passage de ses jeunes Acadiens de France en Angleterre et, de là, à Québec », soit la somme de cent cinquante dollars pour chacun, somme qui aujourd'hui en vaudrait plus que le double.

Ici finit le rôle bienfaisant du vénérable ecclésiastique envers nos deux jeunes séminaristes, mais non pas sa carrière au service de l'Église et de la patrie, bien qu'il ait déjà 84 ans révolus. Il avait dit, dans une lettre : « Je suis lié à cette œuvre jusqu'à l'extinction de la chaleur naturelle ». Eh bien ! Il continua son ministère encore sept ans, car sa « chaleur naturelle » ne s'éteignit qu'en 1779; il avait 91 ans.

⁹³ De fait, il a été ordonné le 15 novembre 1772, dans la chapelle du Séminaire de Québec, par mgr Mariauchau d'Esclis; sous-diacre (13 juin 1772), chapelle du Séminaire de Québec, par mgr Briand; diacre (29 juin 1772), par mgr Briand.



La quarantaine à Ship Island (Philadelphie, 1755) par Robert Dafford



Gaspereau où les Acadiens ont embarqué pour l'exil (Notman, Musée McCord)

Lettres autographes de messires Jean Bro et Jean-Romuald Paré,
curés de Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie

Monsieur

J'ai l'honneur de répondre à votre lettre en date de
Jouze de Decembre quand la premiere information on
a trouvé dans le coffre de la fabrique six mille quatre
cents livres six sols. quand a la seconde information
il est difficile de dire les ^{de St Jacques} combien il faudroit
l'argent pour acheter le bois en état de le brûler, car les charps
ne sont point faits, ni les vitres ni le ustensiles que j'ach
nous en donner bien volontiers et nous promettons de nous
bien a l'avenir et de préparer tous nos ouvrages parés a
pouvoir au plus tôt possible
J'ose vous prier d'excuser le poids de vos lettres pour
advenir mes pines. vous obligez infiniment celui que
de votre grandeur
Monsieur

Notre très humble
et très obéissant
serviteur
Jean Bro

Lettre de Jean Bro
adressée à mgr Plessis, évêque de Québec,
le 20 décembre 1812. Transcription page suivante.

« Monseigneur,

J'ai l'honneur de répondre à votre lettre en date du douze décembre quant à la première information on a trouvé dans le coffre de la fabrique six mille quatre cents livres six sols, quand à la seconde information, il est difficile disent les syndics de St. Jacques de sçavoir combien il faudrait d'argent pour mettre l'église en état d'i célébrer, car les chassis ne sont point faits, ni les vitres ni chaux ni mastique d'acheté nous en sommes bien mortifiés et nous premetons de mieux faire à l'avenir et de préparer tous nos ouvrages parés pour voter aussitot possible.

J'ose vous prier de suspendre le poids de vos coups pour adoucir mes peines. Vous obligeréz infiniment celui qui de votre Grandeur,

Monseigneur

Votre très humble
et très obéissant
serviteur

Bro, ptre »

Je prêtre soussigné chargé par Monseigneur l'Évêque
 de Salda au nom et de la part de Monseigneur l'Évêque de Québec
 de desservir comme curé (a paroisse) de St. Jacques, district de
 Montréal m'oblige par les présentes à tenir compte chaque
 année au quinze mai du tiers de toute la dîme à mon-
 sieur Bro ancien curé de ladite paroisse et ce jus qu'à
 son décès en foi de quoi j'ai signé le présent acte double
 à St. Jacques le 8 Août 1819.

J. Paré prêtre

Acte de messire Jean-Romuald Paré

nouvellement nommé curé de Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie, qui stipule qu'il devra donner, comme son prédécesseur (le curé Madran) l'a fait, le tiers de la dîme perçue, à l'ancien curé, monsieur Jean Bro. L'évêque de Salda est mgr Panet. Les documents originaux cités sont conservés au cartable no 1 de Saint-Jacques, à l'évêché de Joliette et furent aimablement prêtés par Yves Chamberland, prêtre et chancelier du diocèse de Joliette.

Transcription :

« Je, prêtre soussigné chargé par Monseigneur l'Évêque de Salda au nom et de la part de Monseigneur l'Évêque de Québec de desservir comme curé la paroisse de St. Jacques, district de Montréal, m'oblige par les présentes à tenir compte chaque année au quinze mai du tiers de toute la dîme à monsieur Bro ancien curé de la dite paroisse, et ce jusqu'à son décès, en foi de quoi j'ai signé le présent acte double à St. Jacques le 8 août 1819.

J.-R. Paré, prêtre »

CHAPITRE VII
DE PARIS À LA NOUVELLE-ACADIE
OU SAINT-JACQUES-DE-LA-NOUVELLE-ACADIE

Le retour des jeunes missionnaires, Jan Bro et Mathurin Bourg, au Canada dut s'effectuer en 1772, puisque alors seulement leurs noms apparaissent parmi les ordinands du diocèse de Québec.

Voici la date précise de leur réception des ordres mineurs, conforme à la note de monsieur le secrétaire de l'archevêché de Québec : le sous-diaconat, dans la chapelle du Séminaire de Québec, le 13 juin 1772, par mgr Jean-Olivier Briand (23 janvier 1715 - 25 juin 1794, évêque de Québec, 1766-1784); le diaconat, dans la même chapelle, par le même prélat, le 29 juin 1772. Quant à la prêtrise, l'un, Mathurin Bourg la reçut le 19 septembre 1772, des mains de mgr Briand, à Montréal, dans la chapelle de l'hôpital Saint-Joseph ou Hôtel-Dieu⁹⁴, situé à cette époque, à l'encoignure des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice (église où plus tard fut ordonné mgr Bourget); l'autre, Jean Bro, la reçut à son tour, de mgr Louis-Philippe Mariauchau d'Esglis, coadjuteur de Québec, le 15 novembre 1772, dans la chapelle du Séminaire de Québec⁹⁵, servant alors de cathédrale. Jusqu'à ce dernier cas, ils avaient marché côte à côte, mais ici on les sépare et, par une curieuse coïncidence. Celui qui devait exercer le ministère dans les Maritimes est ordonné à Montréal et celui qui doit être curé dans le district de Montréal est ordonné à Québec et tous deux dans des chapelles qui ont servi de cathédrale.

Maintenant, ils sont prêtres et n'attendent plus que le mot d'ordre du chef pour aller travailler dans la vigne du Seigneur; à gauche, à droite, au nord, au sud, ils ne le savent pas et peu leur importe !

Au premier signal, Mathurin Bourg vole aux missions de la baie des Chaleurs⁹⁶, du Nouveau-Brunswick⁹⁷, de la Nouvelle-Écosse⁹⁸ et Jean Bro se

⁹⁴ Hôpital Saint-Joseph ou Hôtel-Dieu, fondé en 1659, par madame de Bullion et Jeanne Mance; porta le nom d'hôpital Saint-Joseph en 1666.

⁹⁵ Séminaire des missions étrangères de Québec, fondé par mgr François de Laval en 1663.

⁹⁶ Baie des Chaleurs située au nord du Nouveau-Brunswick, sépare cette province du comté de Gaspé, au Québec; nommée ainsi par Jacques Cartier en 1534.

⁹⁷ Nouveau-Brunswick, province détachée de la Nouvelle-Écosse en 1784, bornée au nord par le Québec et la baie des Chaleurs, à l'est par le golfe Saint-Laurent, au sud par la baie de Fundy et à l'ouest par l'état du Maine.

rend à Montréal, au Séminaire de Saint-Sulpice⁹⁹, pour aller de là, parcourir les côtes de la Nouvelle-Angleterre¹⁰⁰, visiter ses compatriotes et les engager à le suivre pour revenir au Canada au fur et à mesure qu'ils le pourraient. Sa voix de prêtre et d'Acadien remue fortement les cœurs des exilés; il réussit à amener un grand nombre de familles, à les joindre à celles qui vivaient déjà dans différentes paroisses de la province et notamment dans la seigneurie de Saint-Sulpice, où les messieurs du Séminaire leur tendaient encore les bras, prêts à leur donner, comme à leurs devanciers, des terres et une aide efficace à la colonisation de ces nouveaux terrains.

Les premiers Acadiens arrivés à L'Assomption¹⁰¹, qui s'appelait alors Saint-Pierre-du-Portage¹⁰², commencent à y faire baptiser une partie des enfants nés en exil et à faire bénir les alliances contractées dans les états de la Nouvelle-Angleterre, et dès le 4 septembre 1766, il y eut un mariage, et le 5 octobre, on y fit sept baptêmes.¹⁰³

⁹⁸ Province colonisée dès 1604 (Acadie); les Écossais y viennent après le traité d'Utrecht, mais surtout après prise de Louisbourg en 1745, la déportation des Acadiens en 1755 et la guerre d'Indépendance des colonies anglaises (1774-1783).

⁹⁹ Séminaire de Saint-Sulpice fondé en 1657; premier supérieur, monsieur Gabriel de Queylus (1612-1677).

¹⁰⁰ Région du nord-est des États-Unis, composée de six états : Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island et Vermont.

¹⁰¹ Voir Christian Roy, Histoire de L'Assomption (1967), page 467 : selon l'auteur, les premiers Acadiens sont arrivés entre 1759 et 1766.

¹⁰² Le nom de la paroisse Saint-Pierre-du-Portage fut utilisé de 1724 à 1838. Le nom de L'Assomption fut donné à la paroisse le 3 juin 1838.

¹⁰³ Louis Robichaud était, pour Boston et les environs, « cet homme de conseil » devant lequel se nouait le lien conjugal. Dans une lettre datée d'Halifax, le 17 septembre 1761, messire Pierre Maillard (1709-1762), spiritain, vicaire général (1741) de Mgr de Québec pour l'Acadie et les Acadiens, donnait à Louis Robichaud l'autorisation de recevoir le consentement mutuel des époux. Adrien Bergeron, Le Grand arrangement des Acadiens au Québec, Éditions Élysée, tome 7, page 189 : « Formule d'acte de mariage, tel que donné par Louis Robichaud : En vertu des pouvoirs accordés à moi, Louis Robichaud, par monsieur Charles-François Bailly, prêtre, vicaire général du diocèse de Québec, à présent à Halifax, missionnaire prisonnier, pour recevoir le consentement mutuel des personnes catholiques dans cette province; comme aussi d'accorder dispense à ceux qui voudront se marier à tel et tel degré tant d'affinité que de consanguinité, à ceux qui en auront besoin, je confesse avoir reçu consentement mutuel de mariage de (exemple)... du 3^e au 4^e degré de consanguinité ..., les dites parties ont promis et promettent, par la première occasion, qu'elles trouveront un prêtre approuvé de la sainte Église catholique, apostolique, romaine, de recevoir la bénédiction nuptiale.

Le dit acte fait en présence de... »

Les registres du temps nous font toucher du doigt une des causes qui décimèrent un si grand nombre de rapatriés – l'extrême pauvreté¹⁰⁴ - et en mains endroits, il est écrit : « Nous prêtres, curés, soussigné, avons inhumé par charité le corps de ... et de ... » Mais comment ces exilés arrivèrent-ils à L'Assomption ?

Deux sources différentes ont donné naissance à cette colonie acadienne : la première venait des états de la Nouvelle-Angleterre et l'autre de Québec.

Monsieur François Daniel, sulpicien (1820-1908; arrivé à Montréal en 1867), m'affirmait, peu avant sa mort, avoir lu, dans les archives du Séminaire de Saint-Sulpice, une lettre du missionnaire de Saint-Pierre-du-Portage, messire Jacques Degeay, sulpicien (1717-1774; au Portage d'octobre 1742 à 1774), en date de 1766, dans laquelle il raconte à son supérieur de Montréal, comment il avait rencontré, dans ses courses apostoliques, une douzaine de familles nécessiteuses, cherchant à s'établir quelque part, et auxquelles il aurait donné l'hospitalité.

D'autres vinrent à Québec, dirigées sur les terres de Saint-Sulpice, par mgr Jean-Olivier Briand, évêque de Québec, comme le prouve la lettre suivante, qui se trouve aux archives de l'archevêché de Montréal, et que je reproduis sur l'origine des Acadiens dans la province de Québec. Du même coup, on aura une nouvelle preuve de la générosité du Séminaire de Montréal envers les malheureux Acadiens.

Saint-Pierre-du-Portage,
31 décembre 1767,

À mgr J.-O. Briand, évêque de Québec,
Monseigneur,

J'ai reçu avec beaucoup de joie et de plaisir toutes les familles acadiennes que vous m'avez adressées; la majeure partie s'est cabanée tout autour du Portage, en attendant qu'ils puissent aller s'établir sur les terres concédées. Je voudrais pour le bien de leurs âmes, qu'ils y fussent déjà et je suis dans la disposition de tout sacrifier pour les y suivre; j'en ai environ cinquante familles, dont je suis fort content. Je n'ai rien négligé jusqu'à présent pour leur procurer les secours spirituels qu'ils pouvaient attendre de moi. J'ai fait

Quant aux dispenses, il devait s'adresser à Halifax. Pierre Maillard parle aussi, dans cette lettre, de l'entretien d'une lampe devant le tabernacle et finit ainsi : « Un liard donné d'un bon cœur à cette intention vaut une pistole à celui qui ne peut faire plus. »

¹⁰⁴ Leur séjour aux États-Unis avait été préjudiciable. Une lettre du 1^{er} janvier 1765 au gouverneur de Boston dit : « Si vous ne nous secourez pas, on va périr de froid et de faim. Quelques-uns disent qu'on est riche, oui, mais c'est une richesse curieuse : la pauvreté et la misère. »

faire, en juin dernier, la première communion à vingt-cinq; rien n'a été plus édifiant ni plus touchant. Je m'attache à me détacher de ma paroisse...

Pour ce qui est du temporel, conjointement avec monsieur Gabriel-Jean Brassier¹⁰⁵, nous leur procurons tous les services qu'il nous est possible, mais avec tout cela, quelques vieillards, quelques familles très nombreuses et très pauvres auraient encore besoin d'un secours étranger; c'est ce que je compte faire, avec monsieur le vicaire général¹⁰⁶ et un peu d'aide et de votre part.

Jacques Degeay, p.s.s.

Mais à quelle date monsieur Bro vint-il à Saint-Pierre-du-Portage ? François-Xavier Chagnon affirme, dans ses Annales religieuses de Saint-Jacques-de-l'Achigan...¹⁰⁷ qu'il y demeura près de trois ans de 1772 à 1775. Cette affirmation ne paraît pas fondée; d'abord, il ne fut ordonné qu'au mois de novembre 1772, puis il fit sa mission de rapatriement à la Nouvelle-Angleterre, après laquelle il vint à L'Assomption, mais pas avant la fin de 1773, puisque son premier acte dans les registres de cette paroisse est du premier janvier 1774 et son premier acte comme curé de Saint-Jacques, du 27 novembre 1774. Il n'est donc demeuré à L'Assomption qu'une année ou un peu plus, pendant que se préparait, dans sa nouvelle paroisse, le presbytère dont les mansardes servirent longtemps de chapelle.

Le mouvement de la population acadienne commence à se faire sentir de Saint-Pierre à Saint-Jacques, vers 1768 et 1769. Nous avons dit que le premier contingent acadien arriva à L'Assomption en 1766¹⁰⁸ et c'est conforme à tous les documents. Dès le 13 janvier 1766, plusieurs acadiens exilés s'adressent au gouverneur de Boston, lui demandant humblement d'écrire au gouverneur Murray de Québec, pour l'induire à les recevoir et à leur donner des terrains. Le gouverneur américain voulut bien plaider leur

¹⁰⁵ 1729-1798, venu à Montréal de 1754 à 1756 et revenu en 1763 jusqu'en 1798, supérieur des Sulpiciens (1791-1798), vicaire général de Québec (1797-1798).

¹⁰⁶ Le vicaire général (1759-1791) était Étienne de Montgolfier, sulpicien (1712-1791), venu en Nouvelle-France en 1751.

¹⁰⁷ François-Xavier Chagnon, 1842-1911, Annales religieuses de Saint-Jacques-de-l'Achigan : 1772-1872; suivi de trois index, de l'ascendance généalogique de monsieur Chagnon, de sources bibliographiques et d'extraits des registres de Saint-Jacques-de-l'Achigan, par Louis-Guy Gauthier,... ; édité par Réjean Olivier. Joliette, Édition privée, 1983. 74 f. (Collection Œuvres bibliophiliques de Lanaudière, no 8)

Édition originale : Annales religieuses de la paroisse de St. Jacques le Majeur, vulgo de l'Achigan, depuis son origine jusqu'à nos jours, de 1772 à 1872. Montréal, Plinguet, 1872. vi, 104 pages.

¹⁰⁸ Selon Christian Roy, dans Histoire de L'Assomption (1967), page 461 à 470, où il est précisé que c'est en 1759 que sont arrivées les premières familles acadiennes déportées.

cause et celle de tous les Acadiens réfugiés en Nouvelle-Angleterre. Sa lettre à James Murray (1719-1794, gouverneur de Québec, 1760-1763, gouverneur général de la province de Québec, 1764-1768), est datée du 25 février. Celui-ci accueille favorablement cette demande, ainsi que celle des Acadiens eux-mêmes qui décident d'envoyer deux délégués chargés de s'entendre avec le gouvernement de Québec. Ils s'adressent au Conseil souverain du château Saint-Louis, demandant la permission de venir s'établir au Canada. Le gouvernement répond qu'il va consulter les différentes seigneureries et les solliciter d'offrir des terres aux meilleures conditions possibles, aux colons nouveaux qui désirent laisser la Nouvelle-Angleterre pour le Canada. La Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice¹⁰⁹, comme toujours quand il s'agit d'aider les malheureux, fut l'une des plus zélées à répondre à cet appel. Et la seigneurie de Saint-Sulpice fut mise à la disposition des intéressés proscrits, dont les mérites et les vertus sociales et religieuses étaient connus.

L'embarquement pour le départ vers la province de Québec, devait se faire à Salem¹¹⁰ ou à Boston¹¹¹, pour à peu près 890 personnes. Dès le 1^{er} septembre 1766, La Gazette de Québec¹¹² annonçait la nouvelle suivante : « La nuit dernière, arrivait à Québec le sloop¹¹³ Ferry de Boston, portant 40 Acadiens qui, à cause de leur religion, sont venus pour s'établir ici. Plus tard, arriveront d'autres transports avec d'autres émigrés. » Il en était déjà venu à Québec, par terre et par le lac Champlain¹¹⁴, comme ceux de L'Assomption. À chaque colon, les messieurs du Séminaire Saint-Sulpice donnaient une vache, de la farine, du lard et des instruments aratoires. Mais pendant que Jean Bro demeurait au Portage, il avait la charge des nouveaux colons de Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie¹¹⁵ et il venait dire la messe dans le

¹⁰⁹ La Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice est une société de vie apostolique catholique, fondée en 1645, à Paris, par Jean-Jacques Olier de Verneuil (1608-1657). Ses membres sont appelés des sulpiciens, menant une vie commune sans vœux. À ce titre, ils ne sont pas considérés comme des religieux.

¹¹⁰ Ville des États-Unis, dans le Mass., fondée en 1626.

¹¹¹ Ville des États-Unis, dans le Mass., fondée en 1630, par des colons britanniques. Capitale de l'état.

¹¹² Premier journal publié de 1764 à 1874 à Québec, en français et en anglais, par Brown & Gilmore, puis par Neilson, de 1789 à 1849.

¹¹³ Au temps de la marine à voile, le sloop est une déformation anglophone de chaloupe... Wikipédia

¹¹⁴ Lac nommé en 1609 par Samuel de Champlain, situé entre le Vermont et l'état de New York; dimensions : 120 milles par 5 milles. La partie au nord se trouve dans le Québec. C'est la baie Missisquoi qui se déverse par le Richelieu, dans le Saint-Laurent.

¹¹⁵ Ces deux noms rappellent deux souvenirs bien chers : un insigne bienfaiteur, messire Jacques Degeay, sulpicien, et la patrie absente.

rang du ruisseau Vacher¹¹⁶ qui s'ouvrait alors au défrichement. En attendant la distribution des terrains, les Acadiens demeuraient au Portage, dans des huttes de terre. Pour en partir, il fallait tirer au sort, afin de savoir quels seraient les heureux favoris de la fortune à qui il allait être permis d'avoir une terre à eux et de cesser de servir les autres. On m'a raconté qu'à « Boston, en Angleterre (c'est-à-dire en Nouvelle-Angleterre) », selon que le portent les registres, on tirait aussi au sort pour désigner ceux qui, après le traité de Paris¹¹⁷ en 1763, pouvaient partir pour le Canada.

Auparavant, malgré les sollicitations des exilés pour venir à Québec, les gouverneurs anglais refusaient obstinément tout passeport aux exilés qui ne devaient pas venir grossir les rangs de la colonie française. Mais, après 1763, Québec devenant possession anglaise fut par la même en état de recevoir des recrues de la Nouvelle-Angleterre, fussent-elles françaises ou non. Un trait héroïque, qui n'est pas assez connu, est le suivant : l'argent destiné à faire le voyage de Boston au Canada était mis en commun; et quand il s'en trouvait suffisamment pour deux ou trois familles, alors le sort décidait entr'eux et les heureux gagnants prenaient la route de la patrie nouvelle. Mais qui nous dira les drames de ces voyages périlleux et épuisants, où l'achat d'un morceau de nerf de bœuf exigeait une monnaie d'argent d'égale grandeur. Mais aussi quelle joie pour eux de retrouver des prêtres vêtus comme leurs anciens missionnaires, de voir des églises semblables à celles de chez eux, incendiées par les Américains, et d'entendre résonner à leurs oreilles les échos de la langue maternelle, le doux parler de la France. Et pour comble de bonheur, pour un bon nombre du moins, ils assistent à présent au saint sacrifice de la messe célébré à Saint-Jacques par l'un d'eux, leur parent, leur ami d'autrefois et leur père aujourd'hui : Jean Bro¹¹⁸

¹¹⁶ Ce rang a été ouvert en 1769; en 2009, il est désigné Bas-de-l'église-nord.

¹¹⁷ Traité de Paris, signé le 10 février 1763, par lequel la France cède à la Grande-Bretagne le Canada et les îles du golfe Saint-Laurent, se réservant le droit de pêche, sur les bancs de Terre-Neuve et Saint-Pierre et Miquelon. La Louisiane fut cédée à l'Espagne. Les Canadiens jouiront du libre exercice de leur religion.

¹¹⁸ Messire Jean Bro comptait plusieurs parents à Saint-Jacques. Sa mère y décéda; Brigitte Martin, fille de René et Marie Meunier, épouse à Port-Royal, le 31 octobre 1740, Séraphin Bro. Elle décéda à Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie, le 8 avril 1779, à 64 ans. Mais en quelle année y est-elle arrivée ? Elle vint de France avec son deuxième époux, Michel Bourg, en passant par l'île de Jersey, et de là, à la baie des Chaleurs, sur les vaisseaux de Charles Robin (né vers 1766-1802). Mais quand sont-ils allés s'établir à Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie ? Je ne saurais le dire; ce fut sans doute à la nomination de messire Bro à la cure de cette nouvelle paroisse. Celui-ci avait encore au moins deux sœurs : mesdames Jean-Baptiste Dugas (Marie Bro) et Pierre Landry (Madeleine Bro) et une tante, en la personne de madame Pierre Bro, née Marie-Anne

CHAPITRE VIII

FONDATION DE SAINT-JACQUES-DE-LA-NOUVELLE-ACADIE

La première messe fut dite à Saint-Jacques vers la fin de l'année 1773 ou bien au début de l'année 1774, dans la maison de Charles Fores¹¹⁹t.

Chargé de fonder une paroisse, messire Jean Bro se mit résolument à la tâche et fit bâtir le presbytère qui dura jusqu'à ces dernières années. Il n'est pas l'œuvre de messire Jean-Romuald Paré (qui n'était pas encore sur la terre à cette date), comme le dit faussement Le Diocèse de Montréal à la fin du dix-neuvième siècle¹²⁰; mais bien messire Bro en 1775.

Le premier étage servait de logis au curé, tandis que les mansardes devenaient une chapelle. Cette chapelle provisoire servit d'église longtemps, trop longtemps au gré du bon curé – près de quarante ans – et malgré ses 80

Leblanc, décédée à Saint-Jacques, en 1770, des oncles et des cousins, parmi les Martin et les Bro. Dans le numéro du 24 septembre 1903 du Moniteur, Placide Gaudet écrit entre autres choses : « Je ferai remarquer en passant que René Martin, né en 1700, frère de Brigitte Martin, mère de messire Jean Bro, épousa à Port-Royal, le 29 octobre 1726, Marguerite Michel. Ce ménage fut déporté de Port-Royal, à la Nouvelle-Angleterre, à l'automne de 1755, et douze ans plus tard, il revint de l'exil et se fixa à Saint-Jacques, où le mari mourut le 11 janvier 1777, et sa femme, le 20 janvier 1790.

Charles-Benjamin Martin, leur fils, né à Port-Royal, le 24 février 1734, exilé en 1755, rapatrié en 1767, et marié le 20 juillet 1772, à L'Assomption, à Marie-Thérèse Robichaud, veuve de Louis-Thaddée Fontaine, est le bisaïeul maternel de monsieur Alphonse-Charles Dugas, curé de Saint-Clet; messire Jean Bro était cousin germain de Charles-Benjamin Martin. »

Durant leur exil, les Acadiens étaient considérés comme paroissiens d'Halifax, et les missionnaires le leur écrivent souvent : « Tous les dimanches, j'ai soin de faire mémoire de vous tous à la messe; vous êtes joints à nous dans l'action du saint sacrifice. » (L'abbé Pierre Maillard).

L'église de Sainte-Marie-Salomé (bas du ruisseau Vacher) est bâtie sur la terre occupée autrefois par France (à Guimi) Fontaine, c'est-à-dire François Fontaine. Cette propriété appartenait à ma bisaïeule, Marie-Thérèse Robichaud, dont il est question précédemment.

¹¹⁹ Charles Forest, « homme de conseil », veuf de Joseph Robichaud, s'est remarié à L'Assomption, le 4 février 1771, à Élisabeth (Isabelle) Dugas, fille de Joseph et de feu Marguerite Robichaud. Leur fille, Monique Forest, a épousé, en 1806, Lazare Poirier, fils d'Hilaire et de Marie Dugas, venus de la baie des Chaleurs, longtemps après l'arrivée des exilés de Boston ou du Connaticotte d'Angleterre, comme le mentionnent plusieurs actes. Ce Lazare Poirier s'est marié en secondes noces en 1821, à Marie-Anne Martin, veuve de David Granger, ancêtre des Granger de Saint-Jacques, de Saint-Gabriel-de-Brandon, et frère de Félix Granger de Sainte-Anne-des-Plaines, fils, tous deux, de Joseph Granger et de Nathalie Doucet.

¹²⁰ Gaspard Dauth et J.-A. Stanislas Perron, Le Diocèse de Montréal à la fin du dix-neuvième siècle. Montréal, Sénécal, 1900.

pieds sur 50, elle ne pouvait, à la fin, loger la moitié de la population dont l'accroissement tenait du merveilleux.

Messire Jean Bro, était un administrateur habile des deniers de la fabrique; malgré les dépenses occasionnées par la construction du presbytère et l'installation d'un curé, on comptait au coffre de la Fabrique, en 1800, la somme de 8,364 francs.

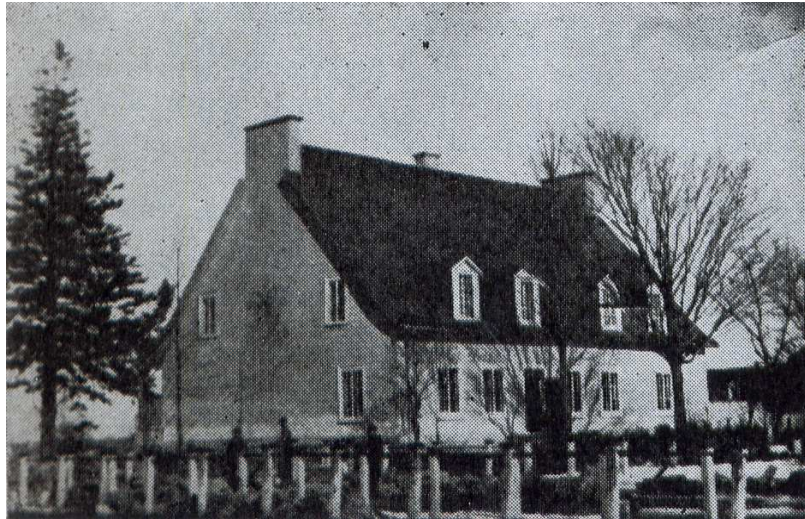
Il y avait, à cette époque déjà lointaine, à la cure de Saint-Pierre-du-Portage, un bon prêtre sulpicien, qui s'appelait messire Jacques Degeay. Il aimait beaucoup les Acadiens, au point de vouloir les suivre dans leur nouvel établissement, sur les bords du ruisseau Vacher, selon la teneur de sa lettre à Mgr de Québec, dans laquelle il disait : «



Ici fut célébrée la première messe à Saint-Jacques

Photo prise lors de la démolition de cette maison en avril 1946.
(François Lanoue, photographe)

Propriété de Rodolphe Dugas, elle avait plus de 175 ans d'existence, et mesurait 30 pieds par 32. Parmi les rares témoins de ces premières heures, subsistent les maisons d'Adalbert Sincerny (à peu près de la même époque), Ernest Lachapelle, Joseph Dugas et René Marsolais (1806). La maison de Donat Forest, située dans les environs date de 1822. Guy Courteau et François Lanoue, Une nouvelle Acadie, Saint-Jacques-de-l'Achigan : 1772-1947. [Montréal, Imprimerie populaire, 1949.] Page 51.



Le presbytere-chapelle de Saint-Jacques bâté en 1755
(François Lanoue, photographe)

Pierre Maillard, spiritain, né vers 1710, il termina ses études au Séminaire du Saint-Esprit en 1734 et fut envoyé en Acadie en juin de l'année suivante par la Société des missions étrangères. Il devint vicaire général du cap Breton en 1740... Traîtreusement arrêté après la chute de Louisbourg, il fut emprisonné à Boston et, de là, déporté en France. Il revint en 1746, pour reprendre son travail auprès des Indiens. Après la chute de Québec en 1759, les Anglais ne voulurent pas déporter le seul homme capable de s'entendre avec les Indiens. Ils offrirent à Maillard et aux Acadiens restés au Cap Breton la liberté de religion et la possession pacifique de leurs biens, s'ils juraient allégeance au roi d'Angleterre. Maillard accepta et sauva ainsi 235 familles acadiennes. En 1760, il alla vivre à Halifax et, selon ce qu'on a dit, fut le premier prêtre catholique à recevoir un salaire du gouvernement britannique depuis la Réforme. Il continua à prendre soin des Indiens, les pacifiant, tout en s'occupant des Acadiens restés dans la région. On n'a pas de précision sur la date de sa mort, mais on sait qu'il reçut de splendides funérailles protestants (aucun prêtre catholique n'ayant été toléré à Halifax) et fut enterré dans le cimetière protestant, mais il n'y a aucune certitude de sa conversion supposée à l'Église anglicane à ces derniers instants.

Henry J. Koren, 1912-2002, Aventuriers de la mission : les spiritains en Acadie et en Amérique du Nord, 1732-1839. Trad. Par Armand Larose, Henri Lestage et Antoine Mercier. Édition revue, adaptée et augmentée en lien avec l'auteur, par Jean Ernoult et Paul Coulon. Paris, Karthala, 2002. Page 160 - Publié en 1979 sous le titre: Chenapans ou chevaliers?

De 1726, année où la Congrégation du Saint-Esprit est reconnue par un Édit royal de Louis XV, jusqu'en 1763 où le Traité de Paris interdit l'entrée au Canada à tout missionnaire français, la Congrégation a fourni au Canada, à l'Acadie et à Terre-Neuve de nombreux missionnaires formés par le Séminaire de Paris.

Bulletin général, n 322, décembre 1913, p. 378. Voir aussi les ouvrages du Henry J. KOREN sur ce sujet : Knaves or Knights ? A History of the Spiritan Missionaries in Acadia and North America, 1732-1839 (Pittsburgh, Duquesne University, 1962) ; To the ends of the earth. A general history of the Congregation of the Holy Ghost (Pittsburgh, Duquesne University, 1983 - traduit en français sous le titre : Les Spiritains. Trois siècles d'histoire religieuse et missionnaire. Histoire de la congrégation du Saint-Esprit, Paris, Beauchesne, 1982) ; A Spiritan Who was Who in North America and Trinidad, 1732-1981, (Pittsburgh, Duquesne University, PA, 1983).

Noël d'autrefois en Acadie

Pour les anciens Acadiens, Noël était avant tout une célébration religieuse. La fête commençait donc par la messe de minuit. La décoration de l'église et les cantiques conféraient à cette fête toute la splendeur possible.

Dans certains endroits, après la messe de minuit, les membres de la famille et des amis se regroupaient et faisaient un réveillon. Il y avait de la musique et des échanges de cadeaux, mais il y avait surtout de nombreux mets préparés pour la circonstance

Chez les anciens Acadiens, le mets traditionnel du réveillon de Noël était surtout le rôti de piroune (oie). Cependant, les informateurs soulignent que la nourriture a une importance particulière pendant la période de Noël et qu'ils en profitent pour préparer, selon les lieux, le cipaille, la pâte en pâte, le chiard à la viande boucanée, le pâté en famille, le fricot acadien, le fricot du Cap-Breton, le râpé, la mioche, la tourtière, les poutines râpées, etc. C'est le temps de la viande, les boucheries viennent tout juste d'être faites.

On profite aussi du temps des fêtes pour faire des pâtisseries. La catin de pâte, que l'on donnait aux petites filles le matin Noël, consistait en une pâte cuite ayant la forme d'une poupée et mesurant généralement un pied de longueur. La pâte est semblable à celle du pain de sucré. Dans le temps de fêtes on déguste des poutines en sac, dessert de pâte sucrée, riche en gras. Le matin de Noël, les enfants qui ont été dissipés pendant l'année, trouvent des friandises dans leur bas.

La décoration de l'arbre de Noël

Ce n'est qu'au début du 20^e siècle que la coutume de l'arbre de Noël s'est introduite dans les foyers acadiens. Les familles se rendaient au bois avec un petit traîneau pour ramener un sapin «bien fait». Tout indique la participation de toute la famille... Noël engendrait de la fraternité, de la créativité et sans doute un certain rapprochement.

Pendant la semaine qui précédait le jour de Noël, les Acadiens d'autrefois « greyaient (décoraient) des arbres de Noël ». Les enfants décoraient le sapin avec des étoiles et des cœurs taillés dans du carton et recouverts de papier de plomb ayant servi à



l'emballage commercial du thé. On faisait des guirlandes en enfilant des pommettes ou des pommes de prés (canneberge) ou du blé d'Inde (maïs) grillé. On façonnait aussi des chaînes de papier pâte : les mailles étaient constituées, de papier rouge, blanc et bleu et les couleurs alternaient. On mettait les cartes de Noël dans l'arbre à mesure qu'elles arrivaient, mais elles se faisaient rares avant les années 1900. Si quelqu'un de la maison était décédé dans l'année, on ne décorait qu'avec du bleu ou du vert.

Une Légende de Noël

Une légende raconte que le soir précédent le jour de Noël, il ne fallait pas aller dans la tasserie de foin, car s'il arrivait que l'on aperçoive la lune entre les planches de la grange, ce serait là l'assurance d'une petite année : les récoltes seraient mauvaises et les animaux malades. De plus, il ne fallait pas que le maître aille dans l'étable pendant la messe de minuit, car c'est à ce moment que les animaux parlaient entre eux, et ils ne voulaient pas être dérangés. Le maître qui ne respectait pas cette croyance risquait de mourir pendant l'année. On raconte qu'un cultivateur entra dans son étable pendant la messe de minuit et entendit deux chevaux parler ensemble : « Qu'est-ce que tu feras demain ? » dit l'un des chevaux. L'autre répondit : « Demain je vais reconduire mon maître en terre. » La légende rapporte que le cultivateur mourut le soir même.

Sources:

Dupont, Jean-Claude, Héritage d'Acadie. Montréal, Éditions Leméac, 1977.
Vie de nos ancêtres en Acadie. Vol. 1 : Coutumes, croyances et religion populaire. Sous la direction de Paul Doucet. [Ottawa] : Fondation d'études du Canada ; [Frédéricton] : Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick; Moncton, N.B. : Éditions d'Acadie, 1979.
Photo : Arbre de Noël de Daniel Robichaud, 2001.

Site Web CyberAcadie



Note-Dame-de-l'Acadie

Oeuvre originale de l'artiste Magma (Marie-Anne-Ghislaine Michaud-Arsenault, 2008) intitulée Notre-Dame-de-l'Acadie, elle fait partie d'une exposition à la Galerie Restigouche du 19 juin au 15 août 2008. Puis elle sera exposée en permanence à l'église Notre-Dame-de-la-Garde de Pointe-à-la-Garde. C'est une toile de 60 x 90 cm, réalisée en médium mixte, huile sur acrylique avec détail en poudre d'or.

Un mot d'histoire : l'Acadie d'avant 1755 était nichée autour de Grand-Pré, au fond de la Baie Française (Baie de Fundy), en Nouvelle-Écosse. Lors du Grand Déplacement de la Déportation ordonné par Lawrence, plusieurs ressortissants fuyant l'opresseur se sont retrouvés à l'Île St-Jean (maintenant l'Île-du-Prince-Édouard), puis ont remonté les rivières Peticodiac, St-Jean et la Baie des Chaleurs qu'ils ont traversée pour se mettre à l'abri.

Le relief de l'est du Canada suggère des formes qui couvrent ce territoire mal délimité qu'est l'Acadie. Une fois extirpée de sa gangue géographique, on peut imaginer les personnages suivants : une madone agenouillée dont le profil se découvre sur la péninsule gaspésienne avec son auréole sur l'Île Anticosti, escortée d'une colombe profilée sur l'Île-du-Prince-Édouard. Puisque nous recevons les premiers rayons du jour à l'est, elle vient de lever, d'une couchette garnie de paille qu'est la Nouvelle-Écosse, son Enfant bien éveillé, tracé sur la Péninsule acadienne. Son voile couvrant tout le sud du Fleuve Saint-Laurent remonte jusqu'à Québec et sa robe couvre une partie des Cantons de l'Est jusqu'au sud du Nouveau-Brunswick et du Maine (É-U) où demeurent toujours des Acadiens de sang et de cœur.



L'Acadien en 2003

Les Francophones sont aujourd'hui dispersés aux quatre coins des Maritimes, de Tracadie (Nouveau-Brunswick) à Chéticamp (Île du Cap-Breton), en passant par Moncton (Nouveau-Brunswick) et la région d'Évangéline (Île-du-Prince-Édouard).



« L'arrivée des Acadiens en Louisiane »
réalisée par Robert Dafford à Lafayette (Louisiane)



Détail de la fresque

Le monument acadien est dédié à la mémoire de 3,000 hommes, femmes et enfants qui, à partir des années 1760, sont arrivés en Louisiane de leur terre natale au Canada sur la côte de l'Atlantique. Le Monument Acadien est un hommage unique aux vrais Acadiens qui se sont réfugiés en Louisiane.



Un Acadien errant
Tableau de Lewis Parker (Parcs Canada)

Un Acadien errant

Banni de ses foyers
Parcourait en pleurant
Des pays étrangers.

Un jour, triste et pensif,
Assis au bord des flots,
Au courant fugitif
Il adressait ces mots :

« Si tu vois mon pays,
Mon pays malheureux,
Va dire à mes amis
Que je me souviens d'eux. »

« Ô jours pleins d'appas
Vous êtes disparus...
Et mon pays, hélas !
Je ne le reverrai plus. »

« Plongés dans mes malheurs,
Loin de mes chers parents,
Je passe dans les pleurs
D'infortunés moments. »

« Pour jamais séparé
Des amis de mon coeur
Hélas! Oui, je mourrai
Je mourrai de douleur. »

« Oui, mais en expirant,
Ô mon cher Canada,
Mon regard languissant
Vers toi se portera. »

Antoine Gérin-Lajoie, 1842 (mélodie)
Complainte du Canadien errant

Antoine Gérin-Lajoie (1824 - 1882) était un poète, un avocat, un essayiste politique (« publiciste » dans le langage de l'époque) et un romancier québécois. À l'occasion des troubles de 1837-1838, sa verve poétique fut excitée par le triste sort des vaincus et il composa la chanson « Un Canadien errant », dont le premier couplet est resté dans toutes les mémoires.

Liste des évêques

Diocèse de Québec :

Évêques français :

François de Laval, (1623-1708, év. 1674-1688)

Jean-Baptiste de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier (1653-1727, év. 1688-1727)

Louis-François Duplessis de Mornay, o.f.m. cap. (1663-1741, coadj. 1713, év. 1727-1733)

Pierre-Herman Dosquet, p.s.s. (1691-1777, coadj. 1728, év. 1733-1739)

François-Louis de Pourroy de Lauberivière (1711-1740, év. 1739-1740)

Henri-Marie Dubreuil de Pontbriand (1708-1760, év. 1741-1760)

Jean-Olivier Briand (1715-1794, év. 1766-1784)

Évêques canadiens :

Louis-Philippe Mariauchau d'Esgly (1710-1788, coadj. 1772, év. 1784-1788)

Jean-François Hubert (1739-1797, coadj. 1785, év. 1788-1797)

Pierre Denaut (1743-1806, coadj. 1794, év. 1797-1806)

Archevêques :

Joseph-Octave Plessis (1763-1825, coadj. 1800; évêque 1806; archevêque, 1819-1825)

Bernard-Claude Panet (1753-1833, coadj. 1806, év. 1825-1833)

Métropolitains :

Joseph Signay (1778-1850, coadj. 1826, administrateur 1832, archevêque 1833, métropolitain 1844-1850)

Pierre-Flavien Turgeon (1787-1867, coadj. 1834, administrateur, 1849, archevêque 1850-1867)

Charles-François Baillargeon (1798-1870, coadj. 1850, administrateur 1855, archevêque 1867-1870)

Elzéar-Alexandre Taschereau (1820-1898, archevêque 1870-1898, cardinal 1886)

Louis-Nazaire Bégin (1840-1925, évêque de Chicoutimi 1888, archevêque en titre 1898-1925, cardinal, 1914)

Paul-Eugène Roy (1859-1926, év. 1925-1926)

Raymond-Marie Rouleau, o.p. (1866-1931, 1926-1931, cardinal 1927)

Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, o.m.i. (1883-1947, archevêque 1931-1947, cardinal 1933)

Primats du Canada :

Maurice Roy, (1905-1985, archevêque 1947-1981, cardinal 1965)
Louis-Albert Vachon, (1912-2006, archevêque 1981-1990, cardinal 1985)
Maurice Couture, r.s.v., retraité (1926- , archevêque 1990-2002)
Marc Ouellet, (1944- , archevêque 2002, cardinal 2003)

Diocèse de Montréal :

Jean-Jacques Lartigue, p.s.s. (1777-1840, év. aux. 1821, év. 1836)
Ignace Bourget (1799-1885, év. 1840-1876)
Édouard-Charles Fabre (1827-1896, év. 1876-1896)
Paul Bruchési (1855-1939, év. 1897-1939)
Georges Gauthier (1871-1940, év. 1939-1940)
Joseph Charbonneau (1892-1959, év. 1940-1950)
Paul-Émile Léger, p.s.s. (1904-1991, év. 1950-1968, cardinal 1953)
Paul Grégoire (1911-1993, archevêque 1968-1990, cardinal 1988)
Jean-Claude Turcotte (1936- , archevêque 1990, cardinal 1994)

Diocèse de Joliette :

Joseph-Alfred Archambault (1859-1913, év. 1904-1913)
Joseph-Guillaume Forbes (1865-1940, év. 1913-1928)
Joseph-Arthur Papineau (1875-1970, év. 1928-1968)
Édouard Jetté, (1898-1988, adm. 1962-1968)
René Audet, retraité (1920- , év. 1968-1990)
Gilles Lussier, p.m.é. (1940- , év. 1991-)

Diocèse de Saint-Jean (Longueuil) :

Anastase Forget (1885-1955, év. 1934-1955)
Gérard-Marie Coderre (1904-1993, év. 1955-1978)
Bernard Hubert (1929-1996, év. 1978-1996)
Jacques Berthelet, c.s.v. (1934- , év. 1996-)

Diocèse de Saint-Jérôme :

Émilien Frenette (1922-1983, év. 1951-1971)
Bernard Hubert (1929-1996, év. 1971-1977)
Charles Valois, retraité (1924- , év. 1977-1997)
Gilles Cazabon, retraité (1933- , év. 1997-2008)
Pierre Morissette (1944- , év. 2008-)

Diocèse de Valleyfield :

Joseph-Médard Émard (1853-1927, év. 1892-1922)
Raymond-Marie Rouleau (1866-1931, év. 1923-1926, archevêque de Québec, 1926)
Joseph-Alfred Langlois (1876-1966, év. 1926-1966)
Percival Caza (1896-1976, év. 1966-1969)
Guy Bélanger (1928-1975, év. 1969-1975)
Robert Lebel, retraité (1949- , év. 1976-2000)
Luc Cyr (1953- , év. 2001-)

Diocèse de Trois-Rivières :

Vicaires généraux jusqu'en 1852 :

Avant 1747 : ...

Joseph-François Perreault (1719-1774, vic. gén. 1747-1764)
Pierre Gareau dit Saint-Onge (1722-1795, vic. gén. 1764-1796)
François-Xavier Noiseux (1748-1834, vic. gén. 1796-1834)
Louis-Marie Cadieux (1785-1838, vic. Gén. 1834-1835)
Thomas Cooke (1792-1870, vic. gén. 1835-1852)

Évêques à partir de 1852 :

Thomas Cooke (1792-1870, év. 1852-1870)
Louis-François Richer-Laflèche (1818-1898, év. 1870-1898)
François-Xavier Cloutier (1848-1934, év. 1899-1935)
Alfred-Odilon Comtois (1876-1945, év. 1935-1946)
Maurice Roy (1905-1985, év. 1946-1947, archevêque de Québec 1947)
Georges-Léon Pelletier (1904-1987, év. 1947-1975)
Laurent Noël (né en 1920, év. 1975-1997, retraité)
Martin Veillette (né en 1936, év. 1997-)

Les Acadiens à Belle-Île-en-Mer



Maison des Melançon à Belle-Île-en-Mer

7000 Acadiens, que les Anglais considéraient comme colons britanniques mais qui voulaient rester Français, furent déportés en Europe, entassés dans les ports d'Angleterre, réclamant l'assistance de la France, qui vint enfin en 1763, avec la signature du traité de Paris, qui leur permit de retrouver la France à Morlaix et à Saint Malo.

Grâce à l'Abbé Le Loutre, aumônier des Acadiens, il fut décidé qu'un nombre important de familles viendrait s'installer à Belle-Île, durement éprouvée par la guerre anglaise et deux années d'occupation. Le 29 septembre 1765, les premiers Acadiens arrivèrent au Palais.

78 familles, les Granger, les Le Blanc, les Trahan, les Gautrot, allaient être intégrées grâce à un « afféagement » de l'île, sorte de remembrement donnant à chaque nouvel arrivant son lot de terres et de landes. 78 familles, soit 363 personnes réparties sur toute l'île, et qui mirent peu de temps à se mêler aux familles belliloises, puisque des mariages mixtes furent célébrés dès la première année de leur arrivée.

(Site web de l'île)

CLAUDE PICARD



Docteur en arts visuels, honoris causa (octobre 1996)

L'artiste peintre Claude Picard, né à Edmundston en 1932, possède une renommée internationale. En effet, parmi ses chefs-d'oeuvre les plus récents se distinguent quatre fresques historiques créées en 1992 pour la Citadelle Vauban à Belle-Île-en-Mer en France. Ces grands tableaux possèdent la précision du détail, cette même perfection et la beauté des teintes, qui caractérisent en particulier ses six autres fresques, compositions historiques sur le thème de la déportation des Acadiens dans le contexte de 1686 à 1784.

Ces toiles sont exposées au musée du site historique de Grand-Pré en Nouvelle-Écosse. La région du Madawaska est dépositaire de quelques magnifiques murales historiques. À signaler: La vie au Madawaska 1785-1985, ornant la salle du conseil de l'hôtel de ville d'Edmundston, ainsi que La vie des aînés, au Club d'âge d'or de Saint-Basile.

Très jeune, Claude Picard suit des cours de dessin du sculpteur et docteur P.C. Laporte. Il s'inscrit à l'International Correspondence School de Pennsylvanie aux États-Unis et s'initie aux divers médias de son art: fusain, dessin à l'encre, aquarelle, gouache, pastel, peinture à l'huile. Plus tard, il utilisera l'acrylique. Durant cette période, il exécute des grands tableaux inspirés de scènes historiques et bibliques, conservées en partie à Saint-Louis-Maillet. Après un bref séjour à Paris, le jeune Madawaskayen poursuit son apprentissage auprès de maîtres à Rome et à Florence pendant quelques années. Il exécute figures, paysages et natures mortes tout en perfectionnant les techniques des arts visuels.

Les nombreux portraits de personnalités en vue qu'il a réalisés sont exposés, entre autres, au Sénat canadien et à la Chambre des communes à Ottawa, à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, aux campus de Moncton et d'Edmundston de l'Université de Moncton. Claude Picard est aussi portraitiste biographique; il intègre parfois événements marquants de la vie du sujet dans ce genre de tableaux généralement offerts en hommages. En tant qu'artiste paysagiste, Claude Picard a aussi à son acquis un grand nombre d'oeuvres faisant partie de collections privées un peu partout au Canada et à l'étranger.

Un relevé des quelques expositions auxquelles l'artiste madawaskayen résidant à Saint-Basile a participé au cours des dernières années montre une production artistique imposante: en 1996, Galerie Le Château à Bressuire en France, Temple de la renommée sportive à Edmundston et Campbellton; 1995, Moncton Art Society à Moncton, Salon des artistes à Edmundston et St. John Art Club de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, Galerie Da-li à Grand-Sault; 1994, Centre national des arts à Ottawa; 1993, Université du Maine à Fort Kent au Maine, Galerie Colline et Maison historique Daigle d'Edmundston; 1992, Club d'âge d'or de Saint-Basile; Musée de la Citadelle Vauban à Belle-Île-en-Mer; 1990, Secrétariat des peuples francophones à Québec; 1982, Premier Salon international d'art, d'artisanat et de création à Montréal; et beaucoup d'autres depuis 1960.

Le succès de ses oeuvres lui a valu plusieurs prix et bourses. Voici les prix récents : 1995, premier prix, par vote populaire, d'une exposition Place de l'Hôtel de ville d'Edmundston; 1992, la Médaille commémorative du 125^e anniversaire du Canada; 1990, le Gold Professional Award de la Société des Graphistes du Canada pour les illustrations de la carte historique Acadie, l'Odyssée d'un peuple par Parc Canada; 1986, Concours pour tableaux commémoratifs de l'histoire de l'Acadie pour l'église de Grand-Pré; d'autres prix en 1967, 1965 et 1947. À deux reprises, Claude Picard a été boursier du Conseil des Arts du Canada: en 1982 pour le Salon international à Montréal et, en 1992, pour un Mémorial sur les Acadiens de Belle-Île-en-Mer, en France.

L'Université de Moncton lui confère, ce 5^e jour d'octobre 1996, en sa constituante d'Edmundston, le grade de docteur en arts visuels.

Université de Moncton

Biographie de Jean-Baptiste Bro¹²¹

Par le père Pierre-Maurice Hébert

BRO, JEAN-BAPTISTE, prêtre catholique, né le 20 avril 1743 à Rivière-aux-Canards (près de Canard, Nouvelle-Écosse), fils de Séraphin Bréaux et de Brigitte Martin ; décédé le 12 janvier 1824 à Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie (Saint-Jacques-de-l'Achigan, Québec).

À la suite de la déportation des Acadiens, Jean-Baptiste Bro et les siens abordèrent en Angleterre au printemps de 1756, où ils furent emprisonnés. Après la signature du traité de Paris en 1763, ils furent transférés en France, grâce au duc de Nivernais. Bro, âgé de 20 ans, arriva à Saint-Malo avec sa famille à bord de la frégate Dorothée, le 21 mai 1763. Il s'installa à Saint-Suliac puis, après 1766, à Saint-Servan.

Après des études de philosophie au séminaire de Saint-Malo, Bro suivit les cours de théologie au séminaire du Saint-Esprit à Paris. Il reçut les ordres mineurs le 9 juin 1770. On lui conféra le sacerdoce à Québec, déjouant ainsi le refus des autorités britanniques de laisser entrer des prêtres catholiques au Canada. Il fut donc ordonné prêtre par Mgr Louis-Philippe Mariauchau d'Esgly, dans la chapelle du séminaire de Québec, le 15 novembre 1772.

Habituellement, on associe Bro à Joseph-Mathurin Bourg, son demi-frère. Exilés aux mêmes endroits, ils firent les mêmes études, vinrent ensemble au pays et furent ordonnés la même année. Tous deux partageaient le désir de s'occuper de leurs malheureux compatriotes disséminés en Amérique du Nord parmi les anglophones protestants. Bourg alla desservir les Acadiens dispersés en Nouvelle-Écosse et en Gaspésie, tandis que Bro fut chargé, en octobre 1773, des exilés de la Nouvelle-Angleterre qui, depuis une douzaine d'années, se regroupaient à L'Assomption. Bro oeuvra aussi dans les paroisses Notre-Dame, à Montréal, et Saint-François-d'Assise, à Longue-Pointe, entre novembre 1773 et juin 1774. Le 27 juin 1774, il devint vicaire à L'Assomption où il assista le sulpicien Jacques Degeay.

Le 8 novembre 1774, Bro obtint la cure de Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie. La paroisse prospéra et, en 1801, la construction de l'église fut entreprise. Toutefois, en 1804, les syndics arrêtèrent brusquement les travaux sous prétexte qu'ils manquaient d'argent et demandèrent une nouvelle répartition des coûts. Les marguilliers décidèrent d'intenter une action en justice et firent appel à l'avocat montréalais Joseph Bédard. De leur côté, les syndics retinrent les services de l'avocat Stephen Sewell. En avril 1805, la Cour du banc du roi, composée du juge en chef James Monk,

¹²¹ Dictionnaire biographique du Canada, 1821-1834, vol. VI.

des juges Pierre-Louis Panet, Isaac Ogden et Arthur Davidson, donna raison à Bédard et condamna les syndics à rendre compte de leur administration. En août, un autre procès s'engagea, celui-là sur l'administration des syndics, lesquels gagnèrent leur cause en octobre 1812. Finalement, l'église fut achevée en août de l'année suivante.

En octobre 1814, Jean-Baptiste Bro, incapable de vaquer aux fonctions curiales, se retira chez une nièce et mourut le 12 janvier 1824. Doux, adroit et conciliant, il avait su s'attirer l'estime de ses paroissiens.

Pierre-Maurice Hébert

« L'Abbé Joseph-Mathurin Bourg », Anselme Rhéaume, édit., BRH, 6 (1900) : 263–267.— Placide Gaudet, « Généalogie des Acadiens, avec documents », APC Rapport, 1905, 2, iii^e part. : 336–344.— Allaire, Dictionnaire, 1.— Le Jeune, Dictionnaire, 2 : 241–242.— Bona Arsenault, Histoire et Généalogie des Acadiens (2 vol., Québec, 1965), 1 : 229, 255.— H.-R. Casgrain, Les Sulpiciens et les Prêtres des Missions-Étrangères en Acadie (1676–1762) (Québec, 1897), 329 ; Un pèlerinage au pays d'Évangéline (2^e éd., Québec, 1888), 277.— [F.-X. Chagnon], Annales religieuses et historiques de la paroisse de St-Jacques le Majeur [...] (Montréal, 1872), 16–27. — Albert David, Les Missionnaires du séminaire du Saint-Esprit à Québec et en Acadie au XVIII^e siècle (Mamers, France, 1926). — Dialogue entre un Acadien et un Canadien français [...] (Québec, 1889). — L.-U. Fontaine, 1835-1892, Voyage du sieur de Dièreville en Acadie (Québec, 1885), 123–141. — A. [-H.] Gosselin, L'Église du Canada après la Conquête (2 vol., Québec, 1916–1917), 1 : 309, 318–319 ; 2 : 155–156, 316.— François Lanoue, Une nouvelle Acadie : Saint-Jacques-de-l'Achigan (s.l., 1972).— Émile Lauvrière, Brève Histoire tragique du peuple acadien, son martyre et sa résurrection (Paris, 1947).— Arthur Melançon, Vie de l'abbé Bourg, premier prêtre acadien, missionnaire et grand-vicaire pour l'Acadie et la Baie-des-Chaleurs, 1744–1797 (Rimouski, Québec, 1921).— [F.-E.] Rameau de Saint-Père, Une colonie féodale en Amérique : l'Acadie (1604–1881) (2 vol., Paris et Montréal, 1889), 2 : 215–216, 251.— Christian Roy, Histoire de L'Assomption (L'Assomption, Québec, 1967).— Robert Rumilly, Histoire des Acadiens (2 vol., Montréal, 1955), 1 : 497–499, 500–503, 528 ; 2 : 568, 573, 586–588, 634, 638.— Antoine Bernard, « l'Abbé Bourg, premier prêtre acadien », Le Devoir (Montréal), 9 avril 1938 : 8 ; « Mathurin Bourg », Le Travailleur (Worcester, Mass.), 28 nov. 1957 : 1–2. — É.-P. Chouinard, « le Premier Prêtre acadien – l'abbé Joseph-Mathurin Bourg », La Nouvelle-France (Québec), 2 (1903) : 310–317, 403–411. — Éva Comeau, « l'Abbé Joseph-Mathurin Bourg, curé de Carleton en 1773 », Revue d'histoire de la Gaspésie (Gaspé, Québec), 9 (1971) : 239–242. — Albert David, « les Deux Premiers Prêtres acadiens », BRH, 35 (1929) : 444–446. — P.-M. Hébert, « Paroisses acadienne du Québec », Société historique acadienne, Cahiers (Moncton, N.-B.), 3 (1968–1971) : 357–361. — Maréchal Nantel, « Une querelle de paroisse en 1805 », Cahiers des Dix, 13 (1948) : 249–268.



Winslow lit l'ordre d'expulsion des Acadiens (Gravure ancienne)

WINSLOW (John) (1702-74), lieutenant, capitaine, lieutenant-colonel, major-général, juge en chef. Descendant d'une famille puritaine du groupe des Pilgrims Fathers, il naquit à Plymouth, au Massachusetts, en 1702. En 1740, il est fait lieutenant et bientôt capitaine d'une compagnie, recrutée à Boston en vue d'une expédition concertée contre Carthagène, en Colombie. En 1754, il monte le Massachusetts, conduisant un corps de troupes, chargé d'ériger un fort à l'embouchure du Kénébec : il le plaça sur une hauteur située à un demi mille au-dessous des chutes Teconis ; et William Lighow y mit ensuite la dernière main.

En 1755, on le désigne avec Scott pour seconder l'exécution des plans de Lawrence, en l'élevant au grade de lieutenant-colonel. On a de lui un Journal, où il expose les détails du Grand Dérangement. Ce fut le 4 septembre qu'il lut aux habitants de Grand-Pré la proclamation de leur déportation « au nom du Roi George II » ; le 5, devant une table au centre de l'église, il leur lut le message final, les déclarant tous prisonniers.

D'accord avec Murray, il partagea dans la suite le butin des exilés, bien qu'il ait écrit à son compère, qu'il en avait « lourd sur le coeur et sur les mains », ainsi qu'à Handfield, « qu'il désirait cordialement en finir avec ce service désagréable et ennuyeux, car leurs pleurs, gémissements et grincements de dents lui faisaient mal ». Mais il écrit, le 10 septembre, qu'il a rembarqué 230 de ses amis les Français : qu'il va en ajouter 20 autres et que leurs amis leur apportent des vivres ». En 1756, promu major-général, il commande un corps expéditionnaire au lac Champlain ; puis un autre à Kénébec en 1758-59.

En 1761, il est investi des fonctions de juge en chef à Plymouth, où il fut député et conseiller. Il mourut le 17 avril 1774.

Source : Louis LE JEUNE, «John Winslow», dans Dictionnaire général de biographie, histoire, littérature, agriculture, commerce, industrie et des arts, sciences, mœurs, coutumes, institutions politiques et religieuses du Canada, Vol. II, Ottawa, Université d'Ottawa, 1931, 829p., p. 818.

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace, page 9

Préface, page 11

Introduction, page 17

Chapitre I : Grand-Pré, page 19

Chapitre II : La trahison de Grand-Pré, page 37

Chapitre III : Mœurs et travaux des Acadiens, page 47

Chapitre IV : Saint-Joseph-de-la-Rivière-aux-Canards, Jean Bro et Mathurin Bourg, page 57

Chapitre V : De Saint-Joseph-de-la-Rivière-aux-Canards, en France et en Acadie, page 65

Chapitre VI : L'abbé de l'Île-Dieu, page 69

Chapitre VII : De Paris à la Nouvelle-Acadie ou Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie, page 79

Chapitre VIII : Fondation de Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie, page 85

Pierre Maillard, page 88

Noël d'autrefois en Acadie, page 89

Liste des évêques, page 96

Les Acadiens à Belle-Île-en-Mer, page 99

Claude Picard, page 100

Biographie de Jean Bro, page 102

ACHEVÉ D'IMPRIMER

Le 15 août 2010, chez Kiwi copie, à Joliette,
en la fête de L'Assomption de la Bienheureuse Vierge-Marie
si chère aux Acadiens

Édition numérique enregistrée le 6 décembre 2012



Déportation des Acadiens à Cherbourg
Tableau de Claude Picard, né à Saint-Basile (Madawaska), NB, en 1932
(Musée acadien de la citadelle, Belle-Île-en-Mer)